5 sous

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

5 sous

VOLUME 64 No 34 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, JEUDI, 26 AVRIL 1951 — Imprimeurs Unis Canada — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

"Le Progrès" en deuil de son ancien directeur, Monsieur l'abbé André Laliberté

Il est décédé lundi matin, après deux semaines de maladie. — Il consacra dix-huit ans de sa carrière apostolique à l'oeuvre de notre journal et son grand talent lui acquit une brillante réputation de journaliste. — Dépouille mortelle transportée mardi à Chicoutimi. — Service chanté ce matin dans la Cathédrale. — En hommage et reconnaissance.

par Omer Genest, prêtre

M. l'abbé André Laliberté, notre ancien directeur, est mort lundi matin, vers 4.30 heures, à la Baie St-Paul, où il était principal de l'Ecole Normale. Victime d'une très grave crise cardiaque dans la nuit du 8 avril, il succombait deux semaines plus tard. Fort d'un surnaturel abandon à la Providence divine, il vit venir la mort fatale avec une calme résignation et une sainte espérance.

SA VIE

Il était né à Normandin, le 15 août 1892, fils de M. Alphonse Laliberté et de dame Césarée Boulianne. Après de brillantes études classiques et théologiques faites au Séminaire de Chicoutimi, il recevait le sacrement de l'ordre des



mains de Son Exc. Mgr Labrecque, le 23 mai 1915. Il a été le premier prêtre originaire de Normandin.

Il enseignait depuis trois ans au Séminaire diocésain quand il tomba malade. Pour refaire sa santé ébranlée, il s'exila dans l'ouest canadien. De 1919 à 1925, il demeura au presbytère de Morinville, Alberta, dans l'espoir de retrouver sa jeune vigueur perdue

JOURNALISTE

En décembre 1925, il revenait à Chicoutimi pour être le collaborateur de Mgr Eugène Lapointe à la rédaction du Progrès; il commençait ainsi un fécond apostolat de la plume qu'il devait poursuivre inlassablement pendant 18 ans.

Quand au plus fort de la crise économique qui désola le pays et surtout la région il y a vingt ans, le Progrès, devenu prématurément quotidien, connut les misères de la faillite, et que l'oeuvre fut dangereusement compromise, M. l'abbé Laliberté, de concert avec son ami M. R.-R. Grenon, se mit à la rude tâche de sauver le journal et de le faire vivre au moins comme hebdomadaire. Ce furent alors les années héroïques.

Mais grâce au travail tenace de ces deux hommes, à la confiance qu'ils inspiraient, aux sacrifices qu'ils acceptèrent joyeusement dans le seul but de conserver à notre région un journal qui défendrait tous ses intérêts, le Progrès reprit vie et traversa victorieusement des difficultés qui devaient l'écraser.

La plume alerte, la compétence, la finesse d'esprit qui caractérisaient M. l'abbé Laliberté, sa volonté de servir l'Eglise, son pays et sa petite patrie du Saguenay donnaient aux articles qu'il écrivait une valeur et une portée considérables. C'est ainsi que grâce à lui, le Progrès acquit un prestige et exerça une influence qui se répandirent dans toute la province.

APRES LA LUTTE, LE REPOS

En 1943, M. l'abbé Laliberté quittait notre journal pour devenir aumônier de la Centrale de Chicoutimi et de la J.I.C. En 1945, il était nommé principal de l'Ecole Normale de la Baie St-Paul, dirigée par les Dames de la Congrégation. Malgré une santé chambranlante, il se dévouait sans compter.

La mort le surprit au moment où il était à préparer la solennelle bénédiction de la nouvelle Ecole Nor-

(Suite à la 16e page)

Elle gagne $600.00



. . . au-delà de toutes ses espérances. Gagner $600.00 nous vaut bien le sourire de Mlle Geneviève Belley, Rang St-Pierre, Chicoutimi ouest, gagnante au programme "Madame est servie", diffusé sur les ondes de Radio-Canada tous les lundi, mercredi et vendredi à 10.15 a.m. et commandité par les meuniers de la farine Robin Hood. De gauche à droite: M. Laval Raymond, annonceur au poste C.B.J., Mlle Geneviève Belley recevant des mains de Monsieur Paradis, représentant des meuniers Robin Hood, le chèque au montant de $600.00, monsieur Adrien Saulnier, épicier qui a reçu également un chèque de $25.00 pour avoir vendu le paquet de gruau Robin Hood à la gagnante.

La Chambre ainée s'intéresse aussi à nos usines à papier

Elle autorise son président à rencontrer les autorités provinciales à ce sujet. — La possibilité de les utiliser à des fins industrielles.

"La Chambre de Commerce ainée de Chicoutimi désire apporter sa contribution au développement industriel de notre ville et n'hésitera jamais à faire des démarches dans ce but", a déclaré M. P.-E. Laberge, président de cet organisme, lors de la dernière réunion, tenue le 20 avril, à l'hôtel Chicoutimi.

M. Laberge faisait allusion aux démarches qu'il a faites récemment auprès des autorités politiques pour connaître leurs intentions en ce qui regarde les usines à papier de Québec Pulp, situées à Chicoutimi-ouest. Elle apporte ainsi sa coopération aux autorités municipales.

La Chambre de Commerce désire étudier de son côté les possibilités de créer un centre industriel à cet endroit. Citant le programme d'expansion industrielle de Son Honneur le maire de Granby, M. Horace Boivin, le président a déclaré qu'il fallait mettre des locaux et des terrains à la disposition des industries désireuses de venir s'installer à Chicoutimi. "Il est inutile de rêver d'expansion industrielle et même d'inviter les hommes d'affaires à venir s'établir ici si nous n'avons rien à leur offrir. Il faut commencer par le commencement. Notre première tâche est d'assurer aux industries nouvelles des conditions favorables, tel que l'espace suffisant, un système de taxation avantageux, une population ouvrière laborieuse et douée d'un esprit de collaboration et des moyens de transports pas trop onéreux".

Les membres présents se sont déclarés en faveur du projet et ont autorisé leur président à faire toutes les démarches nécessaires dans le but de connaître les propositions des autorités provinciales. Si les bâtisses désaffectées de Québec Pulp étaient mise à la disposition de notre ville, nul doute que nous en retirerions des avantages nombreux.

Notre ville aurait un courtier en valeurs mobilières sous peu

La Maison C. B. Charron & Compagnie, courtier en valeurs mobilières de Montréal, projette d'ouvrir sous peu un bureau à Chicoutimi, apprenions-nous lors de la dernière réunion de la Chambre de Commerce ainée de Chicoutimi.

M. P.-E. Laberge(président de la Chambre, a présenté M. Charron aux membres présents et a déclaré qu'il se faisait le porte-parole de tous en disant que nos hommes d'affaires et la population en général accueilleraient cette initiative avec enthousiasme.

M. Charron a profité de so séjour à Chicoutimi pour rencontrer les hommes d'affaires et a discuté avec eux. Il désire également placer un gérant compétent à la tête de l'entreprise et se dit désireux de confier cette tâche à l'un des nôtres.

Distribution des prix à l'école d'agriculture

Les élèves de l'école d'agriculture de Chicoutimi entreront en vacances dès cette semaine. La série des cours est terminée et la séance de la distribution des prix se tiendra en cette Ecole, vendredi après-midi à 1.30 hre. Cette séance sera sous la présidence d'honneur de Mgr O.-D. Simard, supérieur du petit Séminaire. Tous les parents qui peuvent s'y rendre seront les bienvenus.

Félicitations à tous ceux qui les méritent

La Chambre de Commerce ainée de Chicoutimi s'est montrée généreuse de félicitations lors de sa dernière réunion, tenue le 20 avril. En effet, les membres ont été unanimes à louer notre conseil municipal pour le bel état de nos rues, pour les améliorations apportées au stationnement et pour la distribution de poubelles publiques dans certains quartiers de la ville.

Lors de la même réunion, notre élite commerciale a adressé des félicitations à Mlle Lucie Lapointe, jeune fille de Chicoutimi, qui ira prochainement en Angleterre avec treize autres de ses compagnes du Québec. Elle a mérité ce voyage par ses succès scolaires. Les mêmes félicitations ont été adressées à la directrice de l'école fréquentée par Mlle Lapointe.

La Charcuterie Brassard & Frère, industrie modèle et progressive

Visite industrielle du Jeune Commerce de Chicoutimi. — Pour la première fois nos Jeunes sont accompagnés de leur épouse.

"Cretons Octo, Saucisse Saguenay". Il y a derrière ces appellations beaucoup plus que de délicieux mets. Il y a l'intéressante histoire d'une industrie modèle, née et grandie à Chicoutimi. Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont pu le constater lundi soir lorsqu'ils ont visité la charcuterie Brassard et Frères, sise sur les hauteurs de la Côte Réserve.

LA CHARCUTERIE BRASSARD

Comme la plupart des grandes réalisations, cette industrie a connu d'humbles débuts. En 1946, elle n'était qu'un petit abattoir où l'on débitait trois vaches et quelques porcs chaque semaine. Aujourd'hui, c'est une bâtisse considérable, munie d'outillage très moderne, où 150 porcs et une cinquantaine de boeufs sont convertis chaque semaine en jambon, saucisson, cretons et saucisses. Tous ces progrès ont été réalisés en cinq années d'existence. L'établissement fut agrandi à trois reprises; la dernière fois en 1949, et ce n'est pas définitif selon M. Brassard. C'est dire que la charcuterie déjà florissante est appelée à de nouveaux progrès. Actuellement son personnel est de vingt employés et ses produits sont goûtés un peu partout dans la région et dans la province. La compagnie a un bureau permanent à Montréal et même à New-York, où un intéressant commerce d'exportation est en voie de s'établir.

VISITE BIEN ORGANISEE

Tous les invités sont revenus enchantés de leur visite industrielle. Grâce à l'incomparable organisateur qu'est M. Vincent Brassard, elle fut une boite d'agréables surprises. Ce dernier, à l'aide d'un micro a donné des explications sur le fonctionnement des machines et sur le contenu des frigidaires. La visite terminée, des chaises pliantes firent leur apparition et tous purent s'asseoir confortablement. Un disque fit entendre une mélodie entraînante et M. V. Brassard ouvrit la danse avec Madame Riverin; plusieurs couples sautillants les imitèrent aussitôt. Et après les jambes, les mâchoires. Les grands papiers bruns qui recouvraient mystérieusement les tables depuis l'arrivée des visiteurs furent retirés et dévoilèrent des pyramides de sandwichs aux produits Brassard et Frères. Il y avait des hors-d'oeuvre, des liqueurs, et du café chaud. C'est alors que le personnel de la maison devint impayable. Les visiteurs lui ménagèrent une chaude ovation.

Ce fut ensuite le moment des

(suite à la page 14)

Une famille complète disparait à Kénogami à la suite d'un accident d'automobile

Jonquière (D.N.C.) — A la suite de l'accident survenu le 18 avril sur le Boul. Taschereau, près de Kénogami, une enquête a été tenue, vendredi soir, 19 avril, à l'hôtel de ville de Kénogami. Un jury de la cour du Coroner a tenu criminellement responable de la mort de trois personnes, M. Joseph-Henri Pageau, demeurant à 190, rue St-Laurent, Jonquière, qui a heurté à mort M. et Mme Léopold Couture et leur bébé Réjean, jeudi soir, vers 8 h. 45, sur le boulevard Taschereau, à Kénogami.

GRANDE FOULE

Devant l'affluence considérable de la foule, le Coroner et les membres de la Cour se rendirent à l'hôtel de ville de Kénogami, où plus de 500 personnes assistèrent à l'enquête conduite par le Dr J.-Edmond Bergeron de Jonquière, coroner de district.

L'enquête débuta à 8 heures pour se terminer à minuit et vingt minutes.

Le jury était composé de MM. J.-O Bradette, Louis-Henri Bouchard, Adélard Jean, Bélonie Tremblay, J.-B. Lessard et Georges Boudreault. Me Louis-René Lagacé, avocat de la Couronne, assista à l'enquête. On remarquait également un grand nombre de policiers provinciaux et municipaux, ainsi que des agents de circulation.

LES TEMOINS

Selon les témoignages rendus, il fut établi que l'accusé Pageau aurait quitté Jonquière aux environs de six heures du soir, pour reconduire son frère à St-Charles-Borrhomée, à 10 milles de Jonquière. Il conduisait une voiture appartenant à M. Jean-Charles Girard de Jonquière. Au retour, il décida de suivre la route conduisant au pouvoir électrique de Shipshaw pour remonter la route d'Arvida. Rendu au boulevard Taschereau, il prit la direction de Kénogami. L'accusé avait pris de la "boisson" au cours de la journée et en cours de route avec son compagnon de voyage, le jeune Ths-Ls Bradette. Son jeune fils de 11 ans l'accompagnait. Rendu dans les limites de la ville de Kénogami, vis-à-vis la demeure de M. Jos. Fortin, il heurta les trois victimes: M. et Mme Léopold Couture et le bébé de 5 mois qu'ils transportaient dans un carrosse. Ceux-ci cheminaient sur le bord de la route, complètement en dehors du chemin de ciment. L'accusé arrêta sa voiture, environ 100 pieds plus loin. Mais au lieu de porter secours aux victimes, il s'empressa de jeter dans le fossé, les bouteilles de bières qui se trouvaient dans son automobile et repartit à toute vitesse pour Jonquière. Il alla remiser l'automobile chez son propriétaire et se rendit chez lui.

L'ACCIDENT

Pour revenir aux témoins, le premier appelé fut M. Albert Lapointe, contremaître à l'usine de l'Aluminum d'Arvida. Il se dirigeait vers Kénogami, quand il arrêta sur les signaux de quelqu'un. Là, il a vu quelqu'un étendu sur la chaussée, entre sa voiture et celle qui la précédait, en l'occurrence, l'automobile de M. Potvin de Kénogami.

Il remarqua aussi un "cap" de roue et un chapeau d'homme.

Après qu'il eut pris des renseignements concernant l'avertissement à la police, l'appel d'un médecin, d'un prêtre et d'une ambulance, on lui dit que le chauffard s'était enfui après l'accident. Il remarqua aussi le corps de la femme, les pieds dirigés vers le cimetière; le carosse à

(suite à la page 14)

Succès des Journées d'études coopératives à Jonquière

Plusieurs conférenciers invités. — Délégués de toutes les parties de la région. — Les femmes s'intéressent à la coopération.

Jonquière (D.N.C.) — Les journées d'études coopératives, tenues à Jonquière, les 21 et 22 avril, en la salle des Syndicats Nationaux, ont connu un véritable succès. Ces journées eurent lieu grâce au Conseil Supérieur de la Coopération, en collaboration avec le Service extérieur de l'Education sociale de l'Université Laval.

Le thème de ces journées portait sur l'éducation coopérative; son but et sa méthode. Des conférences, suivies de forums, furent données, dès samedi soir, aux 60 délégués, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes intéressées à la coopération, et même déléguées de leurs organisations.

La première conférence intitulée: "Ce qu'est l'éducation coopérative", fut présentée par M. Léo Bérubé, du Conseil supérieur de la Coopération.

M. Marcotte, de la Revue "ENSEMBLE" donna un cours sur l'information écrite, tandis que M. Nap. Leblanc, de l'Université Laval, intéressa son auditoire avec la "Technique des Cercles d'Etudes et des Forums".

M. Roméo Martin, de la Coopérative fédérée, parla de l'Administration et l'Education.

M. Louis-Ph. Boily, vice-prés. de la C.T.C.C., président du Conseil Central des Synd. Nationaux, et directeur du Conseil Supérieur de la Coop., entretient les délégués par

(suite à la page 14)

Diner-causerie de la Chambre ainée

La Chambre de Commerce ainée de Chicoutimi inaugurera prochainement une série de diners-causerie, où des conférenciers de marque prendront la parole. Ce projet a été vivement applaudi par les membres lors de la dernière réunion de cet organisme, le 20 avril.

M. P.-E. Laberge, président de la Chambre, entend donner un regain de vie à la Chambre de Commerce et pour ce, il a proposé la réalisation de cette initiative. Des personnalités du monde religieux, civil et politique seront invitées.

Cours d'instruction aux officiers du recensement

M. J.-J. Lefebvre, du bureau fédéral de la Statistique d'Ottawa donne, cette semaine, des cours d'initiation, à environ 25 commissaires et inspecteurs du recensement des comtés de Chicoutimi, Saguenay, Lapointe, Lac St-Jean et Roberval. Ces cours, données à l'Hôtel Chicoutimi, sont en vue du prochain recensement général dont l'étape active, proprement dite, s'étendra du début de juin à la mi-juillet.

M. Lefebvre, instruit les officiers du recensement sur la marche qu'ils devront suivre dans chaque comté. Ces derniers pourront ensuite être en mesure d'initier les agents recenseurs de leurs districts respectifs.

Importantes décisions du Jeune Commerce de Chicoutimi

Semaine de civisme. — Les élections. — Un drapeau canadien.—La loi sur l'habitation.

La réunion de la Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi a eu lieu vendredi dernier en la salle de l'Académie Commerciale. Les membres étaient nombreux et, à part la conférence-éclair, il n'y avait pas de conférencier invité. Une bonne partie de la réunion fut donc employée à la discussion de suggestions et de propos concernant la régie interne, susceptibles d'améliorer la marche générale de la Chambre.

Il fut décidé qu'on formerait de nouveaux comités temporaires pour préparer une semaine "de la sécurité de la route" et une semaine du civisme. M. Gilles Gauthier, fut désigné à la présidence du comité temporaire de la semaine de sécurité.

Sur demande des membres, M. Alphonse Riverin, président, donnera le mois prochain une conférence sur le fonctionnement de l'exécutif, en vue des élections qui auront lieu en juin.

M. Jean Dubuc a demandé et obtenu l'appui de la Chambre, pour la présentation d'un modèle de drapeau pour le Canada. L'exécutif étudiera le modèle avec M. Dubuc et probablement qu'il sera soumis à la fédération des Chambres de Commerce.

M. Benoit Ruelland, comptable à la Société Centrale d'Hypothèques, était le conférencier-éclair.

Il a parlé de la procédure à suivre pour devenir propriétaire et des avantages que procure la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement qui se construit une maison. Le conférencier a expliqué clairement comment les jeunes peuvent se prévaloir des facilités que leur

(Suite à la 14e page)

Manège militaire dans notre ville

La Chambre de Commerce de Chicoutimi poursuit des démarches pour obtenir la construction d'un manège militaire dans notre ville. Elle fonde sa demande sur le fait que nous avons déjà un régiment et que nombre de nos jeunes en font partie.

De plus, notre région, serait la seule à ne pas avoir de manège militaire. Le bureau de direction a approuvé cette résolution à l'unanimité et, en conséquence, les autorités fédérales seront rencontrées sous peu.

Le Jeune Commerce de Montréal nous visite



Une cinquantaine de membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal ont rendu visite à la Chambre des Jeunes de Chicoutimi les 14 et 15 avril. Les visiteurs sont photographiés à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du coquetel qui leur fut offert par la Cité, samedi après-midi. En plus de quelques contribuables et des membres des deux chambres, on remarque, son honneur le Maire Rosaire Gauthier, avec à sa droite, M. Alphonse Riverin, président du Jeune Commerce de Chicoutimi et à sa gauche, M. Régent Desjardins, président du Comité de Propriété du Jeune Commerce de Montréal (Studio B.L.M. Chicoutimi)

La sécurité sur les routes; chauffeurs soyons prudents

En cette période de réparation des rues et chemins, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec met en garde les automobilistes qui voyagent le soir contre les trous ou les tas de pierres et de terre que les ouvriers doivent souvent laisser, la nuit, sur les artères.

Il est vrai que des lumières signalant le danger sont généralement placées près de ces obstacles ou trous. Mais quiconque n'est pas prévenu et qui s'en vient vite sur la route peut facilement ne pas voir ces lumières à temps.

Les chauffeurs devront être vigilants au volant et ceux dont la vue n'est pas très excellente devraient s'abstenir de conduire le soir.

Notre député fédéral proteste contre le divorce au Canada

M. Paul-Edmond Gagnon, député de Chicoutimi aux Communes, a de nouveau protesté contre les lois qui permettent le divorce au Canada. "Je tiens à protester une fois de plus", a-t-il déclaré, "contre l'adoption de ces lois destinées à briser les liens du mariage et à augmenter le nombre des divorces".

"Quant à nous, notre devoir, comme députés, est de légiférer de façon à ne pas contrecarrer les lois morales. Si austère que puisse paraitre cette loi de l'indissolubilité du mariage, elle est faite pour le bien des hommes. Elle est la meilleure ouvrière et la sauvegarde indispensable à leur bonheur familial."

"Il faut se montrer les hardis défenseurs de la famille", a-t-il continué. "Je crois que nous travaillerons ainsi efficacement à la prospérité du pays, au bonheur de nos concitoyens et au salut des âmes".

Cette intervention énergique mérite toutes nos félicitations.

ARTS ET LETTRES

Les Lettres

Les "Choses vues" de Victor Hugo

Dans une publication de France, je lisais ces dernières semaines un récit de la mort de Balzac, par Victor Hugo. Quatre ou cinq pages de *Choses vues*. Il y avait là, non seulement de l'émotion, mais des détails de moeurs, de décor, d'atmosphère, qui nous transportaient un siècle en arrière.

Si j'ai bonne souvenance, Hugo n'aimait pas beaucoup Balzac. Ils n'étaient pas de la même famille littéraire. Il le jalousait sans doute, car, s'il écrivait moins bien que lui, il le dépassait de beaucoup comme romancier.

L'auteur d'*Eugénie Grandet* avait une ampleur, des qualités de réaliste et de psychologue que l'autre ne soupçonna jamais.

En apprenant que Balzac se mourait, Hugo se rendit chez lui. Il l'allait voir d'ailleurs, de temps en temps, car les deux hommes n'étaient pas à couteaux tirés. Balzac était inconscient. "Une odeur insupportable s'exhalait du lit. Je soulevai la couverture et je pris la main de Balzac. Elle était couverte de sueur. Je la pressai. Il ne répondit pas à la pression".

Le grand romancier mourut dans la nuit qui suivit. Une hypertrophie du coeur l'emportait, à cinquante et un ans. La veille ou l'avant-veille, il avait reçu l'extrême-onction et manifesté, par un signe, qu'il comprenait.

Son service eut lieu à Saint-Philippe-du-Roule. A l'église, répondant à un mot de Baroche, ministre de l'Intérieur, Hugo rendit hommage à Balzac en résumant sa carrière: "C'était un génie". Balzac fut inhumé au Père-Lachaise, non loin de Charles Nodier et de Casimir Delavigne.

Je relis, dans la nouvelle édition de *Choses vues* qu'offre au public Le Cercle du Livre de France, de Montréal. Cette publication paraît opportune. Le livre de Hugo était à peu près introuvable.

Il n'est pas son plus célèbre, ni son plus connu, mais il gagne en prix, à mesure que les années passent. C'est qu'il raconte des choses qui s'éloignent sans cesse, dont on a perdu le souvenir, ou qui s'estompent dans la mémoire. C'est là de l'histoire, celle que proposent les journaux intimes et les mémoires. On ne leur accorde pas une fois totale, à cause des sentiments personnels des auteurs, et de l'intérêt qu'ils peuvent avoir à cacher la vérité, ou la modifier, ou la colorer.

Il est cependant facile de faire recouper leurs récits par d'autres, de la même époque, de comparer et vérifier. La grande histoire s'appuie ainsi sur la petite.

Si Hugo ne peut être cru sur parole, dans toutes ses annotations, il y a dans ses *Choses vues* mille détails qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Il les écrivit au jour le jour, entre les années 1830 et 1854. Il y raconte, entre autres événements, ce qui a trait à ses oeuvres. Point de vue de l'auteur, mais point de vue quand même. Il note les événements politiques, littéraires, artistiques, sociaux. Il fait l'histoire des hôtels célèbres ou des monuments qui disparaissent, des nouveaux qui surgissent, des mouvements populaires qui agitent la capitale. Il note les opinions et le mouvement des idées. Il est un témoin éveillé et fort prenant de la vie de Paris, il y a un siècle et plus d'un siècle.

S'il vit Balzac sur son lit de mort, en 1850, il assista aussi à la translation des restes de Napoléon 1er aux Invalides, dix ans plus tôt. Il dînait chez madame de Girardin en 1841, après son élection à l'Académie française, et il causa alors avec le général Bugeaud, qui venait d'être nommé gouverneur de l'Algérie.

Il raconte par le menu la triste aventure du duc de Choiseul-Praslin, homme effacé et de la plus authentique noblesse, qui assassina sa femme en 1847 et mourut quelques jours plus tard à la prison de Luxembourg, après avoir absorbé de l'arsénic. Cette prison avait été construite sous M. Teste au temps où il était ministre des Travaux publics.

Or M. Teste y fut enfermé lui-même et il essaya de s'y suicider. Il était accusé de corruption dans la fameuse affaire Parmentier-Cubières.

Comme tout cela est loin et combien de gens même en France, seraient en mesure de résumer le drame où sombra le trio Parmentier-Cubières-Teste? Hugo vit les émeutes de 1848 et les barricades. C'était en juin. Le 4 juillet, Chateaubriand mourait à huit heures du matin, au 110 de la rue du Bac.

Six ans plus tôt, en juillet 12, c'était la mort du duc d'Orléans, héritier du roi Louis-Philippe, qui se tua dans un accident de voiture. A ce propos, Hugo se livre à de curieuses réflexions sur la royauté française. En cent-quarante ans, note-t-il, aucun des héritiers présomptifs ne régna. De Louis XIV à Louis-Philippe, la fatalité fit mentir en France le précepte que le fils aîné du roi règne toujours.

A tout propos, Hugo met en scène des hommes comme Béranger, Théophile Gautier, Lamartine, Guizot, Royer-Collard, Ledru-Rollin. La dernière page est datée de l'île de Jersey, 26 mars 1854, en exil. Mais l'exil du poète est une autre histoire.

Les *Choses vues* nous apprennent bien des choses.

L'Illettré

Robert Murray, en tournée de concerts

Pour répondre aux instances du public amateur de musique moderne, le jeune pianiste compositeur Robert Murray de Chicoutimi, entreprendra bientôt une série de concerts dans la région. Ces concerts seront présentés par François Landry, de Chicoutimi.

Cette tournée débutera par un concert à la salle du nouveau collège de la Station d'Hébertville, lundi le 30 avril prochain. Les amateurs de classique goûteront la douceur des pièces des grands maîtres. Le semi-classique permettra aux amateurs de ce genre d'apprécier des extraits de comédies musicales. Des tangos, enfin, flatteront l'oreille des amateurs de musique populaire.

Qu'on aille donc applaudir un jeune artiste de notre région, Robert Murray.

À la S. E. C.

Mme Daniela Mitescu

La Société d'Etude et de Conférences de Chicoutimi *présentait* à ses membres, lors de son dernier inter-cercles de jeudi le 19 avril, Mme Daniela Mitescu, d'Arvida, dans une conférence sur la Roumanie.

Mme Mitescu est Roumaine de naissance. Elle connait donc parfaitement bien ce pays lointain de l'Europe, pays qui nous apparait, à nous les Saguenéens, quasi de mystère et de légende.

Bien sûr, la Roumanie, a, elle aussi, sa légende, ou ses légendes. Elle eut ses ancêtres cousins des nôtres.

Elle eut son sol travaillé au milieu de douces chansons. Elle eut son peuple au caractère marqué de nobles qualités.

Elle eut ses jours de gloire, de magnificense, de paix, de liberté. Jours calmes et heureux où les hommes et les femmes pouvaient encore, têtes hautes, regarder l'horizon, un horizon qui était leur.

Mais l'Ennemi est venu qui a tout changé.

Mme Mitescu nous dit les richesses nombreuses de son pays. Elle nous parle de ses coutumes; et nous montre, ce qui est très intéressant, pour nous, les Canadiennes qui avons oublié l'art difficile du travail à l'aiguille, les petits chefs-d'oeuvre manuels des Roumaines.

Puis, Madame la Conférencière peint discrètement la Roumanie d'après guerre, la Roumanie mutilée dans son coeur, son caractère, et ses espérances.

Cette conférence se termine par quelques projections lumineuses: images jolies d'une terre qu'il nous a fait plaisir d'excursionner avec Madame Mitescu.

Excursion trop courte, à notre gré, mais qui nous a suffi pour deviner les beautés et les souffrances d'un peuple jadis heureux et prospère.

Mme Mitescu avait été gracieusement présentée par Mme Gérard Maltais.

Jeanne d'Arc Larouche

Avoir du tact, c'est savoir se taire à propos, se montrer si agréable que personne n'ait lieu de se montrer désagréable avec vous, et donner à ceux qui vous sont inférieurs l'impression qu'ils vous sont égaux.

"FIESTA"

"Fiesta" est l'histoire d'une famille dont le père, matadore veut naturellement que son fils devienne une célebrité dans ce sport. Ce dernier est aussi un compositeur talentueux. Il lutte donc entre deux sentiments: satisfaire l'orgueil de son père, d'une part, et suivre son propre goût, la musique, d'autre part.

Ce film se déroule dans une atmosphère agréable: des mexicains vivent en bohèmes. Ils semblent n'être nés que pour chanter et pour danser. Ceci nous donne, toutefois, une fausse conception de la vie mexicaine. En outre, on ne voit aucune scène horrible: pas de tueries, si ce n'est celles... des taureaux!

Le rôle de la femme est bien interprété en tant que mère et épouse. Elle arrange les démêlés entre le pere et le fils, au sujet des goûts de ce dernier, etc. Elle manque peut-être un peu de naturel. Elle est, si je puis m'exprimer ainsi, "plastique" dans quelques scènes: (Lorsqu'elle implore son mari en faveur de son fils). C'est à ces moments là qu'elle manque d'aisance.

Maria et Mario, (Esther Williams et John Carroll) sont supposés s'aimer autant que deux jumeaux peuvent s'aimer, toutefois, on les dirait plutôt amoureux que frère et soeur...

Quant au père, il est le type du "passionné pour le sport". Son sport: les combats de taureaux. On le sent réellement tout à son sport.

On peut souligner que les scenes religieuses (la prière avant le combat et celle de la mère pendant le combat) sont sans mièvreries. Elles ne portent pas au ridicule ce qui est rare dans les films. Elles sont vraies sans sensibleries.

Mais, il restera toujours que ces genres de film "technicolor" sont pour la plupart superficiels. La couleur y prend trop de place. On veut plus de spectaculaire que de vécu. Les châteaux y abondent. Les couleurs éblouissent. C'est féérique, ce n'est pas assez "de la vie".

J'oubliais: Esther Williams étant en vedette, il aurait été anormal (?) de ne pas y voir au moins un plongeon... Cette scène semble superflue. Elle n'est pas nécessaire pour l'action. Elle a été placée dans le découpage pour nous donner l'occasion de jouir des talents incontestables et connus d'Esther Williams, en natation. Malheureusement, ce n'est que trop évident.

En somme, "Fiesta" est un film que l'on voit avec plaisir. L'intrigue sans être trop compliquée nous tient jusqu'à la fin. Si l'on veut considérer le cinéma comme un moyen de distraction, c'est un bon film. D'autre part, si on le considère comme moyen de culture, on peut aussi y trouver ce qu'il faut pour s'y intéresser.

Lise Janvier.

J'ai tant aimé

de Cécile Asselin

Voici un petit livre sans prétention qui fera beaucoup de bien. Cécile Asselin ne pose pas au littérateur mais au propagrandiste. Elle veut donner en exemple l'histoire d'une jeune fille de Valleyfield, Olivette Hallé, morte en 1946 après plusieurs années de réclusion dans des sanatoria.

Le rôle de Cécile Asselin consiste à donner quelques notes biographiques sur Mlle Hallé, puis, à lui laisser la parole en publiant des tranches de son journal et sa correspondance personnels.

Il y a dans l'extériorisation de cette âme choisie par Dieu pour souffrir en holocauste, plus qu'un témoignage édifiant. Particulièrement douée, Olivette Hallé aimait la vie de toute sa jeunesse arrêtée en plein élan... Devant l'épreuve d'une maladie longue, elle sut tout de suite accepter et, jusqu'à la fin de l'ardent combat qu'elle livra à la tuberculose, elle ne désespéra jamais.

Bien au contraire. Il y avait en elle un besoin d'enthousiasme et d'apostolat que, ni la souffrance physique, ni la souffrance morale, ne parvenaient à éteindre. Son rayonnement attirait tous ceux qui l'approchaient. Son sourire apaisait.

Au sanatorium elle s'était liée d'amitié avec un jeune malade qui devait mourir avant elle. Quelques exemples des lettres échangées entre ces deux jeune gens sont d'une noblesse et d'une pureté extraordinaires. Olivette sentait bien que Maurice l'aimait mais elle parvint à orienter cette tendresse vers une amitié toute spirituelle, ce qui valut au jeune homme de mourir dans de rares dispositions intérieures.

S'il est difficile pour nous d'imaginer l'existense monotone, vide, désespérée même de certains malades, il est plus difficile encore d'imaginer que quelques-uns d'entre eux puissent malgré tout s'élever, s'affranchir de leurs propres corps, vaincre enfin leur misère quotidienne en l'acceptant paisiblement, en l'offrant même pour réparer les péchés du monde.

C'est ici qu'il faut parler de la "vocation de souffrir" et comme le dit bien Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, dans sa préface à *J'ai tant aimé*: *"Olivette Hallé y a répondu avec fidélité et avec une ferveur croissante qui se traduisait, à la fin, par un apostolat et un rayonnement de tous les instants"*.

Mlle Asselin ne tente pas de canoniser Olivette Hallé. Elle désire simplement que ce témoignage apaisant d'une malade serve à d'autres allongés qui ignorent peut-être le prix de leurs souffrance et ce à quoi elles peuvent s'appliquer. Son petit livre devrait pénétrer dans tous les sanatoria de la province afin que les malades sachent que ce séjour dans la vallée de la souffrance peut être un enrichissement inestimable, non seulement pour elles-mêmes, mais pour les autres.

(Julia Richer)
(Notre Temps)

Les plaisirs ne sont que les illusions du bonheur.

Nous ressemblons tous à des passagers à bord d'un navire en escale, près d'une île quelconque. Débarqués, nous nous promenons sur la plage et ramassons des coquillages, mais nous devrons nous souvenir tout le temps que dès que la sirène lancera son appel, il faudra jeter les coquillages et revenir plus vite sur le navire.

Tolstoï

BILLET

À la Petite Charbonnière

Sincères félicitations, et merci pour les heures inoubliables que vous nous avez fait passer l'autre soir.

Vous faites mentir le poète qui, dans un grand proverbe nous dit: "Tout se paye".

Quand on pense... qu'un simple billet nous a servi des instants impayables.

Lorsqu'à l'art vient s'ajouter un charme aussi naturel et discret qu'est le vôtre, que prévoir pour l'avenir?

Nous sommes loin d'être des artistes; mais il nous semble que nous pouvons apprécier tout de même les talents d'une concitoyenne que nous admirons.

Bon courage! Bon succès! Notre meilleur souvenir vous accompagne.

M. et Mme L.-M. Gravel.

Chicoutimi, avril 1951.

PRIÈRE

Non! radieuse enfant, ne franchis pas la porte
Du vieux château pensif où je me suis reclus,
Dans la forêt lointaine où nul bruit ne vient plus
Troubler le long repos de ma jeunesse morte.

Avec ta grâce exquise, entrerait la cohorte
Des folles passions qui font d'un coeur perclus
Un livre neuf encore, aux feuillets jamais lus
Mais dont la pureté souffre d'étrange sorte.

Sois plutôt cette fée aux yeux de velours sombre
Dont, amoureux la veille, on eût baisé la main
Et dont le fin profil luira toujours dans l'ombre.

Mais de grâce, en ce jour, ô jeune fille altière,
Prends pitié du passant trouvé sur ton chemin...
Si tu veux mon bonheur, écoute ma prière.

Auguste BERGOT.

Brest — France.

AUTOUR DU FOYER



POLIR LA SURFACE. DEUX COUCHES DE PEINTURE À L'EXTÉRIEUR. LONGUEUR DU DESSUS: 74"- PIEDS: 17"— PLANCHETTES: 24"— HAUTEUR DU DOSSIER: 20". DEUX COURTES PIÈCES DE 2"x4" SUPPORTENT L'ESSIEU, ASSUJETTIES AU MOYEN DE SOLIDES CRAMPONS. LE DOSSIER SE LÈVE OU SE BAISSE PAR LE JEU D'UNE PAIRE DE SUPPORTS À CRANS.

NUMÉROS DE MAISON

APLANISSEZ LA SURFACE D'UN MORCEAU DE CONTREPLAQUÉ OU DE VIEUX PIN. FIXEZ LES NUMÉROS EN CORDAGE AU MOYEN DE CLOUS OU DE FILS PASSÉS À TRAVERS DE PETITS TROUS. APPLIQUEZ DEUX COUCHES DE VERNIS SPAR SUR TOUTE LA PLAQUE.



UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR Molson's







CHANGEMENTS AUX HORAIRES DES TRAINS
En vigueur
le dimanche,
29 avril 1951



Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez retrouvé les 5, 10, 15ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.



A NOTRE MAGASIN DE CHICOUTIMI SEULEMENT

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT

CHEZ LEGARE MEUBLES

Commençant VENDREDI le 27 AVRIL à 9 hres a. m.

REDUCTIONS DE 20 À 40%

TERMES FACILES SI DÉSIRÉS

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'À LIVRAISON

Mobiliers de Chesterfield

2—Seulement: 3 morceaux rouge et bleu. Couverture rep avec appliqués décoratifs en bois fini noyer. Rég.: $189.00 — **$119.00**

1—Seulement: 3 morceaux rouge et bleu. Couverture rep moderne. Rég.: $204.00 — **$169.00**

2—Seulement: 3 morceaux rouge et Turquoise. Couverture velours Mystic. Rég.: $279.00 — **$219.00**

1—Seulement: 3 morceaux rouge et vert. Couverture velours fleuri. Rég.: $289.00 — **$224.50**

1—Seulement: 3 morceaux vert et rouge. Couverture velours fleuri ton sur ton avec appliqués décoratifs en bois fini nat. Rég.: $269.00 — **$229.00**

1—Seulement: 3 morceaux rouge et vertt Couverture brocatelle de soie. Rég.: $309.00 — **$259.00**

1—Seulement: 3 morceaux rouge et vertt Couverture rep broché de belle qualité. Rég.: $375.00 — **$319.00**

1—Seulement: 3 morceaux gris et rouge. Couverture rep broché de belle qualité harmonisé 2 tons. Rég.: $439.00 — **$359.00**

Sets de Chesterfield

A SECTIONS

1—Seulement: 4 morceaux. Couverture tapisserie fleuri couleur rouge et gris. Rég.: $279.00 — **$239.00**

1—Seulement: 4 morceaux. Couverture rep broché couleur rouge "chinois". Rég.: $449.00 — **$399.00**

Mobiliers de Studio

1—Seulement: 3 morceaux rouge. Bras chromés, couverture velours et rep. Rég.: $219.00 — **$169.00**

1—Seulement: 3 morceaux rouge et vert. Bras chromés, couverture velours. Rég.: $319.00 — **$264.00**

Mobiliers de Davenport

1—Seulement: 3 morceaux rouge et vert Bras chromés, couverture velours fleuri. Rég.: $239.00 — **$179.00**

1—Seulement: 3 morceaux rouge et vert Bras chromés, couverture velours Dover. Rég.: $249.00 — **$169.00**

Davenport et Studio seul

1—Studios seulement, couleur rouge. Couverture rep. Rég.: $73.50 — **$58.75**

1—Davenport seulement, couleur rouge. Couverture rep. Bras rembourrés. Rég.: $99.00 — **$69.95**

1—Davenport seulement, couleur rouge. Couverture rep. Bras rembourrés. Rég.: $109.00 — **$74.50**

ATTENTION — ATTENTION

Refrigérateur 'Albion' Nouveau modèle

7 et 8 pieds cubes. REG. $359.00
QUANTITE LIMITEE
NOUVEAU MODELE

$325

Mobiliers de Chambre

2—Seulement: fini noyer, comprenant 3 mcx. Bureau simple, chiffonnier, lit 4/6. Rég.: $99.00 — **$69.95**

4—Seulement: fini noyer pâle, comprenant 3 mcx. Bureau double, chiffonnier, lit 4/6. Rég.: $119.00 — **$77.50**

3—Seulement: fini noyer pâle, comprenant 4 mcx. Bureau simple, chiffonnier, 2 lits 3/3. Rég.: $119.00 — **$77.50**

1—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $159.00 — **$109.00**

1—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $169.00 — **$119.00**

2—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $184.00 — **$134.95**

3—Seulement: fini noyer, comprenant 3 mcx. Bureau double, Chiffonnier, Lit 4/6. Rég.: $194.00 — **$139.95**

3—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $204.00 — **$149.95**

1—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $174.00 — **$154.00**

3—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $199.00 — **$164.00**

1—Seulement: fini noyer 4 morceaux. Rég.: $249.00 — **$184.00**

1—Seulement: fini noyer, comprenant 3 mcx. Bureau double, chiffonnier, lit 4/6. Rég.: $259.00 — **$189.00**

1—Seulement: fini véritable noyer. 4 morceaux. Rég.: $239.00 — **$194.50**

2—Seulement: fini véritable coeur de noyer. 4 morceaux. Rég.: $269.00 — **$199.00**

1—Seulement: fini véritable coeur de noyer. 4 morceaux. Rég.: $299.00 — **$249.00**

1—Seulement: fini véritable noyer. 6 morceaux. Rég.: $479.00 — **$379.00**

Sets de Cuisine chromés

1—Seulement: Table, 4 chaises. Couleurs gris perle et noir. Rég.: $159.00 — **$89.00**

2—Seulement: Table, 4 chaises. Couleurs gris et rouge ou gris ou noir. Rég.: $139.00 — **$89.00**

1—Seulement: Table, 4 chaises. Couleurs jaune et bleu. Rég.: Rég.: $149.00 — **$109.00**

1—Seulement: Table, 4 chaises. Couleurs rouge et blanc. Rég.: $149.00 — **$119.00**

4—Seulement: Table, 4 chaises. Couleurs assorties. Rég.: $169.00 — **$129.00**

1—Seulement: Table, 4 chaises. Couleurs bleu et jaune. Rég.: $179.00 — **$144.00**

Litterie

18—Seulement Matelas à ressorts. Grandeurs assorties: 4/6 — 4/0 — 3/3. Rég.: $29.95 — **$23.50**

8—Seulement: Ensemble de 3 lits 3 morceaux comprenant lit en métal, sommier à câble et matelas à ressorts. Rég.: $69.50 — **$49.95**

7—Seulement: Lits pliants et matelas de coton. Rég.: $22.95 — **$17.95**

3—Seulement: Lits pliants et matelas à ressorts. Rég.: $36.95 — **$27.50**

Divers

3—Seulement: Cabinet en métal, blanc avec 5 tablettes. Rég.: $18.95 — **$16.95**

3—Seulement: Bibliothèque secrétaire, fini noyer. Rég.: $49.95 — **$34.95**

6—Seulement: Pupitre de vivoir, 1 rangée de tiroirs. Rég.: $25.95 — **$22.95**

2—Seulement: Ensemble de téléphone, 2 morceaux, fini noyer. Rég.: $21.95 — **$16.95**

3—Seulement: ensemble 119 morceaux. Verrerie, 32 morceaux, Coutellerie, 34 mcx. Set de vaisselle, 53 mcx. Rég.: $39.95 — **$34.95**

1—Seulement: Secrétaire bibliothèque, fini véritable noyer. Rég.: $69.95 — **$49.95**

1—Seulement: Secrétaire bibliothèque, fini noyer. Rég.: $64.95 — **$44.50**

1—Seulement: Secrétaire bibliothèque, fini véritable noyer. Rég.: $99.50 — **$79.50**

1—Seulement: Foyer artificiel avec feux. Rég.: $54.95 — **$34.95**

Spéciaux

1—Assortiment de chaises chromées à des réductions allont jusqu'à — **50%**

1—Assortiment de table à café dans les finis nat, noyer et acajou.

1—Assortiment de table de bout dans les finis nat, noyer et acajou.

1—Assortiment de lampe de table de tous genres.

1—Assortiment de lampe torchère.

1—Assortiment d'aluminium à des réductions allant jusqu'à — **50%**

CARPETTES et COUVRE-PLANCHER

Carpettes Bonny-Maid à base de feutre, grandeurs assorties. 6 x 9 — **$6.75**

7½ x 9	9 x 9	9 x 10½	9 x 12
$8.50	$9.75	$10.95	$11.95

800 Verges de couvre-plancher, 2 verges de large à base de feutre. Rég.: $0.59 — **$0.49**

600 Verges de prélarts incrustés à base de canevas. Rég.: $2.50 — **$1.95**

500 Verges de prélarts Rexoleum de luxe, légèrement imparfait. Rég.: $0.59 — **$0.39**

LA CIE LEGARE LTÉE

413 est, RACINE TÉL: 3548 CHICOUTIMI

Une multitude d'autres articles non décrits seront écoulés aux mêmes conditions

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay (Ltée), siège social: 12, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone: 4474 — Téléphone: 4474

Tarifs d'abonnement

Canada: 1 an, $2; 6 mois, $1; 3 mois $0.50.

A l'étranger: 1 an, $3; 6 mois, $1.50; 3 mois, $0.75.

Directeur: Omer Genest, ptre — Secrétaire: Fernand Simard

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa"

CHICOUTIMI, JEUDI, 26 AVRIL 1951

En hommage et reconnaissance

À la mémoire de Monsieur l'abbé André Laliberté

Les lecteurs de ce journal ont appris avec un profond regret le décès de M. l'abbé André Laliberté, dont la personne et la plume leur étaient familières. Pour notre part, ancien collaborateur du cher disparu, ce n'est pas sans une vive émotion que nous songeons qu'il n'est plus, qu'il est retourné à la maison du Père.

Sa vie s'est identifiée à celle du "Progrès du Saguenay" pendant près d'un quart de siècle. Lorsqu'il nous fut donné en 1927 d'entrer au journal devenu quotidien, M. l'abbé Laliberté y était déjà, tout pris au captivant métier de journaliste, aux côtés de M. Eugène L'Heureux. C'est là que nous avons appris à le connaître, à l'aimer, tout en profitant de sa charmante compagnie.

Comment ne pas évoquer l'image de son sourire accueillant, de ce sourire fin, discret, s'épanouissant à l'occasion en un bon mot qui créait autour de lui la cordialité. Nous gardons le souvenir de ses aimables taquineries, qui étaient comme une caresse de son amitié, et aussi de ses bouffées d'indignation qui duraient le temps d'un feu de paille; mais comme elles n'étaient dirigées contre personne et ne visaient que des choses ou des façons de voir, nous aimions ces fureurs d'un moment, qui n'en étaient pas puisque lui-même les noyait immédiatement dans la bonne humeur.

Ce furent des années de travail intense et joyeux. Nous sommes sûr que M. Laliberté les goûta profondément.

* * *

Plus tard, vinrent des heures critiques, et les circonstances le chargèrent alors de lourdes responsabilités administratives. Il les accepta avec ferveur, pénétré qu'il était de la grandeur de l'oeuvre.

En deux mots, la situation se ramenait à ceci: notre région avait le privilège d'avoir un journal totalement dévoué aux intérêts supérieurs de sa population, et voilà que l'entreprise, montée et établie à coups de sacrifices et de générosité, menaçait de disparaître dans la terrible crise économique de 1932-1937. Très conscient de l'importance de l'oeuvre et de la perte irréparable que signifierait sa disparition, M. l'abbé Laliberté mit toutes ses énergies à la sauver, à la maintenir, et à la faire durer.

Dieu sait les soucis et les travaux qu'il s'imposa! En ces années maintenant lointaines, nous assistions un jour à sa messe et, le voyant élever le calice dans l'offrande au Très-Haut, nous savions ce que demandaient ses deux bras tendus vers le ciel,—nous le savions sans qu'il l'eût dit, parce que le sort incertain de l'oeuvre était alors sa préoccupation constante et qu'il portait le fardeau de son existence.

Il est donc inutile de tout peser par le menu pour évaluer ce que ce journal doit au zèle de M. l'abbé Laliberté.

* * *

Pendant qu'il peinait ainsi à la survie de l'oeuvre même, sa plume de journaliste gardait toute sa fécondité. Il écrivit dans ces pages pendant vingt ans et plus. Il serait difficile de résumer les travaux d'une aussi longue et fructueuse carrière. Suivre le cours des événements et donner une attention continue à l'actualité sans cesse changeante et mouvante, cela tient à l'essence même du métier. La presse est nécessairement une forgeuse d'opinions, de manières de voir, de penser.

Pour guider sa plume et le journal qu'il dirigeait dans cette tâche si délicate et pleine de conséquences, M. l'abbé Laliberté avait ses points d'appui, des normes stables d'appréciation. S'agissait-il de matières sur lesquelles l'Eglise ou l'Autorité religieuse avait fait connaître sa pensée (exemple: régime des salaires, syndicalisme), il appréciait les faits à la mesure de cet enseignement et de ces directives. S'agissait-il des problèmes de la vie économique ou politique du pays, de la province, une seule règle le guidait: le bien commun.

Fils de la région, il lui portait naturellement une affection particulière; il l'aimait avec passion, à la façon d'une mère, comme il aima jalousement ceux de sa race.

Dans la sphère où la Providence le plaça, il fut le bon ouvrier des bonnes causes, l'artisan d'une opinion saine, et un efficace serviteur des intérêts qui nous sont chers à tous. Son apostolat de presse en fut un d'amour, à la dimension d'une âme de prêtre,—dans un temps où la haine, ayant sa plus haute expression en des dictateurs comme Hitler ou Staline, apparaissait faussement comme le levier du monde à des multitudes séduites par ses succès.

* * *

Il était toujours intéressant à lire, même pour les plus difficiles, et sur les sujets les plus divers. C'est qu'il savait écrire. Sa phrase incisive reflétait la ferveur continue de sa pensée. Un article de M. l'abbé Laliberté (et souvent signé: Philippe) avait de l'allant, du nerf; d'autre part, quel que fût le feu intérieur qui l'animait, son sens naturel de la mesure gardait le dessus jusque dans les mots. Sa finesse d'esprit plaisait, et en même temps il était incapable de blesser, tant sa délicatesse d'âme était grande.

Le fameux "Pont de Ste-Anne", qui revenait chaque semaine avec ses mots d'esprit, ses brèves observations piquantes, est encore dans toutes les mémoires. Et que dire des beaux morceaux que lui inspiraient des fêtes religieuses comme Noël ou Pâques? Un souffle rare les animait, et sa main d'artiste enchâssait sa pensée dans une phrase rythmée, ciselée, qui donnait au tout un reflet de beauté.

Nous sera-t-il donné un jour de relire un choix de ces articles? Nous le souhaitons et l'espérons.

* * *

Nous savons que d'autres plumes plus habiles rendront au cher disparu un juste hommage.

Qu'on nous permette de déposer sur sa tombe ce souvenir ému d'un ancien compagnon de travail.

Joseph DANDURAND

L'Église catholique est contre la guerre

L'Osservatore Romano est le journal officieux du Vatican. Dans son numéro du 24 février dernier, son directeur, le comte Della Torre, écrivait les lignes suivantes qui sont significatives et décisives:

"Le Saint-Siège n'a jamais à aucun moment désiré la guerre et ne la désirera jamais, même celle qui serait faite pour éliminer le péril communiste. Toujours, au contraire, il a invoqué et invoquera le maintien de la paix, fût-ce avec les puissances communistes, jusqu'aux extrêmes limites des nécessités de conservation. Et cela parce que... d'une guerre même victorieuse de la part des anticommunistes, le Saint-Siège n'attend ni la sauvegarde de la religion, ni le triomphe du christianisme, ni la suprématie du catholicisme, mais au contraire le bouleversement de la foi religieuse, la négation de la bonne nouvelle chrétienne, le renforcement des esprits et des forces anticatholiques."

Ainsi l'Eglise met au-dessus de tous les autres biens terrestres le maintien d'une paix juste entre les peuples.

Combien cependant ignorent cette attitude, surtout en certains pays où des campagnes d'opinion tenaces et mensongères présentent les faits sous un tout autre jour.

Aussi l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France a-t-elle décidé de tenter d'éclairer le public. Elle vient de confier au mouvement Pax Christi la tâche d'organiser une journée pour la paix le 6 mai prochain dans toutes les paroisses de France.

Cette journée aura pour but principal de faire mieux connaître l'attitude de l'Eglise sur la paix, ce qu'elle a fait et ce qu'elle continue de faire pour empêcher la guerre, pour établir la paix sur des bases justes et solides.

(I S P)

PENSÉE-FORCE

Vieux préjugés de classe

La vraie charité doit nous préserver de toute démagogie, qu'elle soit de droite ou de gauche, et nous pousser à aimer les autres et à nous dévouer pour eux sans calcul et sans arrière-pensée dans un esprit de justice et de vérité.

N'arrive-t-il pas aussi que nos conversations et nos propos révèlent, peut-être inconsciemment, notre manque de sens social chrétien, quand nos paroles traduisent des jugements de dédain méprisant ou des regrettables incompréhensions?

Comme le disait un jour R. Garric: "Combien parmi ceux qui se croient à l'abri de l'esprit de classe, qui laissent encore échapper de ces formules ou de ces mots terribles, qui n'ont été sans doute ni consentis, ni médités, mais qui contribuent à rendre tenaces de vieux préjugés et à aigrir les coeurs!"

(Bulletin des Industriels belges).

Statistiques missionnaires

On vient de publier sur les divers pays de l'Afrique des statistiques religieuses vraiment reconfortantes. L'Ouganda, célèbre par les martyrs que béatifia Benoit XV, ne comptait que 120,000 catholiques en 1920. Ils sont 1,171,000 en 1949.

La grande île de Madagascar est passée de 260,000 catholiques en 1920, à 692,000 en 1949.

Mais le record des conversions appartient au Ruanda-Urundi, passé de 26,000 à 1,053,000; au Cameroun, de 30,000 à 514,000; au Congo belge, de 500,000 à 2,908,000.

Au total, l'Afrique noire qui ne comptait que 2 millions de catholiques, en 1920, en a aujourd'hui 14 millions, et la moitié d'entre eux se trouve, non plus le long de la Méditerranée, mais en pleine Afrique centrale, et ce sont d'authentiques africains.

A ce tableau si consolant, il y a une ombre: si, en 1900, l'Afrique avait 1,735 prêtres, aujourd'hui, elle en compte 9,402, soit cinq fois plus; mais pendant ce même demi-siècle, le nombre des catholiques s'est multiplié par douze.

Les Néo-Canadiens

Les appels répétés de Pie XII en faveur des réfugiés ont été entendus. A l'instar de plusieurs autres pays, le Canada a ouvert ses portes à bon nombre de ces malheureux, obligés de fuir leur patrie pour vivre en paix dans un travail rémunérateur et la fidélité à leurs devoirs religieux.

Mais cette immigration nous impose des obligations. Elle nous amène des catholiques qui ont besoin de notre sympathie, de notre aide pour garder et pratiquer leur foi. Et, vu leur nombre, c'est un effort collectif qui s'impose à nous.

C'est ce qu'ont compris quelques groupements dont la Commission des écoles catholiques de Montréal. Elle a établi un service spécial des Néo-Canadiens, confié à l'un de ses membres. Celui-ci a bien voulu exposer au public l'esprit qui anime ce service et le travail qui a été fait jusqu'ici. On lira avec intérêt cet opuscule que publie l'Institut Social Populaire dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts. Il se vend 15 sous au secrétariat de l'I. S. P., 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

POLITIQUE PROVINCIALE

En faveur d'une immigration française et belge

L'opinion publique la réclame. — Le premier ministre la voit d'un bon oeil maintenant. — Trois faits qui expliquent cette évolution.

De notre correspondant particulier)

Québec, le 23. — Confirmant une nouvelle dont les lecteurs de cette chronique avaient eu la primeur, l'hon. Maurice Duplessis a annoncé, dans sa dernière conférence de presse, qu'il avait profité de la visite du président Auriol à Québec pour lui dire que les Français désireux de s'établir dans la province de Québec seraient les bienvenus. La même invitation a été faite aux Belges lors d'une récente entrevue que le premier ministre a eue avec le vicomte Alain du Parc, ambassadeur de Belgique au Canada.

"Les développements industriels de la province sont énormes", a-t-il expliqué aux journalistes. *"Sans sacrifier les droits qui appartiennent en premier lieu aux gens de la province désireux de s'en prévaloir, nous sommes d'opinion qu'une saine immigration française et belge, basée sur une sélection bien faite, serait avantageuse pour la province".*

C'est la première fois que M. Duplessis se prononce d'une façon aussi nette sur cette question. Jusqu'à ces dernières semaines, il semblait s'opposer à toute immigration, d'où qu'elle vint. A ceux qui souhaitaient voir le gouvernement de Québec faire contrepoids aux mesures prises par l'Ontario en faveur d'une immigration britannique, il répondait qu'il ne fallait pas aggraver les dangers de chômage et la pénurie de logements en invitant des étrangers à prendre la place de nos gens.

Il semblait redouter aussi que les immigrants, même Français ou Belges, ne fussent les véhicules d'idées incompatibles avec notre mentalité et nos traditions.

On connaît la boutade qu'il ne s'est pas gêné de servir à des représentants très haut cotés de notre ancienne mère-patrie: "Un Canadien, c'est un Français amélioré". Il entendait souligner par là qu'en bien des domaines, spécialement celui des traditions religieuses et familiales, nous n'avons pas de leçon à prendre de nos cousins d'outre-Atlantique, bien au contraire.

* * *

Lorsqu'il parlait ainsi, le premier ministre exprimait en somme l'opinion de la très grande majorité des Québécois. Mais l'opinion publique a sensiblement évolué depuis quelque temps. Et lorsqu'il déclare aujourd'hui *"qu'une saine immigration française et belge, basée sur une sélection bien faite, serait avantageuse pour la province"*, il reste d'accord avec la masse des Canadiens français.

Trois faits principaux, selon nous, ont contribué à cette évolution parallèle qui se manifeste dans l'esprit du public et celui de nos gouvernants.

M. Duplessis en a mentionné un: l'essor industriel de la province. Cet essor est tel que malgré les dizaines de millions dépensés pour le développement de l'enseignement supérieur et de l'enseignement spécialisé, nous manquons toujours lamentablement d'ingénieurs et de techniciens. Les compagnies nouvelles formées pour l'exploitation de nos ressources minières, hydroélectriques et autres sont tenues de donner la préférence aux nôtres, mais il leur faut quand même faire appel à des gens de l'extérieur pour compléter leur personnel qualifié. Mieux vaut pour nous que cet apport extérieur soit fourni par une immigration française, ou tout au moins latine.

* * *

Le second fait réside dans l'inéluctable politique d'immigration du gouvernement fédéral. Nous avons beau nous y opposer, échafauder les plus beaux arguments et faire entendre les plus véhémentes protestations, rien n'y fait. La majorité qui gouverne à Ottawa nous impose sa volonté.

Puisqu'il en est ainsi, notre choix se limite à deux alternatives: rester à l'écart du mouvement et laisser agir seuls ceux qui ont intérêt à ce que l'immigration se fasse uniquement au profit de l'élément anglais du pays; ou offrir notre coopération de façon à détourner à notre avantage une proportion substantielle des nouveaux venus qui, de toute façon, nous arrivent au rythme de 150,000 par année.

Dans les circonstances, mieux vaut entrer dans la ronde et tirer, d'une situation inéluctable, le meilleur parti possible.

* * *

Le troisième fait qui contribue à modifier notre attitude réside dans les contacts plus suivis et plus intimes que nous entretenons avec la France, dont nous ne sommes plus séparés que par douze ou quinze heures de vol. Etudiants, congressistes et touristes qui ont connu Paris, ne fut-ce qu'en passant, savent jusqu'à quel point nous aurions besoin de tonifier notre vie française.

Evidemment, il faudrait exercer un contrôle rigoureux sur le choix des aspirants, afin que l'immigration ne serve pas de cheval de Troie à une propagande antireligieuse ou autrement subversive. Et c'est justement là où la coopération du gouvernement de Québec devient nécessaire.

Cette "sélection bien faite" dont parle M. Duplessis suppose la création d'organismes qui s'occuperaient du choix des immigrants et de leur adaptation à la vie québécoise. Puisse-t-on se hâter de les mettre sur pied.

Bruno VALIN

Ainsi va le monde

La controverse MacArthur engage la paix du monde entier

Depuis l'arrivée du général MacArthur les Américains sont plongés dans un controverse extrêmement passionnée. Je n'ai pas souvenir d'une aussi sérieuse division des esprits en face d'un aussi grave danger national. L'ancien commandant des forces américaines en Extrême-Orient est devenu une idole que les foules délirantes acclament et vénèrent. La personnalité attachante du général explique en grande partie ce déchaînement populaire. Les Etats-Unis n'ont pas beaucoup de grands hommes.

En voici un qui porte la marque authentique d'un destin qui dépasse la commune mesure. Ce n'est pas un politicien habitué aux habiletés mesquines et partisanes. C'est un soldat, un vainqueur, un héros. Il revient en son pays après quatorze ans d'absence, le front couronné de victoires aussi étonnantes qu'innombrables. Il a pacifié l'empire japonais. D'un peuple ennemi il a fait un admirateur et un allié.

Les foules américaines sentent confusément qu'elles sont en présence d'un homme au jugement clair et à l'autorité ferme. Et il y a aujourd'hui des millions d'Américains qui, s'ils en avaient le choix, s'en remettraient à lui de la responsabilité d'assurer la paix, de repousser le danger qui menace la paix mondiale et de protéger leur propre sécurité.

Auprès de lui Harry Truman paraît terne et de petite taille. Et l'on soupçonne que ceux qui ont machiné et décidé de remettre en d'autres mains le commandement suprême des forces alliées en Asie ont obéi à des motifs obscurs et peut-être à des pressions étrangères: de là les craintes des hommes d'Etat britanniques.

Le discours du général

Le général Douglas MacArthur a porté la parole devant les membres du Congrès le 19 avril. Discours historique qui oblige la population américaine et les gouvernements étrangers à reviser leurs positions et à se placer bien en face de la situation extrêmement périlleuse créée par l'intervention de la Chine en Corée.

L'orateur a parlé en soldat et en homme qui connaît à fond l'histoire, l'évolution et les aspirations des peuples asiatiques. Il abhorre la guerre et il l'a dit. Il a rappelé la déclaration qu'il avait faite en septembre 1945, après que le Japon eût rendu les armes. Il avait dit alors que ni les alliances militaires ni les ligues des nations n'avaient réussi à assurer la paix. Celle-ci est avant tout un problème d'ordre spirituel: pour sauver la chair il faut tout d'abord sauver l'esprit.

Avant d'aborder la question des opérations militaires, disons que le général MacArthur a condamné la séculaire exploitation des populations asiatiques par l'impérialisme européen. La guerre a éveillé le nationalisme des peuples jaunes. Et ce nationalisme s'exprime par un double désir: celui de relever le niveau d'existence des populations et celui de secouer la tutelle étrangère, quelle qu'elle soit.

La guerre de Corée

Si le général MacArthur abhorre la guerre, il n'a jamais manqué d'y faire face avec un courage exemplaire. Il a approuvé la décision de Washington d'intervenir en Corée; depuis quelque temps déjà il avait prévu les événements. Il a assumé le commandement des forces alliées dans la presqu'île coréenne et il y a remporté des victoires rapides. Mais la Chine communiste est intervenue avec d'innombrables troupes d'infanterie. Dès cet instant il aurait fallu reviser les plans stratégiques pour vaincre ce nouvel ennemi.

Dans ce but, l'ancien commandant des armées des Nations Unies a demandé: 1) l'intensification du blocus contre la Chine; 2) le blocus naval de la côte chinoise; 3) l'abolition des restrictions relatives aux envolées de reconnaissance au-dessus des côtes de la Chine et de la Mandchourie; 4) l'emploi des troupes chinoises de Formose. Le général a été sévèrement critiqué dans bien des milieux pour avoir entre-

(Suite à la 5e page)

Au secours

Une religieuse prisonnière en Russie nous écrit

Victimes du joug communiste, quinze millions de Russes et de non-Russes, Lithuaniens, Polonais, Estoniens, etc., souffrent atrocement dans les camps de concentration de l'U.R.S.S. Chers amis du mouvement Pro Russia, lisez la lettre suivante qui a réussi à franchir le rideau de fer. Cette lettre a été écrite par une religieuse qu'on a emmenée là-bas, avec des centaines d'autres. Vous ne pourrez retenir vos larmes.

"Enfin, je trouve une occasion de vous donner signe de vie. Cette lettre parviendra-t-elle à vos mains? Il y a déjà si longtemps que nous avons été traînées en Russie! N'avez-vous pas senti combien de fois mes angoisses et ma nostalgie se portaient vers vous? Combien de fois je crie: Ne nous oubliez pas? Priez pour nous! Aidez-nous! Nous sommes si pauvres! Nous sommes si abandonnées, plongées dans une misère si épouvantable! Ne nous oubliez pas! Priez pour nous! C'est affreux ce que nous avons ici à souffrir! Il y a avec nous environ 1500 religieuses. Nous sommes traitées comme des bêtes, contraintes au travail à coups de fouet. Nous sommes plus misérables que des bêtes, parce que personne ne s'occupe de nous. Si nous sommes épuisées et tombons mortes, si un gardien nous frappe jusqu'à nous tuer, nul ne s'en inquiète. Sans dire une parole, avec le coeur brisé et sans courage, comme étourdies, nous allons en titubant à notre travail. Et si le travail n'avance pas assez vite, ou si le gardien est de mauvaise humeur, il fait claquer le fouet sur nous. Au début, nous avons construit un grand pont sur le Dnieper. Dur travail, même pour des hommes! Nous avions à trainer les poutres de fer et à les faire passer à travers le large fleuve. Celle qui tombait sentait tomber le fouet sur elle. Si elle ne se relevait pas, elle était jetée à l'eau à coups de pieds. Longues journées d'un rude labeur! Et comme nourriture un morceau de pain sale et une soupe claire. Beaucoup de secours ont succombé et nous envions leur sort. Actuellement, nous travaillons dans une mine de cuivre.

Si, au moins, nous avions trouvé quelqu'un pour nous donner du courage, nous encourager et nous aider un peu! Mais nous n'avons personne! Nous sommes totalement abandonnées et seules. Il n'y a pas de dimanches pour nous, il n'y a pas de fêtes. Rien que des jours monotones de travail, de faim, de coups, une baraque misérable et froide, de grossiers lits de camp, sans chaleur, pleins d'insectes et de saleté. Nous sommes vêtues de haillons et dans ce pénible travail, nous n'arrivons jamais à chasser la faim. Nous ne sommes plus des personnes. Ah! si vous saviez combien notre vie est dure et combien épouvantable notre misère! Nous faisons tout ce qui nous est possible pour ne pas perdre la foi en la Providence de Dieu! Et nous répétons sans arrêt: "je crois, j'espère"! Mais c'est pour notre âme la nuit obscure, ce sont les ténèbres les plus épaisses! Aucun exercice de piété pour nous fortifier, et cela fait déjà deux ans sans la communion. Nous sommes abandonnées et oubliées de tout le monde!

C'est si terrible de n'avoir plus d'espérance, de ne plus voir une étoile! Vous comprendrez maintenant que le doute nous assaille! Comment Dieu peut-il permettre cela? Pourquoi tout cela? Combien cela durera-t-il? Et le désespoir nous donne des morsures! Mère, pouvez-vous imaginer ces souffrances? Et personne nous aide! Cela est au-dessus de nos forces. Cependant, nous nous recommandons à Dieu et nous nous abandonnons à sa Providence. Pour tout dire, nous avons toutes le crucifix sur la poitrine et dans cette détresse, nous nous attachons à Lui, et dans cet abandon nous voulons lui rester fidèles jusqu'à la mort! Cependant, priez pour nous! Priez, priez! Ce que nous avons à souffrir, jour après jour, ne se peut décrire. Malgré tout, nous croyons que Dieu a permis ces épreuves pour le bien de nos âmes. Je ne puis tout vous dire. Comme on nous humilie, pauvres femmes; comme on nous déshonore et nous traite à coups de pieds!

Nous n'avons pas le moindre droit. On nous foule aux pieds. Nous sommes livrées sans défense, aux caprices les plus insatiables. Oh! quelles nuits lorsque — en raison de la lassitude terrible — nous n'arrivons pas à trouver le sommeil et que nous crions et que la mort nous guette sans cesse!

O mère, je ne veux pas affliger davantage votre coeur! Et cependant, je ne vous raconte qu'une petite partie de nos maux! Dieu veuille nous regarder avec miséricorde, pauvres religieuses, rejetées comme des ordures, et que, malgré tout, nous croyions en Lui, que nous L'aimions et que pour Lui nous supportions cette interminable mort!

Votre pauvre fille

C'est cela, le communisme vrai... du sang, des larmes, des esclaves et des martyrs. Et durant ce temps, nous vivons bien, la nourriture ne fait pas défaut, les tavernes ne désemplissent pas de chrétiens, ni les cinémas, ni les clubs... Et les dirigeants de l'U.R.S.S. siègent aux Nations-Unies, leurs ambassadeurs vivent parmi nous, à côte de nous...

Comme il faut prier pour que le monde retrouve sa tête et comprenne enfin! Comme il faut prier aussi pour nos frères russes et non-russes persécutés qui expient, pour la terre entière, dans les camps de concentration de l'U.R.S.S.! Prière et Pénitence... Lourdes... La Salette... Fatima... Pie XII. L'Année Jubilaire. Et nous ne sommes pas encore à genoux!

Faites parvenir votre adhésion à: Mouvement Pro Russia, Le Centre Catholique, 1, rue Stewart, OTTAWA, Ont., Canada.

Toute contribution financière personnelle ou de groupe, aidera aussi grandement le Mouvement. Merci!!!

SAUVEUR DU MONDE: SAUVEZ LA RUSSIE!

Propos du mois

Avril pittoresque

par Robert Delys

SES ORIGINES

Sait-on qu'après avoir été le second de l'année romaine, Avril fut le premier mois de l'année française qui, jusqu'au règne de Charles IX, commençait à Pâques, et qu'il tire son nom, si l'on en croit Ovide, du mot grec "Aphrodite", qui désignait Vénus, à laquelle il était consacré? Mais d'autres étymologistes qui semblent plus experts font dériver Avril (Aprilis en latin) du terme "aperire" qui veut dire "ouvrir", ce qui s'explique à l'heure où la terre s'ouvre pour laisser apparaître les plantes et où les bourgeons éclatant pour donner naissance aux feuilles.

CE QU'ON DIT DE LUI

Alors que le printemps montre, au coin des haies, son museau rose, enfoui dans sa collerette de fleurs de pêchers et de cerisiers, comment s'étonner qu'Avril soit le mois béni des poètes?

Après les semaines mélancoliques de l'hiver, il n'annonce pas seulement le réveil de la terre, mais encore le retour, dès sa première journée, de la saine gaieté populaire, avec sa joyeuse pêche de poissons d'Avril.

Les mystificateurs ont préparé des farces nouvelles et les naïfs n'ont qu'à bien se tenir: plus d'un va partir, une fois de plus, en chasse de découvertes impossibles.

Pourtant, le mois présente une ombre à son tableau riant: il est, en effet, celui de la lune rousse et chacun sait que la réputation de celle-ci laisse pas mal à désirer, que ce soit à tort ou à raison. Souhaitons qu'elle ne cause pas trop de ravages aux champs, et voyons à ce sujet ce que disent les vieux proverbes auxquels il convient toujours de se reporter quand il s'agit de météorologie agricole.

Le premier de tous et le plus célèbre est celui qui conseille, avec une sagesse née de l'expérience, de ne pas "ôter un fil" durant ses quatre semaines et d'attendre Mai pour se débarrasser des manteaux et des pull-overs. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'

Il n'est si gentil mois d'Avril
Qui n'ait son chapeau de grésil.

Et la température manifeste de terribles sursauts, dont il faut, au surplus, se féliciter, car:

Avril froid et Mai chaud
Remplissent la grange jusqu'en haut

Quand Avril est froid et pluvieux,
Les moissons n'en vont que mieux.

Avril pluvieux et Mai venteux
Font l'an fertile et plantureux.

Réflexions

Les Rogations

Le 25 avril et les trois jours qui précèdent l'Ascension sont des jours de Rogations (rogare: prier), c'est-à-dire, de prières extraordinaires, qui consistent, en plus d'une Messe spéciale, en une procession, et dans laquelle on chante les Litanies des Saints.

Le cérémonial est à peu près le même pour les deux fêtes; l'origine toutefois est différente. La procession du 25 avril est appelée: "Litanie Majeure", celles des trois jours précédant l'Ascension s'appellent: "Litanies Mineures".

La Litanie Majeure du 25 avril était d'origine romaine, et avait remplacé une fête païenne en l'honneur du dieu Robigus qu'on invoquait pour préserver les moissons de la rouille (rouille: robigo). Les Litanies Mineures des trois jours précédant l'Ascension sont d'origine française, dans le diocèse de Vienne. Vienne est au Nord-Ouest du Mont de l'Oblou: ce qui nous rappelle la tragédie des Pélerins Canadiens du 13 novembre 1950.

Les Litanies Mineures furent instituées par l'évêque Saint Mamert en 470. En effet la contrée était affligée de diverses calamités; des tremblements de terre avaient détruit les maisons; les bêtes feroces, les loups, les ours pénétraient à l'intérieur des villes, et en 469, pendant que l'Evêque célébrait la vigile pascale, la foudre mit le feu au palais royal de Vienne. L'Evêque ordonna donc avant l'Ascension un jeûne de trois jours et les fléaux cessèrent.

Merveilleux don de la Canada Steamship Lines à la province

L'honorable Omer Côté, C.R., Secrétaire de la province, nous apprend que la Canada Steamship Lines vient d'offrir à la province, à titre gracieux, les magnfiques boiseries de la Maison Fargues, 92, rue Saint-Pierre, à Québec, M. R.-B. Thomson, vice-président et secrétaire de la Canada Steamship Lines, a confirmé la nouvelle, au nom de sa compagnie, et il nous a aimablement fourni certains détails sur ces boiseries et sur la maison Fargues elle-même. M. Thomson a insisté sur le fait que le splendide cadeau de sa compagnie à la province de Québec donné par l'entremise du Secrétaire de la province.

"Les splendides boiseries et panneaux de la Maison Fargues, gravés et posés entre 1781 et 1784, par des artisans québecois, dans les chambres vestibules et cages d'escaliers de l'historique maison, sont un cadeau de grande valeur", a déclaré l'hon. Omer Côté, en nous apprenant la nouvelle de ce don à la province". Le gouvernement est reconnaissant, avec tout le peuple", a-t-il poursuivi, "très reconnaissant même à la Canada Steamship Lines de ce beau geste. Car il s'agit d'un présent dont le prix ne peut pas s'évaluer en espèces sonnantes. Désormais, la population du Québec, les millions de touristes qui nous visitent chaque année et les Canadiens des générations futures auront la chance d'admirer des panneaux fins et des bois gravés très représentatifs de la plus glorieuse époque de l'art artisanal au Canada français.

Ajoutons aux déclarations du Secrétaire de la province que la Maison Fargues fut *construite entre* 1781 et 1784, sur les instructions de Madame Pierre Fargues, veuve de Pierre Fargues, commerçant très en vue de l'époque qui suivit le siège historique de 1759. Depuis déjà longtemps, la maison Fargues servait à des fins commerciales. Heureusement, les exigences du négoce ont respecté les boiseries de l'antique demeure. Et ainsi, grâce à l'amabilité de la Canada Steamship Lines et au respect que ses directeurs portent aux oeuvres d'art, le gouvernement de la province de Québec pourra conserver à la postérité ces travaux d'art qui diront, aux générations futures, l'adresse merveilleuse, le talent véritablement artistique des artisans, sculpteurs sur bois et ébénistes dont le Québec pouvait s'enorguellir au 18ième siècle.

L'Alcool, ennemi No 1

Le Dr Charles Mayo, le fameux chirurgien de la clinique de Rochester, dit à propos d'alcool: "Vous pouvez toujours vous en tirer avec une jambe de bois, mais vous ne vous en tirerez pas avec une tête de bois! C'est la tête qui compte. Mais si vous voulez garder votre tête, tout votre corps doit être en santé. Et pour ce, il vous faut fuir l'alcool, qui empêche un homme de faire sa vie et de remplir sa destinée".

Le Dr Haven Emerson, du Collège des Chirurgiens de l'Université Columbia, apporte encore cet autre témoignage: A une époque où la précision, la rapidité, la souplesse, la sûreté du corps et de l'esprit sont indispensables au maintien de la société, il est évident que la tolérance de l'abus des boissons, qui amollissent l'esprit et le corps et les prédisposent à la maladie, marque un manque d'esprit national et, dans certain cas, constitue une véritable trahison de la patrie".

Des médecins et des patriotes éminents redisent à leur façon ce mot des autorités de l'Eglise du Québec: "L'Alcool, ennemi No 1".

Les grandes lignes du dernier budget du ministre des finances

Nous empruntons à "Commerce-Montréal" ce résumé très substantiel du dernier budget de M. Abbott.

Impôt sur le revenu personnel

1.—Les taux de base et les exemptions restent les mêmes.

2.—L'impôt sur le revenu personnel est augmenté de 20 p.c. au moyen d'une nouvelle taxe de défense en vigueur le 1er juillet.

3.—Les cotisations professionnelles et syndicales, et certaines autres dépenses de voyage, le loyer d'un bureau, le salaire d'un adjoint, etc., seront déductibles du revenu imposable de 1951.

4.—Les membres des forces armées jouiront d'un système simplifié qui permettra de retenir à la source le plein montant de la taxe déductible au lieu de 90 p.c. comme chez les civils.

5.—Les dépenses encourues sur prescription médicale pour des traitements à la cortisone, à l'insuline, à l'ACTH et certaines autres drogues administrées en vue de traiter l'anémie pernicieuse seront admises en déduction du revenu imposable avec les autres dépenses médicales.

Impôt sur le revenu des compagnies

1.—Sur des profits inférieurs à $10,000, l'impôt sera le même, soit 15 p.c.

2.—Sur des profits supérieurs à $10,000, l'impôt est augmenté de 20 p.c. passant de 38 p.c. (ou 33 p.c. dans certains cas) à 45.6 p.c. rétroactif au 1er janvier 1951.

3.—Les montants qui étaient alloués pour dépréciation aux fins de l'impôt, ne le seront plus pendant quatre ans à *compter du 10* avril 1951 sur les actifs liquides nouveaux et non essentiels avec certaines exceptions et d'autres qui exigeront une autorisation par le ministre de l'industrie et du commerce.

4.—L'augmentation de l'impôt ne devra pas réduire le taux des profits à moins de 5 p.c. du capital d'une compagnie.

5.—Au sujet du 15 p.c. d'impôt sur les compagnies ayant un profit inférieur à $10,000, une compagnie ne sera censée être apparentée à une autre que si ceux qui contrôlent possèdent des parts du capital des deux compagnies.

6.—Les déductions aux fins de l'impôt sont prolongées une autre année en ce *qui concerne les dépenses* énormes par les compagnies dans les travaux d'exportations effectués dans le but de découvrir du pétrole, du gaz naturel ou des gisements miniers.

7.—L'exemption de trois ans dont jouissaient les nouvelles mines sera étendue aux mines venant en production en 1953 et 1954.

Les taxes en général

1.—La taxe de vente générale est portée de 8 p.c. à 10 p.c.

2.—La taxe spéciale d'accise est portée de 15 p.c. à 25 p.c. sur les automobiles, les radios, les fourrures, la bijouterie, et tous les autres articles décrits à la cédule de la loi.

3.—Une nouvelle taxe d'accise de 15 p.c. s'applique immédiatement sur les réfrigérateurs, les lessiveuses et les poêles de cuisine à l'exception de poêles au charbon et au bois.

4.—La taxe sur le paquet de 20 cigarettes est portée de 20 à 23 cents; celle sur le tabac de 67 cents à $1.15 la livre.

5.—Les taxes sur le papier à cigarettes en feuilles ou en tube sont abolies.

6.—La taxe sur les bonbons, le chocolat, la gomme à mâcher est réduite de 30 p.c. à 15 p.c. en vigueur dès le 11 avril.

7.—Pas de changement au sujet des vins et spiritueux.

8.—La taxe sur la cortisone et l'ACTH est abolie.

Les nouveaux tarifs établis

1.—L'entente internationale conclue à la conférence de Torquay (Angleterre) entre les différents pays participants sera rendue publique le 9 mai prochain.

2.—Des changements aux tarifs abolissent ou réduisent immédiatement les droits perçus sur l'outillage utilisé par les cultivateurs, les pêcheurs et les compagnies minières.

3.—Les immigrants qui ne peuvent apporter leur capital en devises pourront cependant, pendant les trois ans qui suivent leur arrivée, faire venir leurs biens mobiliers exempts de douanes.

La campagne du timbre de Noël

Dans la région

La campagne du timbre de Noël de 1950, dans les principales villes de notre région, a rapporté la somme de $9,902.77, répartie comme suit: Arvida, $1,231.75; Baie des Ha! Ha!, $677.45; Chicoutimi, $1,-551.41; Jonquière, $342; Kénogami, $410.52; Roberval, et Lac St-Jean, $3,442.62; comté Saguenay, $2,247.-02.

Dans la province de Québec, moins Montréal et les comtés voisins, la campagne a rapporté $117,-276.59, soit $538.39 de plus que celle de 1949.

Différend résolu

La Commission des Affaires Municipales a refusé à la Commission scolaire de Jonquière la permission d'en appeler à la Cour Suprême pour régler son différend avec l'organisme appelé Jonquière-Loisirs.

Le jugement de la Cour d'Appel qui a donné gain de cause au Jonquière-Loisirs demeure donc en vigueur à la suite de ce refus.

Cette décision n'aide pas la cause de la Commission scolaire qui a un déficit de $78,000 pour l'année 1949-50. Des officiers de la Commission se sont rendus à Québec pour obtenir un octroi de $36,000 qui équilibrerait le budget; le déficit est déjà en partie comblé par l'octroi de $42,000 obtenu par l'Honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie.



C'est si facile de faire du thé délicieux avec les

SACS DE THÉ "SALADA"

Le BON VIEUX

CIGARE PEG TOP

BOUT PERCÉ... PRÊT-À FUMER

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Quel goût savoureux!



Toujours délicieusement sucrés à point! La céréale de riz la préférée au Canada par plus de 5 contre 1!

et quelle économie!

Elle est extraordinairement nourrissante! Pas de cuisson, pas de préparation! Portions supplémentaires dans la nouvelle grande boite plus économique!

Elle chante joyeusement



LA PLUS "JOYEUSE" CÉRÉALE AU CANADA
CHOIX DE 2 FORMATS:
NOUVEAU format économique de 9½-oz.
Format ordinaire et commode de 5½-oz.

-elle est si croustillante!



Seuls les Rice Krispies chantent "Cric! Crac! Croc!" lorsqu'on les arrose de lait.

Savourez les Rice Krispies aujourd'hui même!

"Rice Krispies" est la marque déposée de la Kellogg Co. of Canada, Ltd., pour sa délicieuse céréale: le riz soufflé au four. Droits reservés pour 1951 par la Kellogg Co. of Canada, Ltd.

Ainsi va le monde

(Suite de la 4e page)

tenu ces vues. Mais celles-ci, a-t-il prétendu, étaient partagées par les principaux chefs militaires.

MacArthur a demandé des renforts, mais on lui a répondu qu'on ne pouvait pas lui en fournir. Il a alors répliqué que si on ne permettait pas de détruire les bases de ravitaillement au nord du fleuve Yalou qui sépare la Chine de la Corée, si on ne permettait pas aux forces nationalistes chinoises de Formose de tenter des diversions en Chine, et si on ne permettait pas, non plus, d'établir le blocus naval des côtes chinoises afin d'empêcher l'ennemi de recevoir des approvisionnements de l'extérieur, alors on ne pouvait pas espérer de remporter la victoire en Corée.

Victoire ou défaite?

Or il n'y a qu'un but à atteindre dans la guerre: la victoire. Il n'y a aucune alternative à la victoire. C'est la victoire ou la défaite. Certes, dans l'esprit de certaines gens, il y a une attitude intermédiaire entre la victoire et la défaite: celle de l'apaisement. Le général a écarté cette dernière solution avec mépris. Il en a souligné avec raison les dangers inévitables.

Pour lui, tout se ramène à ceci: ou déclencher des opérations majeures contre l'ennemi (en l'occurence: la Chine communiste ou soutenir une guerre épuisante et coûteuse qui se prolongera indéfiniment. Il y en a qui soutiennent que des opérations majeures contre la Chine déclenchera une guerre avec celle-ci. A cela le général rétorque que cette guerre sévit déjà et que la Chine fait un effort maximum en Corée. Il y en a d'autres qui craignent l'entrée en lice de la Russie. Le général MacArthur ne croit pas en une pareille éventualité.

Mais ne se trompe-t-il pas? Est-il bien sûr que la Russie ne bougera pas, qu'elle laissera la Chine subir une défaite définitive en Corée? Voilà bien le point central de toute la controverse entre le général et l'administration Truman, sans parler du gouvernement anglais qui a indéniablement exercé une pression sur Washington pour amener nos voisins à une politique d'apaisement. Que Truman et ses conseillers veuillent maintenant adopter une attitude de juste milieu, cela paraît évident à la suite de leur décision d'envoyer une imposante délégation militaire à Formose afin de travailler immédiatement à la consolidation des forces nationalistes chinoises.

Le gouvernement Truman est en face d'un dilemne qui engage la paix du monde entier: si MacArthur a raison, il faut agir rapidement et puissamment; s'il a tort, il convient de tenter un suprême effort en vue d'amener la Chine à conclure la paix au plus tôt. Les deux solutions comportent cependant des risques effroyables.

Léopold RICHER

Ne vous fiez pas à vos yeux



Ne vous fiez pas à votre vue. Fixez le lapin. Ouvrez un oeil et fermez l'autre successivement et rapidement . . . et vous le verrez sourire!

la PEINTURE aussi trompe l'oeil

Une illusion d'optique prouve qu'on ne peut pas toujours se fier à ses yeux. Quand il s'agit de peinture, vos yeux peuvent vous tromper.

Toute peinture *paraît* bien quand on l'applique, mais quelle apparence aura-t-elle dans cinq ans... et même dans un an?

Les PEINTURES C-I-L possèdent non seulement une beauté apparente, mais une qualité fiable. Vous pouvez compter sur leur grande opacité, leur longue résistance à l'usure et aux intempéries qui font profiter vos dollars de peinture.

81PVD-1F

C-I-L PEINTURES

Pour tout ouvrage de peinture, il est profitable de consulter votre marchand de Peintures C-I-L.

CÔTÉ BOIVIN & CIE INC.

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
DE CHICOUTIMI
Blvd LAMARCHE

LA CIE DE FERRONNERIE GENERALE LTEE
422, RUE RACINE

J.-E. TREMBLAY, rue Montcalm
MAURICE SAVARD, Jonquière
GEORGES BRASSARD, Arvida
MERIDE AUDET, Kénogami
OSCAR LEVESQUE, Arvida
PHILIPPE MUNGER, Laterrière
CONTINENTAL STORE, Arvida
LUCIEN NAUD, Naudville
ARMAND DORE, Girardville
SAVARD & FRERE, St-Ambroise
NOEL GAGNE, 393 rue St-Dominique, Jonquière
Ludger Lepage & Fils, St-Félicien
EMILE LEBLANC, Jonquière
WILLIE MALTAIS, St-Joseph d'Alma

Fiez-vous à votre marchand de peintures C-I-L

Gagnon Frères

HEURES D'AFFAIRES:
Tous les jours de 8 h. 30 A.M. à 6 h. P.M.
SAMEDI: OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P.M.

ENCORE 2 JOURS

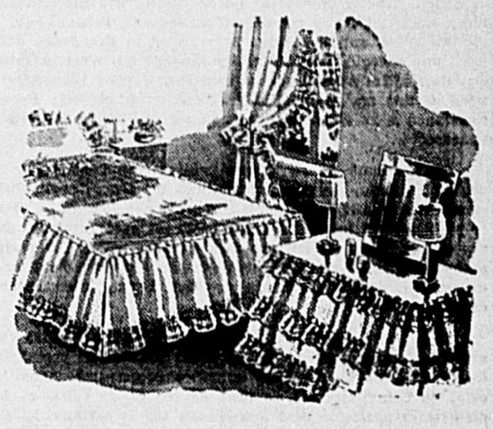
AVANT LA FIN DE LA

SEMAINE D'AUBAINES

CONSULTEZ NOTRE SPECIALISTE EN DECORATIONS INTERIEURES POUR DES SUGGESTIONS PRATIQUES.

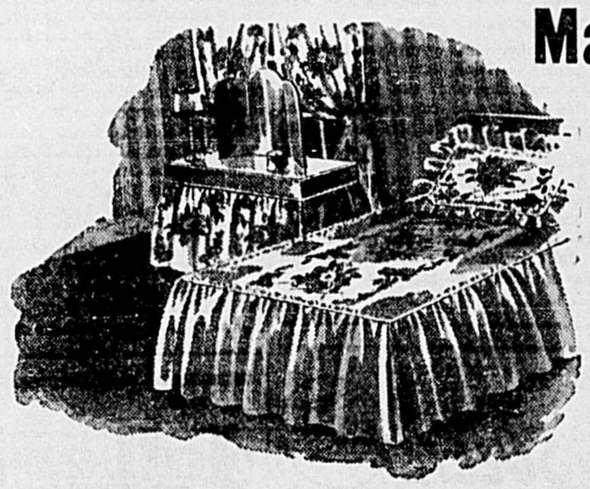
Draperies

VALEUR JUSQU'A $2.95 La verge
SPECIAL POUR LA SEMAINE D'AUBAINES



59c LA VERGE

Marquisette



SPECIAL POUR LA SEMAINE D'AUBAINES

39c LA VERGE





HABITS EN COTON
POUR GARÇONNETS
SPECIAL SEMAINE D'AUBAINES **89c**

BLOUSES pour fillettes
Valeur $4.25
SPECIAL SEMAINE D'AUBAINES **$1.98**



Pyjamas en frippé
POUR FILLETTES
Valeur $4.25
SPECIAL SEMAINE D'AUBAINES **$1.98**

CHANDAILS pour fillettes, valeur $4.10. SPECIAL **$1.98**

Gagnon Frères

NOUVEAUTÉS CHICOUTIMI

ÉDITORIAL

"L'Église nous appelle à des tâches sociales"

Nous ne croyons pas au hasard. Que des hommes d'affaires réunis à l'occasion d'un déjeuner ne soient même plus assurés de n'y entendre que des paroles d'optimisme (au sens proprement américain du mot), nous voyons là, à coup sûr, un signe des temps.

Cela se passait le 1er avril. Au cours d'un déjeuner qui réunissait deux cents dirigeants des principales associations d'hommes d'affaires de la métropole, à l'hôtel Windsor, Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, prononçait des paroles singulièrement troublantes. Il y avait là, en substance, un rappel aux hommes d'affaires de leur véritable mission sociale. Or, il serait par trop commode de laisser ces messieurs se débattre avec leur cas de conscience. Il vaut mieux, sans doute—et cela est plus juste—convenir que leur cas de conscience est plus ou moins le nôtre, qu'il y a partout un certain manque de lucidité et beaucoup de paresse. Et de relire, avec l'intérêt personnel qu'il mérite, le compte-rendu que publiait du déjeuner en question, par exemple, LE DEVOIR du 2 avril.

Notons d'abord deux circonstances particulières à cette réunion. La messe dont elle avait été précédée et au cours de laquelle le R.P. Panici, S.J., prédicateur du Carême à Notre-Dame, avait redit que la morale est une et qu'elle s'applique partout. Et cette déclaration de Me Maurice Trudeau, du comité des hommes d'affaires catholiques de Montréal, présentant ses hommages à Mgr l'Archevêque: "Nous sommes prêts à vous aider pour que dans nos milieux pénètre la doctrine de l'Eglise." Le monde des affaires aurait-t-il été saisi? Puisque tout se tient, faudrait-il comprendre que soit déjà révolue l'époque ou un professeur d'université—au moins un—pouvait, sans le moindre risque, enseigner que principes évangéliques et principes de saine économie sont définitivement inconciliables?

Revenons aux paroles de Mgr Léger, que LE DEVOIR reproduit entre guillemets. Elles sont claires et directes. Il n'est pas possible de s'y dérober, de faire mine de ne les point comprendre. Elles mettent en relief la "tragédie sociale" dont la famille est la victime. Elles opposent au règne des taudis et des "éternels errants" celui des "temples de l'argent" et de ces "vastes demeures" qui abritent "des machines, des outils, des biens inanimés". Ces refus systématique de l'enfant, qui devient la règle des villes, annonce, selon Mgr Léger, la décadence d'une civilisation. Avec une énergie, une audace de langage qui n'est permise qu'à un évêque de l'Eglise apostolique et romaine, il pose la question: "que faites-vous devant ces phénomènes sociaux et il répond: Ce n'est pas votre assistance à la messe qui va opposer une digue à cette poussée d'eau boueuse."

Au tournant où se trouve précisément l'association professionnelle des cultivateurs, ces paroles prennent un aspect particulier aux yeux du rural attentif aux événements. Ce n'est pas fausser la vérité de dire que le problème du logement, ainsi posé, est assez exclusif, dans notre province, aux villes, et surtout aux grandes villes. En règle générale, les maisons de nos campagnes permettent à nos gens d'abriter et de protéger dignement, selon les termes de Mgr Léger, leur amour et les fruits de cet amour.

Mais il est encore vrai que le problème des villes est consécutif à celui des campagnes qui n'a pas été résolu. Au problème du logement dont pâtissent les familles urbaines correspond, dans les campagnes, celui de l'établissement de tant de fils et de filles—et la non-solution du dernier problème pèse lourdement sur le premier. Et donc ce problème de l'établissement rural intéresse immédiatement la nation canadienne-française tout entière. Il n'y a qu'une alternative: d'une part, le suicide collectif, de l'autre, l'intégration de notre vie familiale, qui est vigoureuse, en une non moins vigoureuse vie sociale. L'interdépendance de l'une et de l'autre est étroite, et il est temps que l'on s'en rende compte.

Le problème de l'établissement est bien plus qu'un problème de technique ou de chemins ou que le problème d'une classe en voie d'extinction. Il est le problème du libre épanouissement des forces vives d'une nation robuste. Tous les individus et tous les corps sociaux dont se compose la nation canadienne-française doivent, de près ou de loin, s'y intéresser.

Ce problème de vie qui, dans les villes, dégénère en catastrophe, nous devons et nous pouvons le résoudre. Et ne siérait-il pas de prendre le mal à la racine? L'Eglise, disait encore Mgr l'Archevêque de Montréal, "avoue son incompétence sur le terrain des techniques, mais elle croit dans la puissance dynamique du chrétien qui aime Dieu et qui sait que cet amour doit se prouver par un service du prochain."

A. L.

LE PROGRÈS RURAL

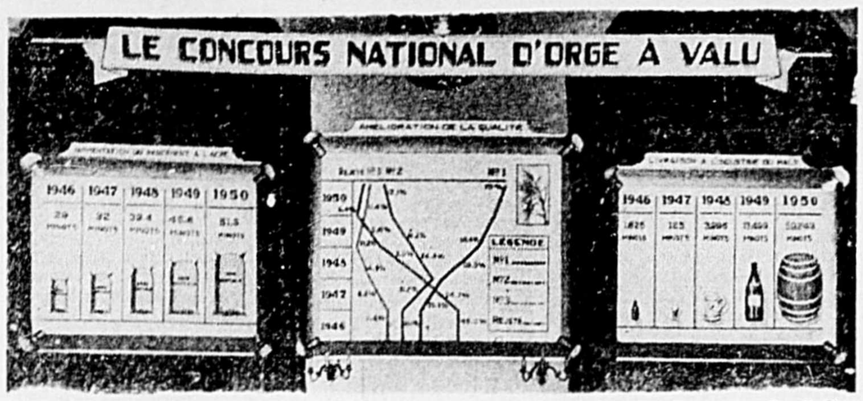
Coopérative de La-Doré

Assemblée annuelle.— Elections des officiers.

Lundi, le 16, le Syndicat de l'U.C.C. de Notre-Dame de la Doré tenait son assemblée, à laquelle assistaient une soixantaine de cultivateurs et où M. Joseph-Henri Desbiens représentait la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Le conseil d'administration élu se compose de MM. Alidor Murray, président, Lionel Gobeil, vice-président, Simon Ouellet, Roland Coulombe, Edmour Boivin, Gabriel Asselin et Réal Boivin. M. Paul-Emile Boulianne fut de nouveau nommé secrétaire.

Un comité de recrutement et un comité des écoles rurales furent formés.



"Ce tableau qui ornait la salle du banquet offert par l'Association des Brasseries du Québec aux gagnants de 1950, permet de juger de l'augmentation régulière du rendement à l'acre de l'orge depuis le début du concours". De tous les facteurs qui ont contribué à cette augmentation de rendement, l'emploi de semence de haute qualité passe au premier rang. Pour la sixième année consécutive, un concours d'orge de brasserie sera organisé dans la province de Québec sous les auspices de l'Institut pour l'amélioration de l'orge et en coopération avec l'Association des Brasseries du Québec, les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Un montant de $1,120.00 est offert en prix aux sept gagnants de chacune des sept régions qui seront délimitées par le comité. On pourra se procurer une formule d'adhésion et copie des règlements de ce concours en s'adressant à son agronome.

Un magnifique livret sur l'agriculture canadienne

Connaissez-vous l'agriculture canadienne telle qu'elle se pratique d'un océan à l'autre? Connaissez-vous la géographie agricole de votre pays? Connaissez-vous la géographie économique de l'agriculture dans chacune des provinces canadiennes?

Voilà trois questions auxquelles tout citoyen canadien peut donner une reponse plus ou moins affirmative, parfois plus ou moins évasive. Il y a cependant moyen d'y répondre d'une façon précise si vous prenez la peine de lire la dernière brochure publiée par le service de l'Information du ministère fédéral de l'Agriculture et intitulée l'AGRICULTURE CANADIENNE.

En tout, une centaine de pages qui ne manquent ni d'aération, ni d'illustrations et cinq chapitres qui ont pour titres: L'ambiance de l'agriculture canadienne: le cultivateur sur sa ferme; la vente des produits agricoles; la production des récoltes et les services à la disposition du cultivateur. Bref, le climat physique et le climat moral; la mosaïque des productions, des marchés et des services.

L'AGRICULTURE CANADIENNE est distribuée gratuitement en français (en anglais pour ceux qui le préfèrent) par le service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. Il n'est même pas nécessaire d'affranchir les lettres de demande.

Une seule coopérative pour Jonquière; officiers élus

Assemblée de fondation la semaine dernière. — Un représentant dans chaque rang.

Mercredi, le 18, une cinquantaine de cultivateurs de Jonquière assistaient à la fondation du syndicat unique qui doit remplacer, dans leur localité, le cercle et le syndicat paroissiaux qui y coexistaient auparavant. Cette localité rurale, qui n'a qu'une municipalité et qu'une commission scolaire, et qui ne compte guère plus de 100 cultivateurs, aura donc désormais un seul syndicat de l'U.C.C.

M. Aurèle Leduc, qui représentait, en l'occurrence, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, lut aux cultivateurs présents les règlementsments du syndicat affilié à l'U.C.C. Les signatures requises furent recueillies en vue de l'incorporation légale, puis, le conseil d'administration ayant été élu, il fut résolu, à l'unanimité de demander l'affiliation à la Fédération et à la Confédération de l'U.C.C.

Le conseil d'administration comprend un représentant de chaque rang. Il se compose de MM. Adrien Proulx, président, Patrick Tremblay, vice-président, Almas Larouche, Arthur Lapointe, Georges-Henri Tremblay, Rosario Bouchard et Albéric Lapointe. M. Léon Lapointe a été nommé secrétaire.

La mise sur pied d'un seul syndicat contribuera sûrement à resserrer l'union des cultivateurs de Jonquière. Elle en accroitra l'efficacité et favrisera une compréhension plus large de leurs intérêts communs. Leur collaboration sera d'autant plus précieuse à l'U.C.C. régionale et provinciale.

Marché des grains

Tableau et commentaires préparés par la Chaine Coopérative du Saguenay

Semaine du 16 au 20 avril 1951

	Haut	Bas	Ferm. du 20/4/51
Avoine 2 C.W.	3.41	3.26	3.26
Avoine extra 3 C.	3.29	3.14	3.14
Avoine 1 feed	3.12	2.97	2.97
Avoine 1 tough	3.02	2.87	2.87
Avoine 2 feed	3.07	2.91	2.91
* * *			
Orge 1 feed	3.30	3.13	3.13
Orge 1 tough	3.22	3.05	3.05
Orge 2 feed	3.22	3.04	3.04
Orge 3 feed	3.05	2.88	2.88
* * *			
Blé no 5	3.25	3.23	3.25
Blé no: 5 tuogh	3.20	3.18	3.20

ENGRAIS SIMPLE:

Son 2.87½
Gru rouge 2.87½
Gru blanc 3.06½

COMMENTAIRE

Au cours de la dernière semaine, la situation est des plus encourageante, et espérons que cela se continue. Les prix ont descendu; c'est dû probablement au fait que la demande est moins grande et que les stocks de l'Ouest rentrent plus régulièrement. Aussi, il y a de plus en plus moins de retard dans les livraisons de Fort-Williams.

La production laitière durant le mois de mars

Les usines laitières du Québec ont fabriqué en mars 1,304,000 livres de beurre et 101,000 livres de fromage. La production du beurre accuse une diminution de 27% tandis que celle du fromage montre une avance de 2 pour cent sur celle du même mois de mars 1950.

Depuis le 1er janvier, la production beurrière a atteint 3,190,000 lbs et représente 78% de la production de la même période de 1950. La production fromagère, à 902,000 livres, augmente de 191%.

Dans les entrepôts de Montréal et de Québec, selon le bulletin mensuel du Bureau des Statistiques, il y avait, au 1er avril, 1 million de livres de beurre de moins que l'an dernier, tandis que les stocks de fromage étaient de l'ordre de 7,796,000 livres (21,998,000 livres en 1950).

A Manchester, une étude faite récemment par le Groupement des vendeurs de chapeaux montre qu'un homme achetant seul choisit un chapeau en 5 à 10 minutes; alors que s'il est accompagné de sa femme, il lui faut 30 à 40 minutes.

* * *

Ne pas dételer

Somerset Maugham sera bientôt octogénaire. A un ami qui s'étonne de son ardeur au travail, il répond:

—Quand on a passé des années à écrire, on a pris des habitudes auxquelles on n'échappe plus.. Si le matin, en me levant, je ne me mets pas à ma table de travail, je ne sais plus quoi faire de ma journée.

AVIS AUX AVICULTEURS
À VENDRE
Poussins Plymouth Rock barrés et hybrides, poulettes de 4 semaines et plus; dindonneaux bronzés et "broad brested".
Pour tous renseignements et liste de prix, s'adresser au
Couvoir Coopératif certifié
L.-J. PERRON, gérant
Baie Saint-Paul
ete Charlevoix

L'U. C. C. fait le recensement des bucherons de la région

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay voulant développer davantage son service forestier pour le bénéfice des bûcherons est à mener une enquête pour connaître exactement le nombre de ruraux de notre région qui fréquentent les chantiers. Elle a préparé à cet effet, une feuille d'enquête que les syndicats paroissiaux de l'U.C.C. doivent remplir en mentionnant le nom, l'âge, le statu tmatrimonial, le nombre d'enfants des deux sexes, le nom de la compagnie et de l'entrepreneur du dernier emploi, pour chacun des bûcherons de la paroisse — on doit déclarer également si le bûcheron est cultivateur ou journalier, s'il est établi ou non.

Les résultats de cette enquête serviront à la négociation de conventions collectives et au recrutement. Elles seront également très utiles au service d'établissement rural.

Quelques paroisses ont déjà fait parvenir le résultat de leur enquête. Il est intéressant de mentionner, à titre d'exemple, que la paroisse de petit Saguenay à elle seule compte 198 bûcherons.

Le total pour les soixante paroisses de la région surprendra sûrement beaucoup de monde.

Nous souhaitons donc que les syndicats paroissiaux de l'U.C.C. apportent toute l'attention à cette enquête afin de permettre une compilation aussi complète que possible. Il y va de l'intérêt de toute la population rurale.

Poussins - Dindonneaux
POUSSINS: P.R.B. Light Sussex et Hybrides
DINDONNEAUX: Bronzés Standard & Broadbreast
Certification Provinciale et Fédérale
0% de réaction à la 1ère épreuve
Couvoir Coopératif Certifié,
WILFRID DROUIN, gérant.
St-Malachie, Cté Dorchester, Qué.


VRAIMENT rafraîchissante...
PEPSI-COLA
CONTENTE la soif!

Une place au SOLEIL!



"Perma-Namel" B-H dote votre intérieur de la beauté radieuse d'une couleur ensoleillée.

"Perma-Namel" sèche en quelques heures, donne une surface dure et lustrée. D'application facile tant aux surfaces extérieures qu'intérieures. Demandez à votre marchand B-H de vous montrer la série complète des 24 ravissantes nuances des émaux et vernis-teintures durables "Perma-Namel", ou écrivez pour obtenir la brochure B-H *gratuite:* "Couleur, le secret d'une existence radieuse". Adressez à Case Postale M, Station E, Montréal.



Les vernis, émaux et peintures B-H couvrent plus de surface... durent plus longtemps... vous épargnent de l'argent!

Vos marchands B-H sont:

Chicoutimi, Jalbert Ltée, 311 rue Racine
Saint-Joseph d'Alma — Charles Maltais
Métabetchouan — Ferland & Laliberté Enrg.
Lac Bouchette — P. de Launière
Dolbeau — J. Ad. Gagnon & Fils Enrg.
Saint-Nazaire de Chicoutimi, A. Pilote
Jonquière — La Glaneuse Co-Opérative, 158-162 rue Saint-Dominique

ACHETEZ À L'ENSEIGNE DES

PEINTURES B-H

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
Fabricants de peinture depuis 1875

Jalbert

Les spécialistes en quincaillerie

présentent

le plus grand choix de peinture tapisserie et pinceaux.

DISTRIBUTEUR :

PEINTURES B-H

Jalbert

Gagnon Frères

HEURES D'AFFAIRES :
Tous les jours de 8 h. 30 A.M. à 6 h. P.M.
SAMEDI: OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P.M.

Voyez la nouvelle
LAVEUSE CONNOR Automatique
GYRO-ÉQUILIBRÉE



CONNOR No 350
AVEC POMPE
$399.50



• Oui! Une démonstration GRATUITE à notre magasin vous prouvera que la nouvelle CONNOR AUTOMATIQUE est la meilleure laveuse automatique sur le marché!

Le *lavage* et le *rinçage* par *giration* de la Connor rendent le linge plus blanc, plus propre . . . plus facilement! La Connor chassera *dans un tourbillon* vos ennuis des jours de lessive, plus rapidement qu'aucune autre laveuse.

En un temps record, votre lessive est *faite* . . . et tout ce que *vous* avez à faire, c'est de régler deux cadrans. Elle est *entièrement* automatique!

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
CONFORMEMENT aux ORDONNANCES du GOUVERNEMENT

LE RAYON DES MEUBLES — Gagnon Frères — DE VOTRE LOCALITÉ

LA CONNOR *Automatique* — GARANTIE PAR LES FABRICANTS DE LA CÉLÈBRE CONNOR-THERMO

NE MANQUEZ PAS

VOTRE COUP.



VOUS FEREZ TOUJOURS UNE BONNE PECHE AVEC LES MARCHANDISES DE NOTRE MAGASIN.

Nous vous offrons les articles suivants:

- Canne à pêche
- Reels
- Lignes
- Mouches
- Hameçons
- Haches
- Couteaux
- Boîtes
- Cuillers
- Poêles
- Parkas
- Coupe-vent
- Pantalons
- Sous-vêtements
- Bottes
- Bas
- Casquettes
- Sacs
- Sacs de couchage
- Bretelles
- Ceintures
- Chapeaux

ainsi que tous les accessoires de pêche aux prix les plus bas du marché, tout en étant de toute première qualité.

GRATIS

Une canne de pêche ainsi que les accessoires, valeur $75.00 vous est offerte GRATUITEMENT.

Venez à notre magasin, écrivez vos noms et adresses sur un papier et déposez-le dans la boite qui est placée à cet effet.

QUI PRENDRA ?

LORSQUE VOUS AUREZ LA CHANCE DE PRENDRE UN GROS POISSON, APPORTEZ-LE A NOTRE MAGASIN. FAITES LE PRIX. CELUI QUI AURA PRIS LA PLUS GROSSE TRUITE ROUGE SE VERRA ATTRIBUER NOTRE TROPHEE ANNUEL, ET SERA RECONNU COMME LE CHAMPION PECHEUR DE LA REGION.



Coin du Pêcheur

Nous vendons les permis de pêche.

H. Lessard & Frères Ltée

En bas de la côte

CHICOUTIMI

La Commission scolaire de Jonquière se trouve en grandes difficultés financières

Assemblée tumultueuse à l'Hôtel de ville de Jonquière, le 19

La situation exacte de la Commission scolaire. — Démarches auprès des autorités.— Mécontentement des contribuables.

Jonquière (D.N.C.) — Une séance importante de la Commission Scolaire de Jonquière se tenait à l'Hôtel de ville, vendredi soir dernier, 19 avril, devant une assistance très représentative des contribuables de Jonquière. En effet, pour la circonstance on avait fait appel aux membres des Chambres de Commerce et des associations ouvrières.

La séance s'achemina immédiatement vers la grande question à l'ordre du jour: la taxation et le rôle de perception. M. le Président se déclara heureux de la belle assistance. Il désire voir les officiers de nos associations d'affaires et d'ouvriers suivre plus assidûment nos séances scolaires de l'avenir.

HAUSSER LA TAXE

M. le Président, après être revenu sur l'affaire de Jonquière-Loisirs qui n'a pas encore pris d'entente avec les autorités scolaires quant aux règlements des affaires, donna un long rapport des entrevues entre les commissaires et l'Hon. Ministre Talbot et le Secrétaire de la Province touchant la situation scolaire de Jonquière. Il affirme, et son témoignage est confirmé par l'approbation des autres commissaires, qu'il a vaillamment exposé la situation difficile de Jonquière, expliqué la pauvreté de Jonquière, agglomération d'une population ouvrière. Nos autorités scolaires ont eu pour réponse: "Que Jonquière fasse sa part, et le gouvernement fera la sienne". Bien plus, on nous ordonna de monter la taxation, afin d'arriver à combler nos déficits, et nous permettre de boucler le budget.

En 1949, nous avions $78,000 de déficit; 1950, $81,000, et en 1951, il manquera: $95,000.

L'assemblée de ce soir, continua M. le président, est pour discuter une base de taxe, car, je vous le répète, le gouvernement nous a dit: "Faites votre part généreuse, et nous verrons". Le ministre veut que notre taxe actuelle de $1.90 monte à $2.25 du cent.

LA CAUSE?

Et là, M. le président, glissa encore sur le procès avec Jonquière-Loisirs qui serait la cause de tous les maux présents. Ce procès, qui ne touche pas seulement que Jonquière-Loisirs, sera vraisemblablement, dès la prochain session, la cause de l'amendement de l'article 288 du Code scolaire, afin d'exempter la poursuite et les troubles dans plus de 500 municipalités scolaires du Québec. Ce changement évitera des troubles pour les nouvelles commissions scolaires à venir.

DES CHIFFRES PRECIS

M. le président, ensuite, pour prouver l'aide généreux de nos gouvernements, en regard des chiffres payés par les contribuables, donna les chiffres suivants: En l'espace de 25 ans, c'est-à-dire, depuis 1925 jusqu'à 1951, Jonquière a reçu en octrois de constructions, de subventions scol. mensuelles, remboursement et octrois spéciaux, la somme de $1,928,642.76 tandis que les contribuables, par les taxes foncières, les rétributions mensuelles, versaient: $2,119,414.18.

En 1925, d'après la compilation du tableau présenté, la taxe rapportait: $25,975.67, et en 1949-50: $186,054.32.

Les octrois en constructions s'élevaient à $1,500 en 1925 contre $230,463 en 1950-51.

Afin de montrer davantage l'ampleur du problème à lequel les Commissaires ont à faire face, M. le président ajouta qu'il faut tenir ouvertes, en 1951, 150 classes pour recevoir 4,464 élèves; ce qui représente une moyenne d'augmentation de 600 élèves par année.

Les salaires pour 1950 ont représenté une dépense de $216,150 répartie comme suit: Instituteurs religieux: $38,400; institutrices religieuses: $26,800 et institutrices laïques: $145,450.

A cela, il faut ajouter les autres salaires du personnel voué à l'entretien, et on a la somme de $236,000 seulement en salaires. Pour combler cette somme, les taxes rapporteront $200,66.77.

Pour l'année qui commence, le montant global des dépenses s'élèvera à $424,000 environ, et le revenu, en comptant les octrois du gouvernement, atteindra la somme de $343,931.77.

Avant de donner la parole à l'assistance, M. le président souligna qu'on amendra l'article 254 pour taxer toute construction n'apparaissant pas au rôle d'évaluation, pour les porter au rôle de perception.

LE MINISTRE AU COURANT

M. le président prouva que ce qui venait d'être dit, lui-même l'avait dit au ministre, à l'aide d'un tableau tablissant que nos familles soutiraient leurs salaires des industries en dehors de Jonquière. Jonquième compte 1,680 élèves appartenant à des familles ouvrières recevant des salaires de l'Aluminum Co. d'Arvida, et de Price Brothers de Kénogami.

Voici des détails utiles à ce sujet: 1,337 enfants sont de parents de travaillant à Arvida: St-Dominique: 458; St-Laurent: 506; St-Georges: 307; et Ste-Marie: 66.

341 enfants sont de parents travaillant au moulin Price Brothers de Kénogami: St-Dominique: 82; St-Laurent: 213; St-Georges: 19; et Ste-Marie: 7.

Malgré cela, le gouvernement a répondu: Faites votre part; augmenter les taxes.

A la suggestion de M. J.-A. Tremblay de fermer purement et simplement les écoles, M. le président ne veut pas en prendre la responsabilité; il faudra épuiser tous les autres moyens avant de faire celà.

L'assistance espère que Jonquière ne se rendra pas là, et qu'elle aura l'aide nécessaire à temps. Pour celà il fut décidé que la Commission scolaire aille, accompagnée de quelques contribuables, rencontrer l'Hon. Talbot, l'Hon. Côté et même l'Hon. Premier Ministre Duplessis. On désire même que l'Hon. Talbot vienne rencontrer les contribuables de Jonquière.

A la fin de la séance, il fut décidé que des assemblées publiques se tiendront dans chacune des paroisses afin d'éveiller la population devant la menace qui pèse sur ses écoles. Il y va de l'avenir des enfants.

BRASSO

POUR LAITON · CUIVRE · CHROME

Employés de chemin de fer et débardeurs en négociations

Il s'agit des employés du Roberval & Saguenay et des débardeurs de la Baie des Ha! Ha! — L'entente est difficile.

Le Syndicat National des Employés du chemin de fer Roberval & Saguenay, et le Syndicat National des Débardeurs de la Baie des Ha! Ha! ne demanderont pas de conciliateur immédiatement; ils attendront encore quelque temps avant d'en faire venir.

Les Employés du chemin de fer Roberval & Saguenay, au cours de la convention, ont reçu une augmentation de 5% et plus tard une autre augmentation de 5 cents; ils sont donc mieux placés que ceux de Shipshaw pour attendre le renouvellement de leur convention collective de travail.

Les employés permanents du Syndicat des Débardeurs de la Baie des Ha! Ha! ont reçu en décembre dernier des rajustements de salaire variant de 7 à 10 cents l'heure et en plus de ces rajustements, la Compagnie vient d'accorder une augmentation générale de 10 cents l'heure à tous les employés du Saguenay Terminals.

Les Débardeurs proprement dit n'ont reçu cependant qu'une augmentation de 10 cents l'heure, c'est pourquoi la convention n'a pas été renouvelée; il y avait aussi plusieurs autres clauses qui n'ont pas été acceptées par la Compagnie.

Tout de même, les Débardeurs comme les employés du chemin de fer Roberval & Saguenay sont mieux placés pour attendre que les employés du pouvoir électrique de Shipshaw, qui, eux n'ont reçu aucune augmentation de salaire.

Le Syndicat des Employés du Chemin de Fer Roberval & Saguenay et le Syndicat des Débardeurs de la Baie des Ha! Ha! attendront donc encore quelque temps avant de demander la conciliation.



Un produit de B. Houde & Grothé Ltée

ANNONCE SPÉCIALE

HOUSEHOLD FINANCE

ouvre un bureau à Jonquière

Prêts d'argent sans endosseurs ni garanties négociables

La plus importante et la plus recommandée de toutes les maisons de prêts domestiques au Canada, la Household Finance ouvre un bureau à Jonquière.

La Household compte donc, à présent, 136 succursales. Si nous progressons de la sorte, c'est que les hommes et femmes de toutes les classes préfèrent s'adresser à nous pour obtenir un prêt d'argent. La supériorité de notre service explique aisément pourquoi 3 familles sur 4 préfèrent la Household Finance à toute autre maison de prêts domestiques.

C'est que la HFC assure en tout temps un service prompt et courtois. Depuis 73 ans, sa spécialité est d'avancer de l'argent à ceux qui en ont besoin.

A notre nouvelle succursale, commodément située, vous pouvez emprunter $50, $100, $500 et jusqu'à $1000, sans endosseurs ni garanties négociables. Les prêts d'argent vous sont accordés sur votre propre signature, pour *toute* raison valable. Et vous pouvez choisir le mode de remboursement qui conviendra à vos revenus. Vous avez jusqu'à 24 mois pour rembourser.

Quand vous désirez emprunter de l'argent, à un taux raisonnable, pensez d'abord à la HFC, la meilleure maison de prêts domestiques! Téléphonez-nous ou venez nous voir, aujourd'hui même!

278, rue St. Dominique
Suite 2, Deuxième étage Tél. 1257
JONQUIÈRE, P.Q.

HFC

HOUSEHOLD FINANCE

La plus importante et la mieux recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada

L'orphelinat St-Régis remercie la population

Grande-Baie (D.N.C.) — La fanfare St-Régis, sous la direction du Révérend frère Charles de l'Orphelinat St-François Régis de Bagotville, offrait à la population de St-Alexis de Grande-Baie, dimanche le 15 avril, dans la grande salle du Collège St-Joseph, un concert de reconnaissance devant une foule consirable.

M. le curé Louis Mathieu, aumônier de l'oeuvre pour la Grande-Baie, présidait la soirée, et on remarquait également MM. les abbés Robert Blackburn, récemment nommé vicaire à Grande-Baie, et Michel Lavoie, curé de Ferland.

M. Wellie Tremblay était le maître de cérémonies.

M. le curé Mathieu, invité à parler, remercia la nombreuse assistance qui était un grand encouragement pour les orphelins.

Le Révérend frère Charles, donna par la suite un bref compte-rendu des dons reçus de la présidente de l'oeuvre pour Grande-Baie, Mme Albert Thibeault et qui fait un travail admirable avec la collaboration de tous. Il se déclara très heureux et reconnaissant pour tant de générosité.

La présidente, Mme Albert Thibeault, adressa ensuite la parole et s'exprima en ces termes:

"Je remercie sincèrement la population de sa générosité et de s'être rendue en aussi grand nombre au concert de reconnaissance des Orphelins de St-François Régis, et tout spécialement, ceux et celles qui ont coopéré à l'organisation de cette soirée.

La population a manifesté une fois de plus sa générosité en donnant encore largement lorsqu'on a passé le "chapeau" au profit des orphelins.

Constipation!

Une ou deux **ROBOL** ce soir— effet demain matin

35¢ la boite. 3 pour $1.00

"Au Canada, seule la catholique province de Québec vole à Dieu son dimanche." (Mgr Melançon)

Son Exc. Mgr Melançon a visité Roberval et quelques paroisses environnantes la semaine dernière. Il est arrivé à Roberval mardi après-midi après avoir confirmé 97 enfants de la paroisse Ste-Hhedwidge.

Il fut chaleureusement reçu par M. le chanoine J.-A. Bourgoing, curé de la paroisse Notre-Dame. Dans le message qu'il a adressé aux fidèles, Mgr l'évêque a déploré le mauvais emploi que certains de nos catholiques font du dimanche: "Au Canada seule la catholique province de Québec vole à Dieu son dimanche", de dire Son Excellence. Cependant la belle initiative du poste CHRL de Roberval qui invite les familles à réciter le chapelet en commun à sept heures du soir, a été soulignés par Son Excellence qui s'en est dit fort consolé.

Mercredi, Monseigneur marqua du baume sacré 234 enfants de la paroisse Notre-Dame et 257 de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf.



DORMEZ BIEN— ADOPTEZ POSTUM!

Plus de "Nerfs de Caféine" quand vous buvez Postum!

Alors que bien des personnes ne sont pas dérangées par la caféine du thé et du café — d'autres souffrent d'insomnie, de nervosité, d'indigestion. Postum est *100% sans caféine*—ne contient rien qui puisse vous énerver, troubler votre sommeil.

Postum réduit jusqu'aux ⅓ le prix des breuvages

Achetez le gros format de 8 onces de Postum . . . vous faites jusqu'à 100 bonnes tasses . . . plus de *deux fois* plus qu'avec une livre de café et il coûte cependant beaucoup moins. Oui, profitez de cette véritable économie—*commandez du Postum aujourd'hui!*

Une saveur délicieuse!

Toute la famille se régale de la saveur distinctive, corsée, riche du Postum.



Un Produit de General Foods P-111F

"Je sais stationner la NOUVELLE **MORRIS 1951!"**



MORRIS à 4 portes $1710
à 2 portes $1595

LA MORRIS OXFORD
Taxes locales exclues. Prix sujets à changer. $2025

1. *SI FACILE À "NOURRIR"*

La MORRIS fait de 40 à 50 milles au gallon . . . vous permet de rouler *plus* de 100 milles pour $1.00.

2. *SI FACILE À STATIONNER*

La MORRIS se glisse dans le plus petit espace sans aucune difficulté!

3. *SI FACILE À ACHETER*

Economique pour l'entretien et pour l'essence . . . économise 25c au gallon.

Pas de stationnement à reculons avec la nouvelle MORRIS OXFORD 1951 de même qu'avec tous les modèles MORRIS . . . ils se glissent "tête la première" dans un espace de grandeur normale. Le mécanisme de directions des MORRIS est spécifiquement construit pour les virages à angle étroit . . . Conduisez avec aise dans le grand trafic . . . et sur les routes rugueuses, ayez l'impression de rouler sur de la ouate grâce à une suspension indépendante des roues avant, et à une barre de torsion.

Voyez les nouveaux sédans 1951 MORRIS OXFORD et MINOR, 4 portes et 2 portes, dans un choix varié de couleurs distinguées.

En montre chez votre dépositaire local.

Service régulier d'entretien et de pièces de rechange d'un océan à l'autre.

EN MONTRE CHEZ:
RIVIERE DU MOULIN AUTO ENR.
153, boulevard Rivière-du-Moulin — Chicoutimi
TOLEDO MOTORS LIMITED — MONTREAL

Avec MORRIS PLUS de MILLES!

LA CITÉ OUVRIÈRE

En marge d'un arbitrage

Les effectifs des syndicats des employés de l'Alcan atteignent 4,010 membres

Les ouvriers d'Arvida fondent de grands espoirs sur les résultats de l'arbitrage. — Un appel à tous ceux qui ne sont pas syndiqués.

Causerie prononcée aux postes C.H.R.L. de Roberval et C.K.R.S. de Jonquière le dimanche 22 avril 1951, par Monsieur Adrien Plourde, président du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida.

Tous les journaux ont rapporté l'allocution prononcée par l'Honorable Juge Georges-Henri Héon, à la fin de longues séances du tribunal d'arbitrage, qui a pris connaissance du différend intervenu entre le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida et l'Aluminum Company of Canada, Limited.

Commencé le 20 février, l'arbitrage s'est terminé le 12 avril. Sans vouloir tirer de conclusions, les ouvriers de l'Aluminium d'Arvida sont heureux de déclarer qu'ils sont absolument satisfaits de la manière dont le tribunal d'arbitrage a procédé; les parties ont pu exposer franchement leur point de vue, sans être liées par des procédures compliquées.

Tous les ouvriers qui ont été appelés à témoigner et même tous ceux qui ont assisté aux séances, ont pu se rendre compte que le tribunal cherchait honnêtement, à être bien éclairé sur tous les faits qui ont donné naissance au différend.

A l'issue de la dernière séance, le Juge Héon a fait remarquer que c'était un des plus importants arbitrages qu'il avait présidé, tant par le nombre des ouvriers concernés, que par le nombre de personnes qui dépendent de ces ouvriers. Le nombre des dépendants est valué à 30,000.

Important, l'arbitrage le fut aussi par le nombre des modifications demandées et par la somme de dollars que représente le total des demandes faites par les ouvriers, soit plusieurs millions de dollars. Le tribunal d'arbitrage a tenu soixante séances, a entendu 106 témoignages et aura 208 exhibits à étudier.

MTRE MARIUS BERGERON

Tous les ouvriers, qui ont suivi les séances du tribunal d'arbitrage, ne tarissent pas d'éloges sur la façon dont le Syndicat a conduit sa preuve. Le confrère Marius Bergeron, conseiller technique de la C.T.C.C., a mené l'arbitrage de la partie syndicale de main de maître.

Pendant six heures, M. Marius Bergeron fit une brillante argumentation sur la preuve du Syndicat; rien ne fut laissé au hasard, rien n'a été négligé.

Pendant toutes les séances d'arbitrage, les ouvriers ont gardé un ordre parfait, mais lorsque à une heure du matin, M. Bergeron a terminé son argumentation, les 600 ou 700 ouvriers présents n'ont pu s'empêcher d'applaudir à tout rompre.

A la fin de l'argumentation de M. Bergeron, le Juge Héon n'a pu s'empêcher de dire que le conseiller technique de la C.T.C.C. ira loin et que les tribunaux d'arbitrage qui siégeront dans l'avenir en entendront certainement parler.

Le Syndicat a-t-il justifié toutes et chacune de ses demandes? Nous le croyons et nous espérons que le tribunal d'arbitrage saura rendre justice à toutes les parties intéressées. Le Syndicat demande maintenant à tous ses membres de bien vouloir être patients, car il faudra certainement plusieurs semaines pour que les arbitres puissent étudier les exhibits, les témoignages, et délibérer sur le tout.

Le Syndicat croit avoir tenu parole quand il annonçait aux ouvriers qu'il ferait une preuve solide; et le Syndicat reste convaincu que tous ceux qui ont assisté aux séances d'arbitrage ont pu s'en rendre compte.

LA PART DES OUVRIERS

Les ouvriers ont-ils fait toute leur part? Les ouvriers ont-ils suivi les suggestions du Syndicat? Le Syndicat leur avait en effet demandé d'assister aux séances d'arbitrage et de continuer le recrutement. Les officiers du Syndicat sont maintenant heureux de remercier cordialement les ouvriers du magnifique support qu'ils leur ont accordé pendant l'arbitrage.

Pendant tout le temps qu'a duré cet arbitrage, tous les jours, beau temps mauvais temps, plusieurs centaines d'ouvriers ont suivi fidèlement toutes et chacune des nombreuses séances qui ont eu lieu. En ce qui concerne le recrutement, le Syndicat est heureux d'annoncer qu'au début des séances d'arbitrage, il comptait dans ces rangs 3,387 membres et qu'il est maintenant rendu à 4,010 membres, soit donc une augmentation de 723 membres, recrutés par les ouvriers.

Il est intéressant de remarquer que les refus de la Compagnie d'accorder telle ou telle demande soumise, par le Syndicat, se traduisaient immédiatement par un nouvel élan dans le recrutement.

LES NON-SYNDIQUES

Pourquoi y a-t-il encore quelques centaines d'ouvriers qui ne font pas partie du Syndicat? Ne sont-ils pas intéressés à recevoir des augmentations de salaires? A bénéficier d'un boni de vie chère? A obtenir des heures de travail plus courtes? Ne jouiront-ils pas comme tous les autres, des congés temporaires de fin

(Suite à la 14e page)

Conciliateur à Shipshaw

Le Syndicat National des Employés des Pouvoirs Electriques de Shipshaw et de Chute-à-Caron vient d'écrire à la Comission des Relations Ouvrières pour demander l'envoi d'un conciliateur. Les demandes de modifications du Syndicat sont parvenues à la Compagnie avant le 6 mars.

Il y a eu plusieurs entrevues entre les représentants du Syndicat et ceux de la Compagnie mais les parties n'ont pas réussi à s'entendre. Les représentants de la Compagnie ne voulaient pas discuter toutes les demandes de modifications du Syndicat, mais consentait à donner une augmentation de salaire pourvu que la convention soit renouvelée sans autre changement. Les représentants du Syndicat ont fini par accepter ce point de vue, pourvu que la Compagnie donne une augmentation de salaire raisonnable. Ce fut là la pierre d'achoppement car l'offre de la Compagnie ne fut pas jugée raison-

(Suite à la 14e page)

Attitude patronale choquante

Encore un retard provoqué par la Compagnie d'Autobus Saguenay.

Les séances d'arbitrage qui devaient avoir lieu pour l'étude des dossiers des chauffeurs congédiés, fixées pour les 9 et 10 avril, n'ont pas eu lieu comme on l'avait annoncé. Le Syndicat a été informé que ces séances auraient lieu les 24 et 25 avril.

La semaine dernière, le greffier du tribunal a informé le Syndicat que ces séances étaient avancées aux 18 et 19 avril, mais le même jour le greffier rappelait les représentants du Syndicat pour dire que ces séances étaient de nouveau retardées au 30 avril et au premier mai.

Le Syndicat des Chauffeurs d'Autobus trouve absolument injuste la façon dont procède la partie patronale, qui semble prendre un plaisir malin à retarder continuellement les séances fixées pour telle ou telle date.

Heureusement que ce dernier retard n'affecte en rien la décision arbitrale qui devrait être connue ces jours-ci.

Réélu président



M. Louis-Philippe Boily, de Jonquière vient d'être réélu président du Conseil régional Saguenay-Lac St-Jean des syndicats nationaux.

Fait unique dans nos annales ouvrières, c'est la première fois qu'un président assume les mêmes fonctions durant 10 années consécutives. La réélection de M. Boily est un témoignage de la classe ouvrière pour le dévouement et l'enthousiasme dont il fait preuve dans la défense des droits ouvriers et syndicaux. Sincères félicitations à cet apôtre social.

Le recensement de 1951 nous fournira des renseignements sur les salaires et l'emploi

Des statistiques importantes très utiles aux mouvements ouvriers, aux industries et aux hommes d'affaires.

Le recensement qui sera effectué en juin prochain permettra de recueillir des données élaborées en ce qui a trait aux salaires et aux semaines de travail. Etant donné ses nombreuses applications pratiques, une pareille documentation a été rassemblée lors de chaque recensement depuis 1911. Bien que des chiffres relatifs aux salaires et à l'emploi soient établis au Bureau fédéral de la statistique à des intervalles réguliers, le recensement est la seule façon de recueillir des renseignements à cet égard de chaque salarié au Canada. C'est également le seul moyen d'obtenir sur ces deux points des données en fonction de l'occupation et d'autres caractéristiques importantes de groupes de gens.

$1,400 PAR ANNEE

Lors du recensement de 1941, le gain moyen de tous les salariés de sexe masculin au Canada s'établissait pour l'année précédente à un peu moins de $1,000 et celui des familles de salariés à environ $1,400. Ces chiffres valent naturellement pour les salariés des regions rurales et des régions urbaines du pays. Depuis le recensement de 1941, les données colligées par le Bureau au sujet du salaire hebdomadaire d'une large proportion de tous les travailleurs industriels révèlent que ce salaire a augmenté de 70 p. 100 environ. Le prochain recensement indiquera que les salaires annuels ont augmenté de façon marquée au cours des douze mois antérieurs à juin 1951.

Etant donné que les salaires ont augmenté dans une forte proportion depuis 1941 et que les conditions de l'emploi ont changé, il est de nouveau nécessaire de remettre à jour cet ensemble de renseignements essentiels, et ceci, dans l'intérêt du peuple canadien qui est, en l'occurrence, l'informateur. En conséquence, tout comme lors des recensements antérieurs, on demandera, au cours de celui de 1951, à tous les salariés d'indiquer le nombre de semaines pendant lesquelles

(Suite à la 14e page)

Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers
BUREAUX
Suite 23, Edifice "ABEL"
181, rue Racine — CHICOUTIMI

Le radio GM approprié!



DISTRIBUTEURS EN GROS DES PIECES ET ACCESSOIRES G.M.
CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC.
La maison de confiance
80 est, rue RACINE Tél.: 3315 CHICOUTIMI

Avantages de l'organisation chez les marchands de la région

Réunion des marchands de Jonquière et de Kénogami.—Négociation du prochain contrat de travail.

Les marchands de Jonquière et de Kénogami se sont réunis le 19 avril.

Après avoir discuté nombre de questions intéressant le commerce, y compris les demandes faites récemment par les Syndicats aux fins d'obtenir des réajustements dans les salaires et une nouvelle règlementation des heures de fermeture, l'on fit des comparaisons avec les offres faites par les marchands de Chicoutimi également en négociations avec les syndicats de l'endroit; puis il fut convenu qu'un Comité, nommé séance tenante, ferait une étude plus approfondie de la question et ferait rapport à la prochaine réunion.

Le président, Monsieur J.-W. Gagnon, présenta alors à l'assemblée trois invités dont M. l'abbé Bernard Nadeau, Aviseur moral des associations patronales de la région, M. Gaétan Charbonneau, technicien du Conseil Régional des associations patronales, M. Augustin Tremblay, organisateur régional.

Monsieur Charbonneau exposa la nécessité et les avantages de l'organisation professionnelle et l'obligation qui est faite à tous les marchands d'adhérer à leur mouvement patronal et aux divers organismes qu'il suppose.

M. Augustin Tremblay transmit aux marchands de Jonquière et de Kénogami un message de fraternelle amitié de la part des marchands de Chicoutimi désireux, dit-il, de voir s'établir des contacts fréquents en vue d'une meilleure compréhension et d'une collaboration plus constante. Ce qui permettera de trouver une solution équitable aux problèmes du commerce envisagés sur le plan local, régional et provincial.

M. Tremblay souligna une fois de plus que pour carter la menace qui pèse sur nous tous, notre philosophie chrétienne de la Vie devait nous inspirer un réalisme qui, dans le domaine économique, comme dans le domaine social et moral, nous fasse brûler les étapes car il s'agit d'un concours de vitesse d'où nous ne sortirons victorieux que dans la mesure où nous nous efforcerons de corriger les erreurs du régime actuel et de faire disparaître les injustices qui forgent les armes du communisme.

L'avisseur moral, M. Bernard Nadeau prit ensuite la parole en disant qu'il abondait dans le sens des paroles de M. Augustin Tremblay dont il admirait la sincérité, le désintéressement, le dévouement inlassable et la compétance indiscutable en fait d'organisation professionnelle.

Puis avec beaucoup de chaleur et une conviction qui fit sensation sur l'assistance, il fit remarquer que l'individualisme et l'esprit de clocher étaient chose du passé, qu'il fallait voir plus loin que le pas de sa porte, qu'on devait ouvrir larges les volets de sa maison afin d'y faire pénétrer l'hygiène sociale et morale des doctrines saines et d'une collaboration effective qui procureront à tous, avec la sécurité, le progrès et la santé: santé économique, santé sociale, santé morale.

N'A PLUS BESOIN DE PILULES!

"J'ai souffert de constipation pendant des années avant de commencer à manger régulièrement du ALL-BRAN. J'ai cessé de prendre des pilules ou autres remèdes—je me sens de nouveau moi-même, grâce à ALL-BRAN." J. Hoyland, 34 Albany Ave., Orillia, Ont. Si vous voulez être soulagé de la constipation due au manque de volume dans votre régime, mangez une once d'ALL-BRAN chaque jour et buvez beaucoup d'eau. Si vous n'êtes pas satisfait après 10 jours, retournez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont. qui vous REMBOURSERA LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT!



THÉ KING COLE
Le choix de tous

GRAND MÉNAGE...

NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Utilisez:

CHAMOIS
INSECTICIDES
DESINFECTANTS



ELKAYS
Tue-Mites, 16 oz 85c
Rend les tapis, fourrures, etc., à l'épreuve des mites

BOULES A MITES
OU POUDRE A MITES
La livre 35c

Poudre MYSTERIEUSE
Punaises et coquerelles
25c 50c et $1.00

LARVEX LIQUIDE
avec vaporisateur $1.50

Poudre SAPHO
15c et $1.00

SEL A MITES
PARADICHLORBENZENE ou DICHLORBENZENE ou DICHLORBENZEME
1 lb. et 5 lbs.

CIRE
POUR LA VITRE, LES MIROIRS, ETC. 69c

NETTOYEUR UNIVERSEL
ENLEVE LES GRAS
35c et 60c

BOMBES INSECTICIDES
$1.69 et $1.98

ELKAYS LIQUIDE
Contre coquerelles 60c

NOTRE PERSONNEL SE FERA UN PLAISIR DE VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX

Pharmacie Chicoutimi
62 EST, RACINE

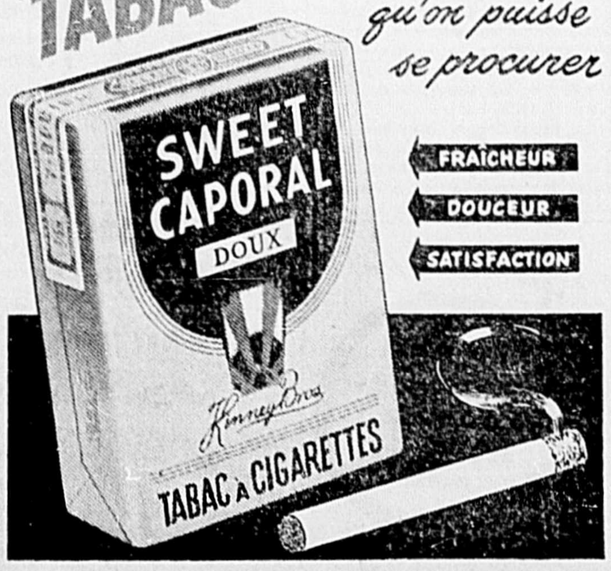
Pharmacie Hamel
499 EST, RACINE

CHICOUTIMI

Le meilleur

'TABAC À ROULER'

qu'on puisse se procurer

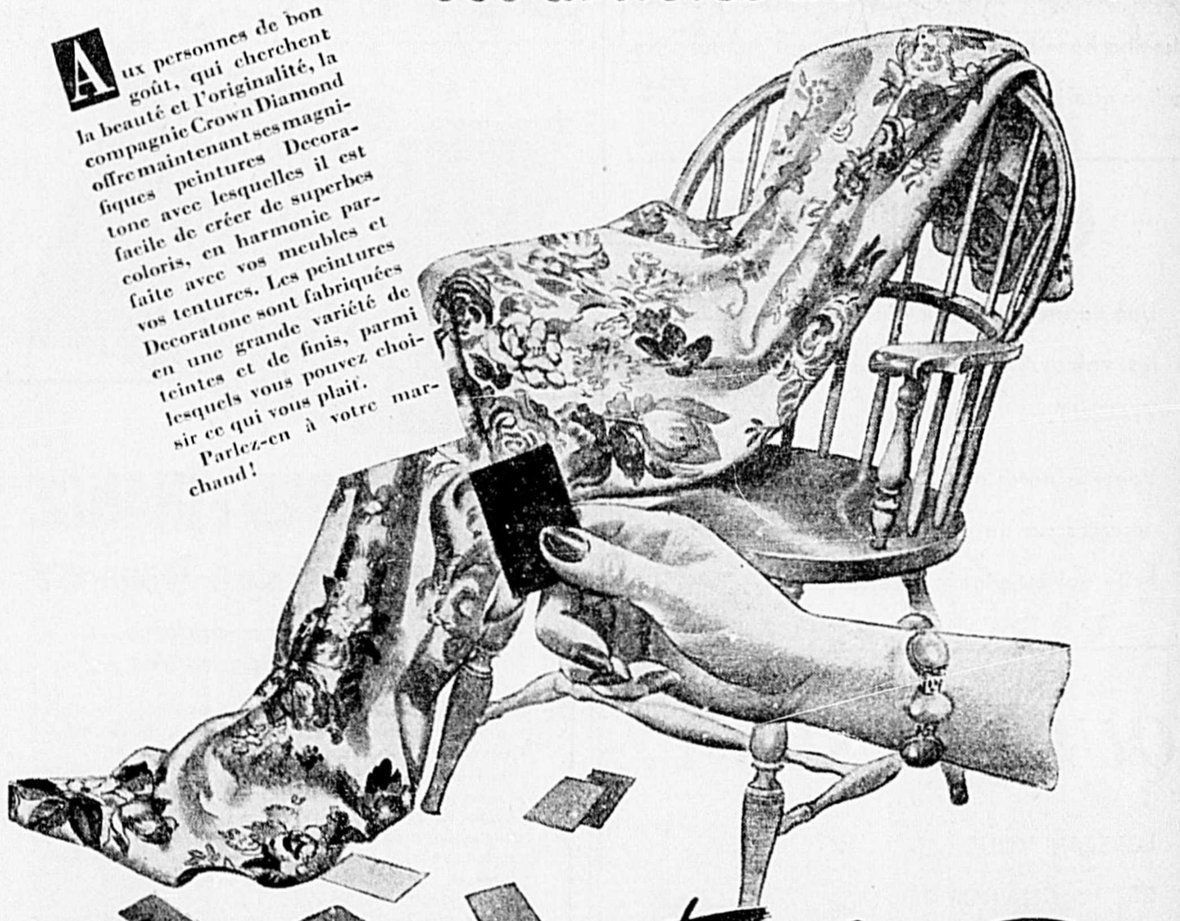


Toutes sortes de nouvelles

teintes

pour s'harmoniser avec vos articles de maison!

Aux personnes de bon goût, qui cherchent la beauté et l'originalité, la compagnie Crown Diamond offre maintenant ses magnifiques peintures Decoratone avec lesquelles il est facile de créer de superbes coloris, en harmonie parfaite avec vos meubles et vos tentures. Les peintures Decoratone sont fabriquées en une grande variété de teintes et de finis, parmi lesquels vous pouvez choisir ce qui vous plait. Parlez-en à votre marchand!



Decoratone

PEINTURES FABRIQUÉES SPÉCIALEMENT PAR

CROWN DIAMOND

THE CROWN DIAMOND PAINT CO. LIMITED

LES PRODUITS CROWN DIAMOND SONT VENDUS PAR :

L.-M. Asselin Enrg.
66 Est, rue Racine
Chicoutimi

Gagnon & Frère
Chicoutimi, Qué.

L.-P. Beaulieu
Dolbeau, Qué.

Gagnon & Frère de Roberval Ltée
Roberval, Qué.

Xavier Gagnon & Fils Enrg.
Grande-Baie, Qué.

Ludger Lepage & Fils Ltée
St-Félicien, Qué.

W. Lévesque Ltée
Bagotville, Qué.

Magasin Régina
70, rue Ste-Famille
Kénogami, Qué.

Quincaillerie Jonquière Ltée
Rue St-Dominique
Jonquière, Qué.

Marché LaSalle
Rue LaSalle, Arvida, Qué.

Charles Maltais
St-Joseph d'Alma, Qué.

J.-C. Vézina
Hébertville Village, Qué.

J.-A. Boily
Chemin St-Georges
Jonquière, Qué.

P.-A. Villeneuve
Desbiens Mills, Qué.

Saguenay Dry

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, JEUDI, 26 AVRIL 1951

Saguenay Dry

M. J.-J. Bouchard élu président des imprimeurs du Saguenay

Réunion de l'assemblée de cette association le 17 avril. — M. P. Casgrain, du "Progrès du Saguenay" est élu trésorier. — Remarques de l'aumônier.

Le 17 avril se tenait une assemblée régulière de l'Association des Maîtres-Imprimeurs Saguenay-Lac St-Jean sous la présidence de M. J.-J. Bouchard. L'on procéda à l'élection des officiers avec les résultats suivants: Président, M. J.-J. Bouchard; vice-président, M. Ernest Coudé; secrétaire-archiviste, M. Dolor Dufour; secrétaire-trésorier, M. Philipphe Casgrain.

L'organisateur de l'Association, M. Augustin Tremblay, fit remarquer que l'Association des Maitres-Imprimeurs étant affiliée au Conseil Régional des Associations Patronales, bénéficiera des services du technicien, M. Gaétan Charbonneau, présent à l'assemblée.

Plusieurs questions importantes furent discutées concernant les intérêts économiques et sociaux de la profession, ont le recrutement, la technique, la réglementation et l'éducation professionnlele.

Invité à prendre la parole, l'aviseur-moral, M. l'abbé Bernard Nadeau déclara: "Mes premières paroles seront pour encourager les membres de l'Association des Maitres-Imprimeurs qui sont des hommes convaincus de leurs devoirs". Il les exhorta ensuite à continuer leur travail car "rien ne s'obtient sans rencontrer des obstacles, c'est une lutte contre des hommes qui ont des préjugés." Après avoir rappelé que c'est un devoir pour chaque individu de travailler au progrès de son entreprise, il souligna que "c'est un grave devoir de conscience pour tous de participer à l'organisation professionnelle; de faire l'entente dans la profession par l'association". Puis il déclara qu'une économie saine dépend de la prospérité des individus qui assure la stabilité générale. "Car, selon la doctrine de l'Eglise, notre vie spirituelle est conditionnée par notre vie corporelle, ce qui concourre au maintien de la paix et au règne du Christ dans le monde. En effet, l'Eglise pour accomplir sa mission doit compter sur un ordre naturel de justice et de charité. Dieu veut une victoire sur des êtres en santé. En contribuant à la prospérité de votre entreprise, vous posez une piere à la structure de la société chrétienne".

Puis tour à tour, tous les membres présents prirent la parole pour prouver leur satisfaction dans la poursuite de leur but commun; ils manifestèrent un grand intérêt au mouvement professionnel et firent preuve d'un bel enthousiasme en face des activités futures.

Le président, M. J.-J. Bouchard, déclara "qu'il fallait comprendre la doctrine de l'Eglise; qu'on avait besoin de se rencontrer pour mieux se comprendre et collaborer plus efficacement à la solution des nombreux problèmes qui concernent l'imprimerie. Il ajouta "qu'il fallait être disposé à tous les sacrifices exigés pour la réalisation du but visé par l'organisation professionnelle dans l'intérêt de tous les imprimeurs et pour le bien même de la société".

Il demanda au technicien de dire quelques mots. Après avoir offert sa collaboration à l'Association par le moyen de la propagande et du recrutement qu'il fera au cours de l'été, M. Gaétan Charbonneau cita, comme mot de la fin, quelques extraits d'encycliques prouvant que "c'est par les institutions professionnelles que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entraide mutuelle de la justice et de la charité."

Le Jeune Commerce d'Alma à St-Bruno



● On voit ci-dessus les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Joseph d'Alma au cours de la visite industrielle qu'ils ont faite aux abattoirs du Saguenay, à St-Bruno, la semaine dernière. (Photo Pearson, St-Bruno).

"Les nécessités de la vie ont atteint un prix fantastique; tout y passe"

Déclare M. Paul-Edmond Gagnon, député de Chicoutimi aux Communes, dans un discours sur le budget. — Les charges sont trop lourdes et mal partagées.

Au nombre des députés qui n'ont pas craint de protester contre le budget du ministre des finances, se place au premier rang, M. Paul-Edmond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi.

Celui-ci a notamment déclaré: "Le discours prononce mardi dernier par l'honorable ministre des Finances (M. Abbott) nous a surpris autant que désappointés. Personne ne pouvait prévoir, en effet, après les protestations d'amitié maintes fois répétées par les membres du Gouvernement à l'égard des classes laborieuses, que les changements proposés à la loi de l'impôt grèveraient d'abord et avant tout le budget des chefs de famille. C'est là une des raisons de notre surprise."

Plus loin, il prend tout particulièrement la défense des ouvrires, les plus lourdement atteint par l'augmentation des taxes.

"Le peuple dit-il, les ouvriers surtout, dont le salaire n'a presque pas augmenté depuis la guerre, est aux abois. Les nécessités de la vie ont atteint un prix fantastique, les épargnes sont englouties, les pensions, les rentes et les allocations, tout y passe.

La population inquiète demande au Gouvernement d'agir, de freiner cette vague de prospérité factice qui dévore les économies et force les unions ouvrières à réclamer des régies sur le commerce.

La régie des prix et des salaires seule, malheureusement, n'arrête pas l'inflation. Elle peut en suspendre momentanément les effets, mais tôt ou tard, si l'on ne s'attaque pas aux causes fondamentales de ce vice du régime capitaliste, il y aura déchaînement de forces impérieuses dont nous serons incapables de contenir l'élan.

"Attendre l'effet que produira aux Etats-Unis la mise en vigueur des décrets du Gouvernement américain dans ce domaine, c'est adopter la politique de l'autruche. Un peuple qui imite est nécessairement toujours en retard.

"Nos ministres n'ont pas le droit de faire des expériences aussi coûteuses à même les goussets du peuple, quand des secours immédiats sont exigés de toutes parts.

"En temps de paix comme en temps de crise, il n'y a plus de répit pour le contribuable canadien, qui a versé l'an dernier au fisc municipal, provincial et fédéral environ 3,600 millions. Cette somme dépassera les 4 milliards en 1952. De cette imposition formidable pour un pays de 14 millions d'habitants, le gouvernement d'Ottawa prend, comme il sied à la mentalité de nos centralisateurs, la part du lion, soit les deux tiers. Il reste 20 p. 100 aux dix gouvernement provinciaux et 13 p. 100 aux quatre mille municipalités du pays.

"Il y a dix ans, par exemple, les impôts perçus par les trois groupes dépassaient à peine le milliard de dollars et le gouvernement fédéral en absorbait seulement la moitié, tandis que les provinces en obtenaient 20 p. 100 et les municipalités 30 p. 100. La situation a considérablement changé. Les autorités paraissent se soucier peu de voir les municipalités, dont l'administration est la plus près du peuple et partant la plus en mesure de lui être utile, incapables de boucler leur budget et de rencontrer leurs obligations parce qu'on leur a enlevé presque toute source de revenu.

"Les impôts qui devraient normalement remplir leurs coffres sont détournés au profit du gouvernement d'Ottawa, qui s'en sert à des fins beaucoup plus dangereuses pour la sécurité des individus et des familles que les conseils municipaux.

Une étude d'économistes, révèle un journal, mentionne qu'il y a 150 taxes sur la fabrication et la vente d'un chapeau de dame, il y en a 200 pour une robe de bonne couture, 120 pour un complet d'homme et 150 pour un pain.

Pour chaque paquet de 20 cigarettes, les gens de Chicoutimi verseront dorénavant 25 sous en taxe et au delà de $1,000 sur l'achat d'une voiture automobile de $2,000.

Rappelons ici qu'à elles seules, les provinces d'Ontario et de Québec ont fourni 73 p. 100 du total de $1,300,781,000 que les impôts sur les revenus des corporations et des individus et sur les successions ont apporté au trésor fédéral en 1950. Les huit autres provinces n'ont fourni que $346,334,000, soit moins que la province de Québec seule qui a versé $354,000,000.

En passant, je me permets de mentionner qu'en 1948, 12,300 personnes ou sociétés du comté de Chicoutimi, que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre, montrant un revenu total de $32,064,000 dollars ont versé $2,403,000 au gouvernement fédéral. Je dois peut-être ajouter que le comté de Chicoutimi comprenait, en 1948, le comté de Lapointe, représenté aujourd'hui par mon honorable ami d'en face. Nous détenons la quatrième position parmi les payeurs d'impôt de notre province, soit après Montréal, Québec et Saint-Maurice. Il nous est donc permis d'en parler et de faire entendre nos plaintes. On taxe pourquoi? Pour la guerre. Le Gouvernement en a pris l'habitude.

Depuis 1935, le parti libéral a dépensé des milliards pour des fins militaires. La guerre est devenue sa spécialité. La tragédie recommence. Rien n'est changé. Ce sont les mêmes acteurs qui jouent encore les principaux rôles et c'est la même génération d'hommes et de femmes qui est encore appelée à payer de son sang et de ses deniers nos aventures outre-mer. Le Canada a pris place au rang des nations belliqueuses et nos ministres, impuissants à ramener la paix dans le monde, ont décidé que nous prendrions part au conflit coréen en attendant un nouveau théâtre d'opérations.

Le ministre des Finances nous taxe pour envoyer tuer notre jeunesse en Asie. Il nous taxe pour fabriquer des avions, des bombes, pour que le programme des nations du Pacte de l'Atlantique soit réalisé. Peu importe que la pension des vieillards ne soit pas augmentée, peu importe que les invalides ne reçoivent aucun secours financier de l'Etat, que les travaux urgents soient abandonnés, que le peuple soit las d'entendre parler de massacres et de rations, on fera la guerre aux côtés des Etats-Unis s'ils le commandent, à la Chine, à la Russie, à n'importe qui, n'importe où et n'importe quand.

Nos dirigeants sont habiles, ils possèdent l'expérience. Leur propagande est bien faite. Nous nous sommes battus pour la liberté des peuples en 1939 avec nos amis de Moscou. Nous nous battrons de nouveau pour la liberté, contre eux cette fois, avec nos amis de la Corée du Sud ou d'ailleurs. C'est toujours au nom de la liberté qu'on conduit les peuples à l'esclavage. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. Pearson) choisit nos ennemis et le peuple paye les frais de ces changements. Notre politique internationale est dirigée par des visionnaires qui veulent faire produire au Canada un effort au-dessus de ses forces, et le ministre des Finances doit trouver les milliards pour satisfaire leurs ambitions effrénées.

Si les responsables de la politique internationale travaillaient aussi fort pour gagner la paix qu'ils dépensent d'énergie pour nous embrigader dans une nouvelle croisade, si les représentants qui siègent au Conseil des Nations Unies accordaient plus d'importance aux valeurs morales et à la véritable destinée du monde, si Dieu avait la place qui lui appartient dans les esprits et dans les coeurs, comme au sein des assemblées des pauvres êtres qui cherchent vainement une solution aux maux de l'humanité, il y aurait sur cette terre plus de bonheur et de bien-être, moins de misère et moins de larmes. Cette course aux armements nous coûtera cher.

De nouveau, ce sera la danse des milliards au profit des marchands de munitions et des trustards internationaux.

Je me refuse à souscrire à de telles visées et à croire que nous assurerons la défaite du communisme sur les champs de bataille de l'Orient. Nous voulons la paix, la paix noble, sereine et digne qui permettra à notre peuple de rejeter le poids trop lourd des impôts et de marcher vers le progrès sur le chemin de la tranquillité et de l'honneur. Nous sommes disposés à travailler, à peiner et à payer des taxes pour des oeuvres de vie et non pour des oeuvres de mort. C'est pourquoi je voterai en faveur de l'amendement.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Les familles Arthur Savard et Simon Couture, fort émues des innombrables témoignages de sympathie offerts à l'occasion de la mort de M. et Mme Léo-Paul Couture (née Rose-Hélène Savard) et de leur fils Réjean, remercient doublement toutes les personnes qui les leur ont offerts lors de leurs visites ou de quelque autre manière.

Réunions des Filles d'Isabelle de St-Luc, à Chicoutimi-Nord

L'on y procède à l'installation des officiers.

A Chicoutimi-nord, le 6 avril dernier le cercle Ste-Maria Goretti des Filles d'Isabelle, tenait sa première assemblée parmi une assistance nombreuse, sous l'égide de notre aumônier, M. le cure Rosaire Neron, qui voulut bien nous donner sa bénédiction.

Diverses questions furent mises au point pour le bénéfice des nouvelles initiées. Puis d'après les suggestions de M. l'aumônier, on décida d'une marche à suivre pour la collecte du "Denier à Dieu", tâche qui échoit à nos filles comme par le passé.

Il fut convenu que nos assemblées seraient tenues le premier mercredi de chaque mois. On discuta costume sans rien décider et puis l'on procéda au tirage de jolie prix de présence offert par deux anciennes. Ils furent gagnés, l'un par M. Paul Couillard, et l'autre par Mme Roger Renald.

La soirée se termina par un lé-ger goûté. Après les remerciements délicats de notre sympathique Régente, on se guitta en formant des voeux de longues vie et de prospérité pour notre cercle.

Mardi le 10 avril, Mme Butter, Régente d'Etat nous faisait l'honneur d'inaugurer notre cercle et de procéder à l'installation des officiers: aumônier, Monsieur le curé Rosaire Nerron, Régente Mme Stella Simard, Ex-Régente, Mme Philomène Tremblay, Vice-Régente: Mme Juliette Laberge, secrétaire-financier: Mme Candide Cantin, secrétaire-archiviste: Mme Marguerite Renald, secrétaire-Trésorier; Mme Rose-Yvette Cloutier, 1er Syndic; Mme Doisy Morin, 2ième Syndic; Mme Clara Dubé, 3ième Syndic; Mme Marie-Anna Tremblay, Monitrice; Mlle Gertrude Jean, Gardienne; Mme Stella-Marie Tremblay, Chancelier; Mlle Yvette Tremblay, Garde int; Mme Marie-Alice Simard, Garde Ext., Mme Marie-Rose Perron, 1er guide, Mme Laurette Bouchard, 2ième guide Mme Lucie-Anna Tremblay, Rédactrice, Mme Annette Tremblay, Organiste; Mlle Monique Couillard, Porte-bannière: Mme Regina Pilotte.

La Croix Rouge remercie la Chambre de Commerce d'Arvida

La Chambre de Commerce d'Arvida désire remercier les marchands et hommes d'affaires qui ont bien voulu souscrire à la Campagne de la Croix Rouge.

Arvida Sporting Goods
Bijouterie Simard Enrg.
Chez Denise
Paul Lalime
Alfred Tremblay
Bijouterie Blais
Alphide Girard & Fils
Davis Market
Montreal Shoe Store
J.-M. Lacroix, Notaire
Vogue Cleaner
Restaurant Roland Charest
G.-H. Dairy
Garage Edmond Munger
Salon Moderne Enrg.
Arvida Florist
Boulianne Electric
H. Lessard & Freres
E. M. Store
Continental Stores Limited
Lingerie d'Arvida
Gravel Drug Store
Gagnon & Frère - nouveautés et meubles
Restaurant, Théâtre Building
Imperial Oil, Gaz Station
Marché Taschereau
Vaudreuil Drug Store
Pic Construction
Salon Barbier Perron.

EXAMEN de la VUE
JACQUES PLANTE, O.D.
OPTOMETRISTE
LUNETTES MODERNES
Bureau chez Gagnon Frères CHICOUTIMI

La Filature du Saguenay Ltée
Tweeds — Cardage
Flanelle — Filage
Etoffes — Foulage
Matériel à jupes — Echange de laine
Matériel à manteaux — Rugs pour autos
Matériel à costumes — Couvertures
Au service de la région depuis plus de 30 ans
TOUJOURS ACHETEURS:
LAINE BRUTE OU LAVEE AU PLUS HAUT PRIX DU MARCHE
COMPTOIR POSTAL:
CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES PAR MALLE; ELLES RECEVRONT UNE ATTENTION PARTICULIERE
COMMANDEZ C.O.D.
DEMANDEZ NOS PRIX
DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS
TEL.: 5102 CHICOUTIMI 10, AVE SAVARD


SAVIEZ-VOUS QUE:
LE LAIT
PASTEURISE — HOMOGENEISE
A PLUSIEURS AVANTAGES:
● MEILLEUR GOUT
● MEILLEURE SAVEUR
● SE CONSERVE MIEUX
● SE DIGERE MIEUX
DIAMANT
UN PRODUIT DE LA
LAITERIE CHICOUTIMI
POUR LIVRAISON SIGNALEZ: 3321

CAFÉ KING COLE
Toujours frais

Un Cadeau digne d'Elle
Il s'agit d'une robe de nuit de tout dernier cri en nylon, rose, bleu ou blanc, pour la fête des mères.
Grandeurs: 32 à 38
SEULEMENT
$7.50
Yolande
239, RUE RACINE EST
TEL.: 3794

CHICOUTIMI

UN LAXATIF DOUX
Laissez l'action nettoyante et douce d'Abbey's aider à remettre votre système en ordre. Débarrassez-vous des excès d'acides et des déchets qui nuisent à votre estomac et à votre entrain.
PETIT FORMAT 35¢ FORMAT MOYEN 59¢ GRAND FORMAT 98¢
ABBEY'S SEL EFFERVESCENT

GÉRANT DE DISTRICT
DEMANDÉ
$7,000 À $10,000
Nous recherchons les services d'un homme de 30 à 35 ans, très actif, obtenant un succès remarquable dans la vente, pour former, entraîner et diriger une équipe de vendeurs dans Chicoutimi et Lac-Saint-Jean.
La personne qualifiée s'assurera un revenu annuel variant entre $7,000 et $10,000.
Aptitudes essentielles: expérience approfondie de la vente, bon jugement, instruction suffisante, habileté à conduire des hommes, possède automobile.
Si vous ne possédez pas ces qualifications, ne pas écrire, s.v.p.
Les candidats sérieux seront entrevus à Chicoutimi, sous peu
Donnez les détails complets de votre expérience dans la vente, dans une lettre écrite de votre main que vous adresserez à Textelle, Inc., 6518, rue St-Hubert, Montréal.

Une bonne assurance—comme une bonne santé—prend de l'importance d'année en année
THE MUTUAL LIFE of CANADA
ASSURANCE-VIE À BAS PRIX
SIÈGE SOCIAL WATERLOO ONT.
VOYEZ NOTRE REPRÉSENTANT AU SUJET D'UNE POLICE D'ÉPARGNE ET DE PROTECTION
151AF
Succursale: Edifice Tremblay, 365, rue Racine
Chicoutimi, P. Q. — Tél.: 4081
Paul Reny, c.l.u., gérant de succursale

LA VÉRITÉ ÉCLATE AU GRAND JOUR!!!

Une enquête impartiale conduite par les "SONDAGES Canadiens" "GALLUP" révèle que les produits SICO, peintures-émaux-vernis, sont les plus recherchés, parce que les meilleurs.
VOICI LE POURCENTAGE DES REPONSES DONNEES PAR LE PUBLIC AUX 3 QUESTIONS PRINCIPALES:

NOMS DES COMPAGNIES de PEINTURES	1ère QUESTION: Quelle marque de peinture avez-vous employée depuis 1 an ou deux?	2e QUESTION: Pouvez-vous nommer une autre marque de peinture que celle déjà employée?	3e QUESTION: Parmi toutes les marques de peinture laquelle d'après vous est la meilleure?
SICO LTEE	29%	25%	26%
Compagnie 'A'	15%	12%	13%
Compagnie 'B'	12%	8%	9%
Compagnie 'C'	11%	8%	6%
Compagnie 'D'	9%	8%	6%

FAITES COMME LA MAJORITÉ! EXIGEZ LE MEILLEUR!
EXIGEZ SICO!
CHAQUE BIDON REGORGE DE QUALITÉ
PEINTURE SICO LTEE QUEBEC

La Page de Maman
et de sa fille

Servir *Aimer* *Sourire*

"Elle n'a rien fait de fin..."

Je l'avais connue jeune écolière, mon amie Nicole. Il me semble encore la revoir avec sa robe de couventine, éclatrée d'une dentelle blanche, ses longues tresses blondes ornées d'un ruban.

Nicole! Come je m'étais vite attachée à cette enfant spontanée et franche, si gaie et aimable, aux fines réparties, à l'imagination fertile aussi: elle ébauchait toujours quelque roman dont elle se voyait l'héroïne. Nicole, petite fille éprise de chimères, tu fus ma grande amie.

* * *

Les années ont passé, apportant inévitablement des joies, des peines, des responsabilités nouvelles, pour Nicole comme pour moi. La vie a suivi son cours.

J'ai revu Nicole, entourée de quatre bambins. Avec une fierté bien légitime elle m'a présenté sa petite famille, objet de toute sa tendresse, de toute son affection. Elle semble très heureuse! Elle aime beaucoup son Louis, ce mari qui est, paraît-il, une perfection, et dont elle parle à tout instant.

Et puis il y a ses petits: C'est d'abord un petit garçon de six ans, aux grands yeux noirs, sérieux comme un sphynx, fier comme un prince, déjà! "Nous en sommes fous" dit Nicole. Et elle continue: "Il est très intelligent, tu sais. Bientôt il commencera la classe. Hélas, c'est déjà un homme que la vie commencera à m'enlever. Heureusement que bébé Jeannot le remplacera un peu . . . Ils se ressemblent tellement!" Et le regard de la maman, un regard empreint d'une profonde tendresse, se porte vers le berceau où s'agite un gros bébé de huit mois, resplandissant de santé, et qui promet d'être asusi superbe que l'aîné.

Nicole me présente ensuite sa grande fille: Lise. Cette enfant est déjà une "personnalité". Elle est très attachante, et se sait un peu gâtée par son papa qui ne tolère jamais que sa fillette ait le moindre petit chagrin. L'enfant est certes un peu difficile de caractère. Mais ses parents l'aiment tellement! Ils le disent, même s'ils ont tort...

Enfin, il reste Hélène. Je la regarde, sagement assise au "pied de l'escalier", tenant serrée dans ses bras une poupée démantibulée. L'enfant est d'un abord sympathique. Son regard franc, si doux, m'a vite conquise. Mais pourquoi cette petite est-elle d'une tranquillité, d'une réserve si déconcertante? Pourquoi cette timidité?

Et je me disais: "Est-elle sans doute, d'un de ces tempéraments fermés, distants.." Et comme pour répondre à mes interrogations secrètes, Nicole me dit: "Tu vas peut-être trouver cela drôle, mais on dirait que Louis et moi nous sommes moins attachés à Hélène qu'aux autres... elle n'a rien fait de fin..."

* * *

Elle n'a rien fait de fin! Phrase inconsciemment cruelle que je me suis répétée longtemps, en retournant chez moi.

Un jour, Hélène fut malade. Alors tout changea: l'inquiétude avait fait cette merveille.

JEANNOT

Lac-Bouchette, avril 1951.

La formation de l'enfant

Pour embellir le printemps de la vie

Une maman aimable, un papa gentil, ça me rappelle une histoire vraie et, je vous la raconte.

C'était un beau jour de printemps: la mer avait des grâces neuves, le soleil s'amusait à dorer chaque vague, attirante était la mer! La forêt ne l'était pas moins: les ruisseaux jasaient, les sentiers s'éveillaient, les bourgeons s'étiraient, l'herbe verte moussait les pierres et les oiseaux n'en finissaient plus de réveiller leurs voix.

Résistant à ce double appel, Hélène était restée seule dans une grande maison située entre la mer charmeuse et la mystérieuse forêt. Pourquoi? Parce que toutes les autres filles étaient sorties... c'est simple! S'il avait plu, si la mer avait été fantasque et brutale, si la forêt avait été inaccueillante et boudeuse, Hélène, désertant seule la maison confortable, serait allée, sous la pluie, vers la mer méchante et la forêt muette!

Pour l'heure, il faisait beau, et Hélène classait des photos dans son album; je ne sais plus bien comment se fit l'invitation ni l'entrée en matière, ce que je sais, c'est qu'à une minute donnée, j'étais assise tout près et l'adolescente disait en pointant la photo de la première page: "Vous avez là papa et maman quelques mois avant leur mariage; la photographie me vient d'une cousine avec laquelle maman était bien intime. L'été dernier, je suis allée chez cette cousine, ce qu'elle m'en a raconté des vieux souvenirs!

Dans le temps, maman était, paraît-il, un boute-en-train, très gaie, sportive, enthousiaste, d'un caractère charmant; et, paraît-il encore, toutes les jeunes filles du village mouraient de jalousie lorsque papa se rendait la voir parce qu'il était grand, se présentait bien, était rempli d'attentions et ne manquait aucune occasion de lui faire plaisir..."

La vieille cousine avait raconté bien des faits, Hélène les narra savoureusement; ces traits, je les ai oubliés mais la dernière phrase de l'adolescente résonne encore dans ma mémoire: "Oui, j'aurais bien aimé connaître maman quand elle était aimable, puis papa quand il était gentil".

Tout le malaise qui couve sous cette phrase grise de regret, je vous assure, moi qu'il suffit pour assombrir le plus beau printemps!

Marie Joie

(La Famille)

Les indulgences de l'amour

Le pape vient de renouveler pour le diocèse de Westminster (Angleterre) une indulgence de cent jours pour les époux.

Elle est accordée chaque fois que le mari baise l'alliance de sa femme, tandis que les époux récitent ensemble la prière suivante: "Faites, Seigneur, que nous nous aimions l'un l'autre dans votre amour, et que nous restions fidèles à votre sainte loi".

Le canal de Sarda, dans l'Inde, est le plus long du monde. Ses ramifications ont une longueur totale de 4,177 milles et irriguent une superficie totale de 1,500,000 acres.

Dans ma cuisine

Quand le chaudron chante

Recette de base

Par un bel après-midi, au début de la semaine, alors qu'elle se sent alerte et reposée, la ménagère rassemble les ingrédients suivants:

8 tasses de farine à tout usage tamisée ou
9 tasses de farine à pâtisserie tamisée
4 c. à table de poudre à pâte
1½ c. à table de sel
1 tasse de saindoux

En un tour de main, elle tamise et mesure la farine qu'elle retamise avec la poudre à pâte et le sel. A l'aide d'un mélangeur à pâtisserie ou de deux couteaux elle incorpore la graisse qu'elle défait jusqu'à ce que le mélange ressemble à de la mie de pain et... c'est tout! Cette préparation placée dans un récipient couvert, gardée au frais, n'attend plus que le moment où on décidera d'en délayer deux tasses avec un liquide et de le transformer, en un instant, comme sous l'effet d'une incantation, en une des multiples suggestions mentionnées ci-dessous:

Rondelles ou biscuits roulés

Au mélange, ajouter 1 cuillerée à table de sucre. Abaisser la pâte en un rectangle de ¼ pouce d'épaisseur. Badigeonner légèrement avec du saindoux fondu. Saupoudrer légèrement de cannelle et de 3 cuillerées à thé de miel. Rouler comme un gâteau roulé. Couper en tranches de ¾ pouce d'épaisseur. Déposer dans des moules à muffins, la partie coupée reposant dans le fond. Cuire à four très chaud, 20 minutes.

Roulés au caramel

Suivre les instructions pour les biscuits roulés, en utilisant ½ tasse de cassonade au lieu de sucre blanc et de cannelle.

Pouding roulé à la confiture

Tartiner la pâte abaissée avec 1 tasse de confiture ou 1½ tasse de fruits en conserve, égouttés. Rouler, déposer dans un moule graissé, cuire à four très chaud, 425°F., 25 à 30 minutes. Epaissir de sirop de fruits ou servir avec de la crème.

Carnet social

FIANÇAILLES

Mme Eloi Genest, de St-Félicien, annonce des fiançailles de sa fille Alice à M. Amable Naud, fils de M. et Mme Gédéon Naud, de Amos, Abitibi. Le mariage aura lieu prochainement dans l'église de St-Félicien. Nos meilleurs voeux aux fiancés.

—o—

NAISSANCES

M. et Mme Paul-Emile Simard, de Roberval, née Yvonne Levesque, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 14 et baptisé le 15 avril à Roberval sous les prénoms de Joseph-Edgar-Justin-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Simard, de Chicoutimi, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Claire Simard, également de Chicoutimi, tante de l'enfant.

—o—

VA-ET-VIENT

Mlle Marguerite Martel et son frère, M. Robert Martel, sont revenus d'une promenade à Montréal la semaine dernière, où ils étaient les invités de parents et d'amis.

M. Jean Couturier, de Chicoutimi, était de passage à St-Félicien la semaine dernière.

—o—

M. Ludger Ouellet, de Chicoutimi, était de passage à St-Félicien la semaine dernière.

—o—

MM. Paul Dumas, Jean-Louis Lamontagne, Lucien Dumas, Réal Verreault, Pitre Brassard et Jacques Larue, tous de St-Félicien, étaient en voyage à Montréal dans la semaine du 14 avril.

—o—

M. Jean-Marie Létourneau, de Chicoutimi, actuellement à Metabetchouan, ainsi que Raymond-Marie Simard, de Chicoutimi; étaient de passage à Roberval dimanche dernier les invités de M. et Mme Paul-Emile Simard, à l'occasion du baptême de leur fils Jacques.

—o—

M. Philippe Tremblay, de St-Félicien, était de passage à Chicoutimi lundi de la semaine dernière, pour visiter son épouse hospitalisée à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, depuis une quinzaine de jours. Il était accompagné de sa fille Thérèse et de son frère, M. Edgar Tremblay, de St-Félicien.

—o—

DE RETOUR

M. le Docteur et Mme Paul Riverin, de Chicoutimi, sont de retour d'un voyage de plusieurs mois en Europe.

Les films, école d'émotions

On peut souvent entendre apprécier les films aux arrêts d'autobus.

Voici ce que j'y entendis, l'autre jour:

— C'était beau! Va voir ce film, ne le manque pas! C'était si beau que j'ai pleuré...

Elle a pleuré parce que c'était beau (émouvant). Et, d'après elle, c'était beau (dans le sens vrai de beauté) parce qu'elle a pleuré.

Faudrait-il croire que dix minutes de larmes représentent un film passable, vingt minutes de larmes, un film à voir, et trente minutes, un film qu'on ne manque pas sans commettre une erreur?

Peut-être que si ces demoiselles et ces dames devenaient "censeurs" quoteraient-elles les films ainsi?

Tout de même!... Pensons-y, Mesdames. Notre sensibilité, encore une fois, nous gouvernera-t-elle?

Femme de coeur, oui! Mais aussi et surtout, femme de tête!

Lise Janvier.

Attention Mesdames!

A l'occasion des grands ménages, Mme Adrien Gagnon, présidente de la St-Vincent de Paul féminine, rappelle à toutes les dames qu'elle compte sur leur générosité habituelle envers l'ouvroir des pauvres, en lui faisant parvenir tous les vêtements usagés dont elles peuvent disposer.

La collecte de ces vêtements se fera dimanche le 6 mai. On peut appeler Mme Gagnon en signalant 3003, Chicoutimi.

On craint, en Grande-Bretagne, que le réarmement porte un coup à la production industrielle normale. Au moins 500,008 travailleurs devront être mutés aux usines d'armement.

MESDAMES
POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à:
GYPSIA PRODUCTS Co.
P.O.Box 93, Time Square Station
New-York

Retraites fermées

26 avril: Dames de Saint-Luc, Saint-Nazaire et l'Ascension. Prédicateur: R. P. L. Marsoliau, C.J.M.

30 avril: Dames de Chambord et autres. Prédicateur: R. P. G. Ouellet, S.M.M.

3 mai: Etudiantes de 8e 9e et 10e années.

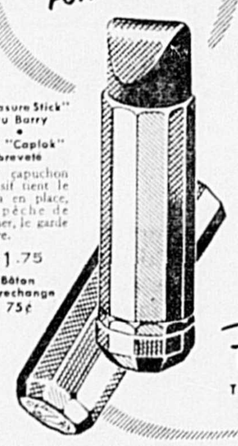
14 mai: Jeunes Filles en général. Prédicateur: R. P. L. Marsoliau, C.J.M.

Ces retraites ont lieu à la maison des SS. de l'Immaculée Conception, rue du Cénacle, Chicoutimi.

L'industrie — en dehors de l'agriculture — fournit du travail à 4,140,000 Canadiens.

THÉ KING COLE
Meilleur Goût

UNE MERVEILLEUSE FORMULE



"Treasure Stick" Du Barry
Etui "Caplok" breveté
Son capuchon exclusif tient le bâton en place, l'empêche de tourner, le garde propre.
$1.75
Bâton de rechange 75¢

LE ROUGE À LÈVRES Du Barry
donne de belles lèvres que ni le boire, ni le manger, ni même le baiser ne pourront faner.

Le célèbre rouge à lèvres "Treasure Stick" Du Barry apporte une splendeur nouvelle à la plus jolie bouche. De consistance ferme, il s'applique en traits bien définis . . . dure plus longtemps . . . n'a pas besoin d'être fréquemment retouché. Ses teintes radieuses restent fraîches comme la rosée . . . et s'harmonisent au goût du jour.

Un produit de famille des célèbres Poudre pour le visage et Sophisti-crème Du Barry

Richard Hudnut
TORONTO • NEW YORK

MEME S'IL PERCE SES DENTS



Bébé est bien

Grâce au sirop d'Anis Gauvin, bébé est bien et il perce ses dents presque sans s'en apercevoir. Ce fameux sirop est le favori des mères canadiennes car toutes savent qu'il est efficace dans les cas de troubles digestifs, dentition douloureuse, insomnie, etc. Depuis plus de 50 ans, il est le préféré.

Le sirop d'Anis Gauvin se reconnait à son enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

EN VENTE PARTOUT 40¢



SIROP D'ANIS GAUVIN

Vous pouvez vous en convaincre vous-même!



Votre soutien-gorge Gothic possède quelque chose d'unique!

Dégagez les bretelles . . . vous vous rendez compte? Le soutien Cordtex* de votre soutien-gorge Gothic maintient quand même.

Voilà le *véritable* soutien—les bretelles n'y sont pour rien! Donc, une silhouette plus ravissante et du confort par surcroit!

Tous les soutiens-gorge Gothic . . . et *seuls* ceux-là . . . portent l'exclusif soutien Cordtex.

Ici reproduit . . . l'étroit modèle "Elfin" de Gothic, à léger soutien Cordtex, avec bretelles de Fabrilast* ne s'arrachant jamais et bande respiratoire des plus agréables. Fait de superbe satin blanc, il existe dans les tailles de 30 à 40.

Que votre prochain soutien-gorge soit un Gothic.

SOUTIEN-GORGE GOTHIC Cordtex

Une autre création Dominion Corset

*marque déposée





Un PAIN meilleur, plus savoureux

Il sera vôtre avec la merveilleuse Levure SÈCHE qui lève vite!

Vous êtes toujours certaine d'obtenir un pain appétissant et savoureux lorsque vous cuisez avec la Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Cette merveilleuse levure nouvelle conserve sans réfrigération toute sa vigueur et sa pleine activité. Achetez-en une provision pour un mois!

PAIN DE BLÉ ENTIER

● Combinez 3 t. eau bouillante, ¼ t. sucre granulé, 4 c. à thé sel, 1 c. à soupe shortening; brassez pour dissoudre sucre et sel, et fondre shortening. Laissez tiédir. Mesurez dans un grand bol 1 t. eau tiède, 1 c. à soupe sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution. Parsemez sur le liquide le contenu de 3 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite; laissez reposer 10 minutes PUIS brassez bien.

Incorporez le mélange sucre-shortening refroidi. Combinez 5 t. farine à pain tamisée une fois et 5 t. farine de blé entier ou graham. Incorporez la moitié de la farine dans le mélange de levure; battez lisse. Ajoutez le reste de la farine et même un peu plus, si nécessaire, pour faire une pâte molle. Pétrissez sur planche farinée, jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez la pâte dans un bol graissé et graissez-en le dessus. Couvrez, placez à la chaleur à l'abri des courants d'air; laissez lever au double du volume. Abattez la pâte, graissez-en le dessus et laissez lever de nouveau au double du volume. Abattez encore la pâte sur planche farinée, partagez-la en 4 portions égales et formez-en des boules lisses. Couvrez d'un linge et laissez reposer 15 minutes. Formez en pains, mettez dans des moules graissés de 4½" x 8½", graissez le dessus, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 20 minutes à four chaud, 400°F., puis diminuez la chaleur à 350°F. et cuisez encore 20 minutes de plus.

Notre feuilleton

LE MANOIR DE L'OURS

Roman

par Claude MONTORGE

Du drame — du mystère — de l'amour

No 16

— Les jeunes invités n'auront pas besoin qu'on les entraine. Les distractions sont rares au Tilloy; quand elles se présentent, on en profite.

Raymond avait contraint la modestie de son ami à accepter la fonction qu'il tenait à lui confier.

Il l'avait rassuré:

— Tu auras pour cavalière une cousine de ma future, Irène Courlot, une jeune fille du chef-lieu. Je la connais, elle est charmante. Nous souhaitons, ma fiancée et moi, que vous sachiez vous apprécier mutuellement, que l'étincelle jaillisse et que notre double amitié se cimente et se fortifie davantage par un peu de parenté.

— Pauvre mademoiselle Irène, avait dit François, tu l'exposes à garder un mélancolique souvenir de cette belle fête. Elle va trouver que je manque d'esprit, peut-être d'urbanité et de galanterie.

Contre son attente, Irène Courlot ne lui était point apparue dans un de ces costumes excentriques que les jeunes filles de la ville aiment à arborer pour que l'on remarque tout de suite qu'elles sont des citadines.

Elle paraissait modeste et même un peu timide, ce qui avait plu infiniment à François.

Ils s'étaient, dès la présentation, sentis l'un et l'autre en confiance.

Point n'avait été nécessaire qu'ils ouvrissent le bal; aux premiers accords du violon, toute la jeunesse avait été prise d'un vertige et s'était mise à tourbillonner.

Avant de dîner, ils avaient fait une petite promenade dans le village.

Irène voulait profiter de sa venue à la noce pour faire une visite à de vieux parents, à ses oncles, à ses tantes qu'elle n'avait pas revus depuis les dernières vacances.

François l'avait accompagnée.

Il avait appris, par des confidences de sa cavalière, qu'elle aimait beaucoup mieux la campagne que la grande ville.

Les visites faites, ils avaient prolongé la promenade le long des jardins, au bord de la rivière.

Elle s'était enhardie à lui poser cette question:

— Vous paraissez triste?

— C'est que je le suis toujours aussi; j'ai inquiétude du présent, l'angoisse de l'avenir. Pourquoi sommes-nous nés? Pourquoi la nature nous a-t-elle créés? Beaucoup d'entre les personnes qui s'amusent, chantent, et rient bruyamment aujourd'hui, frémiraient peut-être si elles avaient la vision de ce qu'elles seront dans dix ans.

— Votre santé est-elle chancelante?

— Non, elle est assez robuste, ce sont de détestables dispositions naturelles, une sensibilité qu'un rien effarouche et alarme, qui me portent à être triste, même quand je n'aurais que des raisons d'être en allégresse comme en cet instant.

— Vous êtes bien aimable, monsieur François, mais ce que vous me dites ne me surprend pas, je suis moi-même dans les dispositions que vous déplorez. On rêve à tant de choses qui pourraient être. On voudrait que la vie soit simple que tous les coeurs soient bons et sincères; on voudrait, on voudrait des tas de choses qui n'arrivent jamais. Je crois que le mieux serait d'être comme tout le monde, d'être gai quand l'occasion se présente, d'accepter ce qui vient et de s'en contenter.

— Oui, il faudrait pouvoir être comme tous les autres, reprit François, pouvoir s'étourdir, oublier ce qui met un poids dans le coeur, se laisser éblouir par la minute qui passe quand elle est étincelante. Voyez tous les invités qui sont au mariage de nos amis, ils papillonnent gaiement comme ces insectes ailés qui s'ébattent autour d'une lampe et qui ne songent pas que l'opacité de la nuit leur paraîtra plus intense quand la flamme sera éteinte.

François et Irène étaient heureux de se sentir en sympathie, de constater qu'ils éprouvaient de même dans toutes les circonstances.

Chaque mot qu'ils prononçaient paraissait prendre une gravité exceptionnelle et leur laissait dans l'âme une trace qui ne s'effacerait plus.

'Mais pourquoi suis-je ainsi, se demandait le jeune homme, je ne me reconnais plus."

Ils étaient gais parce qu'il leur semblait que, pour la première fois de leur vie, ils avaient eu de la chance en se rencontrant et que peut-être, s'ils se séparaient sans espoir de se revoir, leur destinée serait moins déshérité parce qu'ils se connaissaient, parce qu'ils garderaient de leur rencontre une émotion très vivace et très précieuse.

Le dimanche matin, ces impressions s'étaient renouvelées.

— Savez-vous, lui demanda la jeune fille, pourquoi surtout je me félicite de vous avois eu pour cavalier?

— Je ne vois pas bien, mademoiselle, il n'y a vraiment pas de quoi.

— Parce que j'ai entendu que l'on disait de vous que vous n'étiez pas braconnier, et que l'on vous traitait à cause de celà de poule mouillée. C'est très bien, très crâne, de ne pas faire comme les autres, quand ils font mal.

— Ce n'est pas dans mes goûts et cependant je dois avouer que je me suis laissé entraîner quelquefois.

(A suivre)

Fêtons le jour de la Citoyenneté Canadienne; hommage à la patrie

Le 23 mai prochain. — Suggestions faites par le Conseil Canadien du civisme aux autorités locales qui désirent célébrer cette fête.

Il y a environ un an, le premier ministre Saint-Laurent a demandé, avec l'appui des premiers ministres provinciaux, que dans les écoles et les associations publiques, on observe d'une façon toute particulière le jour du 23 mai "afin que nous nous pénétrions davantage du caractère de notre citoyenneté".

Le personnel du Conseil Canadien du civisme a préparé pour vous différents programmes pour célébrer le 23 mai. Vous pouvez utiliser ces programmes comme bon vous semble; ils ne vous sont offerts qu'à titre de suggestions. Le personnel du Conseil se fera un plaisir de répondre à toute demande d'information. Il est à votre service.

Par suite de la présente situation internationale et de la place de plus en plus grande que le Canada y occupe, il semble que plus que jamais, tous les Canadiens doivent réaffirmer leur foi dans nos institutions démocratiques. C'est aussi un devoir impérieux pour tous de prendre une nouvelle conscience de nos responsabilités en tant que citoyens et de témoigner publiquement de notre allégeance envers notre pays.

L'ORGANISATION

Chaque municipalité ou chaque groupe a sa propre façon d'organiser ses célébrations. Nous suggérons ici quatre modes d'organisation; l'un d'entre eux pourrait peut-être s'adapter aux besoins de votre ville, municipalité ou village.

(a) Patronage du comité municipal. Un comité formé du maire, des chefs politiques, des dirigeants des clubs sociaux, des autorités scolaires, PLUS, — et c'est important, — des représentants d'organismes dont la tâche est d'enseigner le civisme à la jeunesse. De même, toute autre association locale, les Chambres de Commerce, les clubs et les associations de jeunesse. Le maire doit prendre l'initiative de la constitution de ce comité. Les organismes de service social peuvent également y entrer.

(b) Le Conseil municipal peut constituer lui-même le comité, les organismes patriotiques ou sociaux formant les sous-comités.

(c) Sous le patronage du club Richelieu, par exemple, constituer un comité sur lequel prennent place toutes les associations locales. La responsabilité de la célébration relèverait du club Richelieu.

(d) Un seul organisme se charge d'organiser la fête et il rallie à son oeuvre d'autres sociétés ou groupements.

(e) Quelque soit le mode d'organisation que vous adoptiez, l'important est que la célébration du 23 mai soit "l'affaire de tout le monde". Si l'on fait appel à toutes les associations locales, il est bien entendu que la célébration de la journée du civisme n'est pas le monopole de l'une de ces associations.

La célébration du 23 mai permet de rappeler à tous les Canadiens quelles responsabilités entraîne le titre de "citoyen Canadien". On ne saurait trouver d'occasion plus propice pour souhaiter la plus chaleureuse bienvenue aux immigrants et aux Néo-Canadiens et de rappeler la contribution de ces derniers à la vie culturelle, économique et sociale de notre pays.

Il serait désirable qu'au cours de cette célébration, on explique à tous les jeunes Canadiens qui viennent d'atteindre leur majorité, quel est leur devoir d'électeur et de citoyen.

Voici de quelles façons, les organismes publics peuvent observer le Jour de la Citoyenneté:

1. Ils peuvent tenir un déjeuner, un dîner ou organiser un ralliement pour célébrer le Jour de la Citoyenneté.

2. A cette cérémonie, on pourrait utiliser des décorations qui symboliseraient le civisme.

a) un drapeau canadien pourrait être placé dans un endroit visible.

b) une grande enseigne, placée bien en vue, pourrait porter l'inscription suivante:

"Les ancêtres des membres de notre association sont venus des pays suivants":

ANGLETERRE, FRANCE, ECOSSE, ETATS-UNIS, POLOGNE, IRLANDE, UKRAINE, ALLEMAGNE, ITALIE, etc...

NOUS SOMMS TOUS CANADIENS

c) une grande bannière, portant l'inscription "TOUS CANADIENS" pourrait occuper une place d'honneur.

d) un groupe d'enfants pourraient faire leur entrée dans la salle, puis dérouler la bannière qui porterait l'inscription: "TOUS CANADIENS".

e) si l'on prévoit un programme musical, il devrait comprendre des chants canadiens, de même que des chants provenant des pays d'origine des membres de l'association.

3. Un membre du clergé ou un laïc pourrait, au début de la réunion, réciter une prière spéciale demandant la bénédiction divine sur tous les Canadiens et spécialement sur ceux qui vont assumer les responsabilités de citoyen.

4. L'orateur de circonstance pourrait être un membre de l'association ou un invité spécial. Thème du discours: fierté d'être citoyen canadien; privilèges et responsabilités de la citoyenneté.

Un autre ou d'autres orateurs peuvent développer les thèmes suivants: ressources naturelles et standard de vie au Canada; entreprises prospères établies ici par des immigrants grâce à une spécialisation acquise dans leur pays d'origine; le droit de vote n'est pas qu'un privilège mais une lourde responsabilité et souvent la dictature est la conséquence de l'apathie des électeurs.

Dans les années à venir les descendants des nouveaux-arrivés au Canada seront fiers d'eux. Au cours de la première génération, plusieurs de ceux-ci ont fait beaucoup pour améliorer l'économie du Canada et donner de l'emploi à d'autres Canadiens. Dans chaque ville et village se trouve des nouveaux-Canadiens à la tête d'organismes commerciaux qu'ils ont établi grâce aux spécialités qu'ils ont apprises dans leurs pays d'origine. (En nommer quelques-uns de la région).

S'adressant aux jeunes électeurs il pourrait leur rappeler que le droit de vote comporte la responsabilité de s'en servir pour un gouvernement démocratique honnête; que dans la dernière analyse, le type de gouvernement dépend sur la vigilance et le standard du voteur; que les pays ayant un gouvernement dictatorial, ont obtenu celui-ci grandement parce que les électeurs étaient ou indifférents, ou n'avaient jamais eu l'habitude d'exercer leur jugement aux urnes.

5—Un jeune voteur fait la réplique sur le thème: "Ce que me vaut la citoyenneté".

6—Un membre d'un organisme ou un homme d'affaire de la région, qui n'est pas né au pays, peut faire la réplique sur le thème: "Ce que me vaut le Canada."

7—Le président du Club pourrait lire "Qu'est-ce qu'un Canadien?" (Kiwanis International Magazine).

8—Au cours d'autres cérémonies municipales ou nationales tenues à l'occasion du Jour de la Citoyenneté, on fera prêter le serment d'allégeance aux personnes présentes. On suggère aux organismes publics de tenir la même cérémonie.

Il faudra, pour cela, inviter un juge qui fera prêter le serment. Celui-ci est une réaffirmation de fidélité de la part de ceux qui sont déjà citoyens canadiens.

9—Chants: "O Canada" suivi immédiatement du "God Save the King".



M. A.A. Gardiner, gérant général du service des voyageurs du Canadien National, annonce la promotion de M. J.-N. Vincent au poste d'assistant du gérant général avec bureau à Montréal.

Natif de Montréal, M. Vincent a débuté dans la carrière ferroviaire dans sa ville natale comme commis dans le service des voyageurs du Grand Tronc en 1920. Après avoir occupé divers postes dans le service du trafic et celui des passagers il a été nommé, en 1930, secrétaire de l'assistant du gérant général des voyageurs. En 1934, il a été nommé chef du bureau et quatre ans plus tard a été promu agent voyageur du service des voyageurs. Il occupait depuis 1944 le poste de représentant spécial du service des voyageurs, ***poste qui est maintenant aboli.***

Au Palais de Justice

On nous apprend que Monsieur Raymond Labonté, sténographe officiel pour le district de Roberval, depuis plus de cinq ans, vient d'être nommé pour le district de Chicoutimi. Monsieur Labonté nous quittera donc d'ici quelques mois pour aller résider à Chicoutimi.

L'Honorable Léon Casgrain, juge de la Cour Supérieure, présidait la semaine dernière, un terme de la Cour Supérieure au Palais de Justice, à Roberval.

Les 23 et 24 avril, monsieur le juge L.-P. Girard, de Chicoutimi a présidé un terme des Sessions de la Paix, au Palais de Justice à Roberval.

COURS D'ANGLAIS

QUEEN'S UNIVERSITY

KINGSTON — ONTARIO

4 juillet — 11 août

Cours d'anglais pour étudiants de langue française: prononciation, diction, travaux pratiques écrits et oraux: Cours de conversation par petits groupes. Les étudiants auront la facilité d'assister à d'autres cours en langue anglaise.

Pour tous renseignements s'adresser à:

Department of Extension, Queen's University.

3 BONNES RAISONS d'exiger la Nouvelle



1. Lustre *plus brillant* que jamais!
2. Lustre *plus durable* que jamais!
3. Beaucoup *moins* de frottage!

S. C. JOHNSON & SON, LTD. — Brantford, Ontario

PAS D'ÉVIER ÉGRATIGNÉ grâce au nettoyeur BON AMI non-sableux

IL SUPPRIME VITE GRAISSE ET SALETÉ SANS JAMAIS ÉGRATIGNER!



Deux formes: en poudre et en pain

ESSAYEZ-LE!

et vous saurez pourquoi des millions de femmes refusent tout autre nettoyeur pour l'évier et la baignoire

ET BON AMI EST TELLEMENT DOUX POUR VOS MAINS!

Le nettoyeur rapide et sûr

BON AMI

"n'a pas encore égratigné!"

Vi-Co

NOURRITURE DES CHAMPIONS...

POUR ETRE RESPLENDISSANT DE SANTE... VITALITE... FORCE

SUIVEZ L'EXEMPLE DES CHAMPIONS

BUVEZ VI-CO

aussi bon que le lait pasteurisé de qualité supérieure de

Tél. : 3443

La LAITERIE CANADIENNE Chicoutimi

435, ave Ste-Anne

Distributeur des spécialités de crème glacée Borden

—Une jeune maman

heureuse répand la joie au foyer



Une jeune maman est responsable du bonheur de ses enfants et de celui de son mari. L'optimisme, la fraîcheur, la gaieté, sont des qualités qu'elle cultive avec soin et qui s'épanouissent en elle, la dotant d'une personnalité irrésistible.

Mais comment être heureuse et rendre heureux quand on redoute l'épuisante épreuve mensuelle? Faites comme des milliers de mamans qui goûtent la vie, recourez aux pilules FEMOL.

Les pilules FEMOL ne sont ni un calmant, ni un anesthésique. Elles sont un remède composé uniquement de plantes dont les vertus spéciales agissent sur les organes propres au sexe féminin. En effet, elles aident à décongestionner ces derniers et à leur redonner les forces qui leur permettent de remplir leur mission particulière. Les pilules FEMOL chassent le "cauchemar mensuel."

Chaque boite contient une brochure qui renferme des renseignements nombreux et précieux. On y parle de la maternité et des soins qu'elle exige, des maladies féminines et de leur traitement.

Depuis près de 40 ans — Adolescence — Maternité — Retour d'âge

LES PILULES *Femol*

SONT UN COMPOSÉ D'EXTRAITS PURÉMENT VÉGÉTAUX

Les aventures de Tintin et de son chien Milou.

Tintin au Congo 24



D'autres aventures de Tintin paraissent dans "TINTIN", le plus bel hebdomadaire illustré pour la jeunesse. Abonnement $6.25, à la Librairie Universelle, 77 rue d'Aiguillon, Québec.

TOUTE LA FAMILLE EST D'ACCORD !



LE BON PAIN

Diana

Le grand Togo ouvrira les séances de lutte au Colisée en mai prochain

A son retour de Montréal où il a rencontré Eddy Quinn, le grand promoteur de réputation mondiale, Roland Hébert nous a communiqué que les séances de lutte du Colisée débuteraient vendredi le 4 mai, avec nul autre que le grand Togo en vedette. Ayant toujours le fervent désir de plaire aux nombreux amateurs de lutte de Chicoutimi et de toute la région, M. Hébert a réussi, non sans peine, à mettre sous contrat la sensation de l'heure dans le domaine de la lutte: "LE GRAND TOGO".

Ce lutteur sensationnel, courageux batailleur, vicieux et sans merci pour l'adversaire, n'a pas encore connu la défaite depuis qu'il a envahi le continent nord-américain et il est prêt à rencontrer les meilleurs hommes que le continent peut lui opposer.

Togo porte un collet 22 et ses épaules sont larges comme une fenêtre. Ce combattant extraordinaire est accompagné de son fidèle serviteur Hatta, dont la famille entière est au service de Togo depuis plusieurs décades.

Depuis son arrivée en Amérique, le Grand Togo a tellement fait parler de lui qu'on a tout de suite voulu savoir comment il avait débuté à la lutte et où il avait acquis les tactiques brutales qu'il emploie dans l'aréne.

Ce Japonais est un maitre du Judo et du Jiu-Jitsu et l'on sait qu'il se sert des prises de ces deux méthodes pour venir à bout de ses adversaires alors que la foule manifeste sa désapprobation et veut faire un mauvais partie au Nippon.

Parmi les détails que l'on a appris sur le Grand Togo il y a celui de ses championnats remportés au Japon, comme artiste du Sumo, ce genre de lutte pratiquée au Japon dans lequel tout entre en scène, et où tout est permis, cette lutte se termine par l'épuisement total de l'un des adversaires, Togo tout comme dans son pays continue à dédier ses combats selon la tradition, à ses idoles différents, et avant de commencer la bataille accomplit toujours les rites du "Siko". C'est une coutume conservée du temps où les duels du Sumo se terminait par la mort de l'un des combattants. D'abord il se livre par des gestes qui sont ni plus ni moins qu'une bravade à son adversaire; ensuite il se rince la bouche, pour s'essuyer avec du papier de Riz; le papier et l'eau représente une source de force pour les japonais; il lance ensuite une poignée de sel aux quatre coins de l'arène pour apaiser les dieux, mais surtout parce que le sel est un bon désinfectant pour les blessures qu'il pourrait subir durant le combat.

Il n'est pas facile pour un promoteur de trouver un adversaire à un lutteur de pareille force car le plus grand atout de Togo en plus de sa brutalité, est la rapidité effarante qu'il déploie. Il est craint par tous les lutteurs qui ne veulent naturellement pas subir de défaite contre qui que ce soit.

Roland Hébert ne néglige rien et est toujours à la recherche d'un adversaire à un lutteur de pareille force. Il sera en mesure de pouvoir faire connaitre bientôt le nom de ce dernier. On peut être assuré que ce sera un homme de calibre qui donnera du trouble au Japonais.

Il ne fait aucun doute que cette séance de lutte donnera un spectacle des plus excitants pour les amateurs.



On ne s'embête pas à CHRC. Témoin cette excellente photo de Roger Lebel, Jacques Larochelle et Madeleine Lachance, qui vient de gagner un grand prix de popularité. On entend Roger Lebel, à DEBOUT C'EST L'HEURE, Jacques Larochelle aux MEILLEURES AUDITIONS DE LA SEMAINE, et Madeleine Lachance, à TOUR DE CHANT, dont elle a inauguré la série. Jacques Larochelle est également de TOUR DE CHANT, une émission qui connait un très bon départ.

Accidents mortels chez les enfants

Les automobilistes doivent redoubler de prudence en été.

Chaque année, plus de 1,500 enfants perdent la vie, au Canada, dans des accidents de toutes sortes. Ce sont naturellement les tragédies dues aux différents modes de transport qui tiennent la tête; viennent ensuite les noyades et les brûlures mortelles.

D'après les statistiques démographiques, ce sont maintenant les accidents qui causent le plus d'infirmités aussi bien que de morts parmi les enfants de tous âges. On estime que pour chacun d'eux tué dans un accident, plus de cent sont grièvement blessés. Dans un grand nombre de cas, ce malheur a fait de la jeune victime un estropié pour la vie; d'autre fois, c'est la perte de la vue ou des fonction mentales.

La plupart des accidents, chez les enfants comme chez les adultes, pourraient être évités. Ce sont parfois des petits que l'on a arrachés péniblement à des maladies contagieuses que l'on voit succomber tragiquement, au foyer ou dans la rue, par suite de simple négligence.

Avec la venue du printemp et la belle saison de l'été qui approche, les enfants se donneront à coeur de joie pour pratiquer leurs sports favoris. C'est pourquoi les conducteurs doivent parer à toute éventualté aux espièglerles des enfants et la Ligue de Sécurité de la Province de Québec sollicite la collaboration de tous les chauffeurs d'automobiles en leur demandant d'être doublement prudent... et même de penser pour eux car une course dans la rue peut être fatale à ces petits.

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Tout ce qui empêche l'homme d'être libre par rapport à l'idéal qu'il s'est donné doit être éliminé par la discipline.

On sait que, traditionnellement, les gondoles de Venise sont noires. Aussi, ce fut une véritable tempête parmi les gondoliers lorsqu'une gondole jaune et rouge s'aventura parmi les canaux. Un véritable Vénitien se refusant à conduire cette gondole, Coco-Cola fut forcé d'enrôler un gondolier étranger.



LE CHAPEAU LE PLUS CONFORTABLE AU MONDE

Biltmore

avec l'exclusif

CUIR-COUSSINÉ CARTER



5 caractéristiques GARANTIES

- Protège contre les taches de transpiration
- S'ajuste comme un coussin dès le début
- S'adapte parfaitement à la forme de votre tête
- Procure une meilleure aération
- Suspension à 5 points au lieu de la couture rigide conventionnelle autour du chapeau

Demandez Biltmore — Le chapeau le plus confortable au monde

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



AU COLISEE DE CHICOUTIMI



GILLES BESNER, surnommé à juste titre le Roi des Cowboys Tyroliens, sera au Colisée de Chicoutimi, demain soir, où sera présenté une SENSATIONNELLE SOIREE DU BON VIEUX TEMPS. Il y aura plus de 20 artistes au programme. Nul doute que notre population saura encourager un programme de folklore de si grande classe. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces nombreux et excellents artistes.



par Laurent Tremblay.

Les valeureux Castors de Dolbeau terminent courageusement leur saison

Les Castors de Dolbeau ont termine leur campagne victorieuse. Ce furent les Mercurys d'Owen Sound qui arrêterent leur ascension vers le championnat sénior canadien.

Après une brillante victoire qui inspirait un nouvel optimisme aux représentants de la province de Québec, les Mercurys ont donné le coup de grâce, dimanche aux Castors, après un duel des plus intéressants.

Ce fut sans aucun doute l'une des plus belles parties encore disputées sur la glace du Palais des Sports, cette saison. Les deux clubs patinèrent à vive allure durant toute la rencontre et si les Mercurys ont réussi à l'emporter c'est que le facteur chance les a favorisés.

Car les Castors, à la partie précédente, soit samedi soir alors qu'ils vainquirent leurs rivaux par 10 à 5 avaient amplement prouvé qu'ils pouvaient décrocher la palme aux dépens des Mercurys.

Mais dimanche après-midi, les Castors furent très erratiques, terriblement erratiques autour des filets tandis que tout souriait aux visiteurs. Surtout dans la première minute de la dernière période, le gardien Bob Gilson écarta des lancers à bout pourtant de Bernaquez, Filion, Paquin, Saint-Jean. Ce fut le signal de la débâcle. Les nôtres, affaiblis par cet effort soutenu, évoluèrent encore avec une plus grande tension nerveuse et ils ne parvenaient pas à loger le disque derrière le cerbère des visiteurs.

Les Castors étaient résolument décidés à l'emporter puisqu'à la première minute de jeu, Saint-Jean accepta une passe parfaite à la ligne bleue des visiteurs, pénétra en trombe dans la zone ennemie pour déjouer habilement le cerbère Gilson. Mais les Mercurys réussirent à égaler et même à prendre les devants par suite d'échappées.

Notons que les Mercurys sont beaucoup plus pesants que les nôtres et cette différence de poids joua un rôle prédominant dans la victoire de l'Owen Sound. Dès que les Mercurys prirent l'avantage, ils se replièrent sur la défensive et pratiquèrent une étroite surveillance sur chaque joueur des Castors et c'est ainsi qu'ils paralysèrent la puissance offensive du Dolbeau.

L'on doit rendre hommage au courage des Castors qui batailièrent fermement jusqu'à la fin. Même alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, les hommes de Frank Bennett tentèrent un suprême effort, mais hélas tous les assauts s'écrasaient sur la muraille que formaient les cinq joueurs d'Owen Sound campés à la ligne bleue.

Mais tous les amateurs peuvent être fiers des Castors de Dolbeau. Ils ont fourni une lutte de tous les instants, pour succomber en finale de l'Est du Canada. Il ne faut pas oublier que les Castors n'alignaient que trois joueurs de défense, et quelques uns des meilleurs joueurs, Camille Lupien et Frank Bennett furent victimes de blessures au cours des séries. Lupien, pour un, ne put chausser les patins qu'aux dernières parties à la suite d'une blessure au poignet.

Les Castors de Dolbeau nous ont grandement fait honneur. N'oublions pas qu'ils affrontaient de redoutables adversaires dans les Mercurys d'Owen Sound. Ces derniers étaient considérés de calibre sénior l'an dernier, tandis que les Castors, par suite d'une décision de la Q.A.H.A. passèrent au calibre sénior cette saison.

Dans leurs victoires comme dans leurs défaites, les joueurs de Dolbeau ont fait preuve d'un bel esprit d'équipe et beaucoup d'intelligence dans leur jeu de passes.

Il nous reste, en terminant, à féliciter les joueurs individuellement, Maurice "Coco" Thiffault, Frank Bennett, Conrad L'Heureux, Camille Lupien, Fernand Bernaquez, Paul Tremblay, Guy Gagnon, Paul Gagnon, Maurice Saint-Jean, Girouard, Jacques Lalancette, Gérard Paquin, Jean-Marie Fillion et le gérant Armand Vézina qui n'est certes pas de dernière importance.

A tous, cordiale salutation de la part de nos lecteurs et meilleurs voeux pour la saison prochaine!

Encore, la saison prochaine, trois joueurs de la Ligue Sénior Saguenay-Lac-Saint-Jean auront l'opportunité de faire le saut avec les Saguenéens de la Ligue Sénior du Québec.

Fillion, Bernaquez et Paquin invités au camp des Saguenéens

Les trois joueurs qui ont fait si bien cette saison sous les couleurs des Castors de Dolbeau, Fernand Bernaquez, Jean-Marie Filion et Gérard Paquin étaient heureux de nous annoncer, après la série, qu'ils avalent été invités à se rendre au camp d'entrainement des Saguenéens la saison prochaine.

Fernand Bernaquez en était à sa troisième saison avec les Castors de Dolbeau. Il a toujours été reconnu comme un centre très habile à préparer les attaques, un patineur assez rapide et un athlète qui sait se faire respecter.

Ce blond joueur de centre évolue entre Paul Tremblay et Camille Lupien. Ces trois joueurs forment la première ligne offensive des Castors de Dolbeau.

Un joueur qui s'est sans doute le plus amélioré cette saison chez les Castors de Dolbeau est nul autre que Jean-Marie Fillion, le jeune frère des "Saints" Bob, Marcel, et Denis Filion. Jean-Marie est passé du National junior-A aux Castors de Dolbeau, de la Ligue Sénior Saguenay-Lac-St-Jean.

Il ne fit pas fureur au début de la saison, mais à mesure que la saison avançait, Jean-Marie se faisait remarquer davantage des amateurs. C'est cet agressif ailier droit qui enregistra le point victorieux dans la septième partie décisive entre les As de Jonquière et les Castors. Durant les séries éliminatoires, Jean-Marie Filion fut d'une grande utilité pour les champions provinciaux. C'est lui qui permit aux Castors de remporter la seule victoire contre les Mercurys d'Owen Sound en accomplissant le tour du chapeau en plus de participer à deux autres points.

Gérard Paquin a été désigné cette saison comme la meilleure recrue dans la Ligue Sénior Saguenay-Lac-Saint-Jean. On reconnait, dans ce jeune athlète, un habile "stick handler", un très habile compteur et très opportuniste.

Si ces trois joueurs acceptent de se rapporter au camp d'entrainement la saison prochaine, deux devraient faire le saut dans le circuit Georges Slater.

Cuir chevelu qui pique et pellicules

Essayez ce traitement à la maison pour un confort rapide et facile

Voici une huile pénétrante et propre qui apporte un prompt soulagement à cette torture et le malaise.

Ne grattez pas avec les ongles cela ne fait qu'augmenter le malaise. Employez seulement une partie égale de Moone's Emerald Oil pour une partie d'huile d'olive. Appliquez doucement avec le bout des doigts, une fois par jour, et lavez tous les quatre jours. Vous trouverez que ce traitement ne fait pas seulement que diminuer les démangeaisons, mais aide à hâter la guérison. Les pellicules qui tombent deviennent une chose du passé. Le cuir chevelu est complètement libéré et les cheveux deviennent plus épais.

Vous pouvez obtenir Moone's Emerald Oil dans sa bouteille originale, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

PHARMACIE CHICOUTIMI



Bicyclettes

A LOUER

VENTE ET REPARATION

ROBERT GENDRON

11, RUE PRICE

(En face de l'Ecole Normale)

— AUBAINE —

MOTOCYCLETTE "JAME" DE LUXE

125 CC

Deux mois de service offerte à prix de sacrifice

Les insectes transportent les maladies et la mort

Comment s'en débarrasser. — Les moyens à prendre pour éviter leur "visite".

Il est assez pénible de songer que le maitre du logis n'a pas plus tôt fini d'enlever la neige qu'il doit livrer bataille à des nuées d'insectes.

Le Ministère de la Santé et du Bien-Etre national vous suggère plusieurs moyens pour vous débarrasser des insectes. Entre autres: (a) nettoyer régulièrement les poubelles extérieures avec un bon désinfectant; (b) nettoyer, faire bouillir et désinfecter les réceptacles des poubelles d'intérieur; (c) envelopper soigneusement tous les déchets et les garder dans un récipient qui ferme parfaitement; (d) ne pas laisser les déchets dans des boites ouvertes, ce qui a pour effet d'attirer les mouches; (e) couvrir tous les aliments, particulièrement le lait et autres liquides, parce que les aliments découverts attirent les mouches; (f) ne pas jeter l'eau de vaisselle ou tout liquide sale dans la cour.

Les aliments et ustensiles contaminés par les mouches sont la cause, à eux seuls, du plus grand nombre de "malaises" chez les enfants, pendant l'été. Les chercheurs en médecine sont d'opinion que les mouches domestiques engendrent un nombre illimité de maladies, y compris les fièvres typhoides, la dysenterie amibienne, la lèpre, le choléra, la méningite cérébro-spinale, la diphtérie, la fievre scarlatine, la petite vérole et la tuberculose.

Il est sage de s'assurer que toutes les fenêtres sont pourvues de grillages bien ajustés. C'est maintenant le temps d'examiner ces grillages et de vous assurer qu'ils sont en parfait état. A cause du rôle important qu'ils jouent en préservant la maison contre l'invasion des insectes, les grillages méritent une attention minutieuse et régulière.

Commencez par vérifier le cadre du grillage. Les joints défectueux doivent être réparés, les crochets, les charnières et les loquets brisés doivent être remplacés. Toute la peinture écaillée doit être enlevée, et le cadre, poncé avec soin afin que la surface devienne lisse et unie.

Le grillage doit être également préparé pour le peinturage. Premièrement, lavez le grillage pour enlever toute trace de saleté; si le lavage ne suffit pas, employez une brosse dure en fil de fer, en prenant soin de ne pas briser le grillage.

Les chercheurs estiment que la mouche ordinaire porte sur son corps de 1,250,000 à 7,000,000 de bactéries. Par conséquent, souvenez-vous qu'en entretenant vos grillages en bon état et en les installant avec soin, vous préservez votre maison contre l'invasion de plusieurs millions de bactéries chaque jour.

A l'aéroport de New-York, des ouvriers appartenant au Syndicat des transports ont refusé de décharger des colis de fourrure provenant de Russie. Ils ont déclaré: "Nous désirons donner à la Russie la meme sorte de coopération qu'ils nous donnent à l'O.N.U. et en Corée."

Jean Béliveau des Citadelles est toujours le grand prospect

Nous avons foulé le sol de la Vieille Capitale, en fin de semaine. Evidemment, nous avons assisté à la quatrième joute de la classique entre les Flyers de Barrie et les Citadelles de Québec.

La joute se disputa à une allure endiablée du commencement jusqu'à la fin.

Dans l'ensemble, le Barrie aligne plus d'étoiles que l'organisation de Frank Byrne. Mentionnons les Toppazini, Chèvrefils, Labine, White et Morrisson qui valent bien les Dickie Moore, Marcel Bonin et même Bernard Geoffrion, les sensations de la Ligue Junior-A Provinciale au cours de la dernière saison.

Par contre, les Citadelles avec le géant Jean Béliveau sont plus lourds et les arrières-gardes Plante et Hudson cognent avec plus de rudesse et d'assurance que les défenses du Barrie. Dans cette partie, les jeunes ambassadeurs de la Cité de Champlain ont affiché une tenue merveilleuse. Ils ont attaqué continuellement en plus de revenir rapidement à la contre-attaque. Gordie Hayworth s'est sûrement avéré, avec Jean Béliveau, la grande vedette des Citadelles. Il ne s'est pas lassé de patiner sans cesse en revenant, au dernier moment, enlever la rondelle à un adversaire ayant trop profondément pénétré dans le territoire des Québécois. Cet agressif ailier portait un casque protecteur à la suite d'une blessure à la tête infligée accidentellement par Labine jeudi dernier. Nous étions heureux d'applaudir aux prouesses du jeune athlète de Saint-Joseph d'Alma, Rainor Makila, qui s'est également signalé par son ardeur.

Réal Chévrefils est à notre avis le meilleur joueur d'attaque du Barrie. Il possède une dextérité exemplaire à contourner les défenses ennemies. Il fait osciller l'aiguille de la balance à 160 livres. Il est de stature moyenne mais fort robuste. Le vilain garçon du Barrie, Labine, ne pèse que 145 livres. Sa mise en échec est très rude et même surprenante en considérant son poids léger. A l'instar de Manastersky, il se sert souvent de son bâton, non pour attaquer, mais pour se protéger des assauts trop violents de ses adversaires.

Toutefois, parmi cette sélection, le plausible Jean Béliveau demeure encore la figure transcendante chez les "prospects". Contre le Barrie, il est encore le facteur dominant de la victoire, fournissant toujours des passes parfaites dans la zone ennemie après avoir traversé toute la patinoire à l'exemple d'un Max Bentley ou d'un Ted Kennedy.

Laurent TREMBLAY



Cigarettes de Virginie

Sportsman

Roulées dans du papier IMPERMÉABLE

Plus agréables . . . parce que plus douces.

Carreras Ltd., Londres, Angleterre, Fondé 1788



CE CERTIFICAT MET LA SÉCURITÉ À VOS PIEDS

TOUT AUTOMOBILISTE DEVRAIT EN AVOIR UN

Raybestos

CERTIFICAT POUR FREINS

Ceci certifie que les freins de l'auto

No ... Date ...

ont été réviués tel qu'indiqué au verso et sont en état d'assurer un roulement sûr.

MARCHAND

VOYEZ VOTRE GARAGISTE MAINTENANT!

● REGARNISSEZ VOS FREINS AVEC Raybestos BRAKE LININGS

Changement de vitesse et embrayage à point mort sur les PROPULSEURS Elto de prix modique

Ces nouveaux Elto deluxe 1951 vous séduiront. Le nouveau Compster 3 CV est maintenant muni d'un démarreur-rebobineur. Le nouveau Sportster 5 CV, avec embrayage à point mort et amortisseur de chocs. Marche avant, point mort, marche arrière par commande "du bout du doigt" sur le Speedster 12 CV. Tous ont le nouveau fini métallique bourgogne et vous assurent à prix modique, des performances irréprochables. Voyez-les AUJOURD'HUI.



Elto MOTORS

PETERBOROUGH · CANADA

● Chant ! ● Jolis Costumes !
● Comédie ! ● Rire !
● Musique ! ● Chansons en Choeur
● Danses Canadiennes ● Décors appropriés !

AU COLISÉE DE CHICOUTIMI

Samedi soir, le 28 avril, à 8 h. 30

GRANDE SOIRÉE DU BON VIEUX TEMPS

avec les meilleurs artistes de folklore de la Province :

● OSWALD (Omer Duranceau), m.c. l'incomparable comédien et chanteur de la radio et de la scène.
● GILBERTE GAGNON, excellente et jolie chanteuse de folklore du programme radiophonique: FAR WEST.
● MARCEL LESSARD, et LES AS DE LA MELODIE, le plus populaire ensemble du genre
● ARMAND CHAREST, du QUEBEC.
● FERNANDO SOUCY, créateur de: "Les Fraises et les Framboises" et "Prendre un verre de bière, mon minou".
● La fameuse troupe de l'Ordre du Bon Temps, danses canadiennes et chansons en choeur.
● LE SOLDAT LEBRUN, dans son tour de chant.
● Mesdames FORTIER et PAPILLON, Madame Chose et Madame Une Telle, les deux commères de la radio québécoise.
● GILLES BESNER, le Roi des Cowboys Tyroliens, chanteur fort populaire.
● ADRIEN LAURENDEAU, alias Professeur Zéro, comédie sur piano. Il vous fera rigoler!

Plus de 20 artistes en scène

Procurez-vous vos billets dès maintenant chez :

Terminus d'Autobus, Chicoutimi
Adrien Perron, rue Ste-Anne, Chicoutimi
Restaurant Alb. Tremblay, au Bassin
Terminus d'Autobus, Jonquière
Restaurant Renald & Bouchard, Ste-Anne
Pharmacie Gravel, Arvida
Salle de billards Lessard, Rivière-du-Moulin

ADMISSION : $1.25 et $1.00 (tax incl.)

C'est une agréable soirée à ne pas manquer !

QU'ON SE LE DISE !

Plus de 2 h. 30 de spectacle

Une présentation du Music-Hall du Vieux Québec Enr. Québec, P. Q.



NETTOYEUR DE PARE-BRISE AUTOMATIQUE

GM

Nettoie les pare-brise en un clin d'oeil.

Côté Boivin Auto Service Inc.

CHEVROLET - OLDSMOBILE - CADILLAC

CAMIONS CHEVROLET

80 est, rue Racine Chicoutimi Tél.: 3315

Jonquière et Kénogami

Imposantes funérailles aux victimes de l'accident survenu à Kénogami

M. et Mme Léopold Couture, ainsi que leur jeune fils, Réjean, inhumés à Kénogami, le 23 avril. — Profondes sympathies de la population.

Kénogami. — Lundi, le 23 avril, en l'église Ste-Cécile de Kénogami, se déroulaient les imposantes funérailles de M. Léo-Paul Couture, de Rose-Hélène Savard, son épouse et Réjean Couture, leur unique enfant, âgé de 5 mois. Cette jeune famille avait été ravie instantanément à l'affection des leurs à l'occasion d'un horrifiant accident survenu sur la route Taschereau, à Kénogami, jeudi soir, le 19 avril.

Le cortège funèbre avait quitté le salon mortuaire de Gravel & Fils sous la garde des corps de police provincial et municipal. Le corbillard blanc précédait ceux des parents décédés. Les porteurs faisaient escorte et les parents et amis suivaient dans un long défilé d'automobiles.

M. le chan. H. Fortier, curé de Ste-Famille de Kénogami, fit la levée du corps, et M. l'abbé A. Simard célébra l'office, assisté de MM. les abbés Robert Vallières et J.-B. Savard, curé de St-Jean-Vianney, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs pour le jeune Réjean étaient: Ovila Couture (oncle), Claude Jones (cousin), Claude Savard (cousin) et Clermont Normandin (cousin).

Les porteurs pour M. Léo-Paul Couture étaient MM. Lorenzo, Robert, Auguste et Egide Couture, ses frères, MM. Romain Cyr et Gérard Ross, ses beaux-frères.

Portaient pour la défunte: MM. Henri, Antonio, René et Donald Savard, ses frères, MM. Léopold Poirier et Alex Robitaille, ses beaux-frères.

La défunte laisse dans le deuil: M. et Mme Arthur Savard (Hélène Lesprance) père et mère; Henri, Antonio, René, Mme Léopold Poirier (Marie-Marthe), Mme Arsène Duchesne (Rose-Alba), Mme Alex Robitaille (Jeanne-d'Arc), Mme Robert Normandin (Pâquerette), Rolande, Solange et Donald Savard, ses frères et soeurs.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: son père et sa mère, M. et Mme Simon Couture (née Elisabeth Francoeur); ses frères et soeurs: Joachim, Mme Romain Cyr (Blanche-Aimée), Mme Raymond Langlois (Ernestine), Mme Gérard Ross (Anita), Lorenzo, Gisèle, Robert, Auguste, Egide, Isabelle, Ovila, Armand, Raymonde et Bernard.

Sont venus rendre les derniers hommages, outre les parents ci-haut mentionnés, M. et Mme Cyprien Savard, dame veuve Henri Boily (Adrienne), M. et Mme Delphis Lavoie, M. et Mme Georges Bouchard, M. et Mme Aimé Lespérance, oncles paternels de la défunte; MM. et Mmes Henri, Edmond, veuve Ernest et Adrien Lespérance, MM. et Mmes Méridé Moreau, Télesphore Gravel, oncles et tantes maternels; Mme Alfred Lespérance, grand-mère de la défunte. Un grand nombre des 40 neveux et nièces y étaient présents.

M. et Mme Barney Jones, oncle et tante du défunt, les seuls à demeurer dans la région, ont tenu à se joindre à tous les parents. La nef était occupée en partie par de nombreux cousins et cousines de même que d'un très grand nombre d'amis et sympathisants.

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

"L'Association des Fabricants canadiens de Pâte à Papier" a déclare que les perspectives pour 1951 sont étroites, et qu'il est possible qu'on manque de papier-journal.

À St-Ambroise

Décès de M. E. Pedneault, paroissien estimé de tous

St-Ambroise. — Est décédé, le 16 avril, en notre paroisse, un citoyen de mérite et très estimé de tous, en la personne de M. Ephrem Pednault.

M. Pednault, notons-le, fut très dévoué pour l'avancement de sa paroisse dans un esprit de charité et de renoncement; il fut gérant de notre caisse populaire pendant nuit ans. Toute la paroisse s'efforça de lui rendre son mérite, en assistant à ses funérailles.

Le service fut chanté par notre curé M. l'abbé Henri Tremblay, assisté de M. l'abbé Simard et l'abbé Vallières, comme diacre et sous diacre, deux vicaires à Ste-Cécile.

Comme M. Pednault était le premier président Lacordaire de notre paroisse le corps était porté par six anciens présidents et le nouveau: MM. Alm. Brassard, Fernando Girard, Jean-Paul Labrecque, Paul-Henri Gagnon, Jos.-Edmond Gauthier, président régional et Louis Boucher, président actuel

A la chorale nous avions deux invités des lacordaires: MM. Louis Bouchard et Louis Brassard, de Jonquière.

M. Pednault laisse dans le deuil son épouse, née Eléna Lalancette, sa mère, Mme Vve Joseph Pednault, ainsi que plusieurs enfants dont voici les noms, ses filles: Marie-Louise, Georgette et Brigitte; ses fils: Roland, Paul, Dominique, Raymond, Jean-Joseph, Vital, Fernando et Louis; un frère: M. Louis Pednault, et deux soeurs: Mme Samuel Lalancette, née Albertine, Mme Tremblay, née Juliette, de Chicoutimi. On compte aussi beaucoup de neveux et nièces.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.



Au cours d'une visite à Ottawa, dernièrement, Sir Benegal Rau, délégué permanent des Indes aux Nations-Unies, a pris le temps, malgré un programme très chargé, d'examiner quelques échantillons de coton indien qui vous sera délivré en retour de notre aide aux pays asiatiques. Mme Banerjee, épouse du Haut-Commissaire des Indes au Canada, est photographiée en compagnie de Sir Benegal Rau. L'aide que notre pays apportera aux Indes consiste dans l'envoi de nourriture et de denrées de toutes sortes.

Exposition à Jonquière

La Chambre de Commerce des Jeunes de Jonquière, qui organise pour la deuxième année consécutive une exposition à Jonquière, espère remporter cette année de plus grands succès encore, grâce aux innovations remarquables qui sont au programme. De plus, l'expérience de l'an dernier et la publicité assurée par le succès qu'elle a connu, sont autant d'atouts pour lui assurer un succès sans précédent, et à souhaiter que cette vaste organisation mette de nouveau au grand jour nos réalisations industrielles et commerciales.

La Banque de Sang paie un dividende de $1,200 en 3 mois

Un S. O. S.

La Banque de Sang de l'Hôpital Général du Saguenay en fournissant le sang gratuitement à ses patients, a fait économiser le montant ci-haut mentionné. En plus il a été possible de faire face à plusieurs cas d'extrême urgence avec le résultat que plusieurs vies humaines ont été sauvées.

Notre liste de volontaires est épuisée et nous lançons un appel d'urgence — S.O.S. — pour des volontaires. Les employés de la Cité d'Arvida et de Simonds Canada Abrasive Co. Ltd. ont répondu également à notre appel. Tout le monde doit faire sa part; pour un appointement, veuillez communiquer immédiatement avec M. Georges Charron, tél.: 183 — Arvida.

Aidez-nous à aider les autres.

Octroi de $6,000 obtenu grâce à l'intervention de l'hon. Talbot

Jonquière (D.N.C.) — A sa dernière séance le Conseil de Jonquière décida que le circuit pour l'enlèvement des vidanges, sera changé. Une lettre-circulaire sera envoyée à tous les propriétaires et locataires.

On nous apprit qu'un octroi de $6,000, payable en trois versements, avait été accordé à Jonquière, par l'hon. R. Lorrain, sur les instances de l'hon. Talbot, pour l'amélioration du système d'alarme.

Les constructions pour mars 51 démontrent l'obtention de 10 permis chiffrant une dépense de $37,500, pour 1 bâtiment industrielle, 3 résidences privées, 2 bâtisses accessoires et le reste pour les réparations.

Un octroi de $25 fut voté pour la Croix-Rouge.

Deux constables sont engagés. Ce sont: M. Fernand Côté et M. Gérard Bergeron. Ils sont engagés comme constables et pompiers aux salaires de 1ère année.

M. Roger Desbiens est ensuite engagé comme commis de bureau au département de l'ingénieur, au salaire hebdomadaire de $45.

Avant de terminer la séance qui était présidée, en l'absence de M. le maire qui dut s'absenter dès les débuts de l'assemblée, par M. Louis-Geo. Fortin, ce dernier attira l'attention sur son terme de pro-maire qui est terminé. Il proposa le nom de M. Philippe Simard.

St-Ambroise

St-Ambroise (D.N.C.)

MARIAGE

Le 18 avril Mlle Raymonde Tremblay unissait sa destinée à M. Paul-Emile Coulombe, de St-Jérôme. M. Tremblay servait de témoin à sa fille et M. Coulombe à son fils. Nous leur souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur.

NAISSANCE

Joseph-Charles-Bruno, enfant de M. et Mme Ernest Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Eugène Turcotte.

Le corps de M. Laporte pas encore retrouvé

Alma. — Un scaphandrier a vainement fouillé les profondeurs de la rivière Péribonka pour retrouver le corps de M. Jean-René Laporte, noyé le 13 avril dernier. On croit que le courant, très rapide à cet endroit, a entraîné le noyé vers le Lac St-Jean.

On sait que le jeune homme est tombé dans la rivière, alors qu'il travaillait à construire un crible pour le futur barrage de la Chute-au-Diable. Un gros morceau de glace, descendant au fil du courant, heurta un pilier du crible, et la secousse provoquée par le choc, amena la chute du travailleur. Ses compagnons lui lancèrent immédiatement une ceinture de sauvetage, mais le noyé, apparemment inconscient, ne fit aucun effort pour s'en saisir.

On poursuit encore les recherches et l'enquête du coroner aura lieu dès que le corps sera retrouvé.

M. Laporte est âgé de 29 ans et demeure à Notre-Dame de Lourdes, comté de Joliettt. Il travaillait à la chute-au-Diable depuis trois mois.

Activités de l'Office national du film

Plus de 800 cinémas canadiens ont présenté des films commerciaux de l'Office National du Film, en 1949-50. C'est ce qui ressort du rapport annuel de cet organisme, soumis dernièrement à l'honorable Robert H. Winters, ministre des Ressources et du développement, également président de l'ONF. Signalons que deux Canadiens-Français siègent sur le Bureau de direction. Ce sont: MM. Georges Bouchard, sous-ministre à l'Agriculture et Jean-Charles Falardeau, de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval de Québec.

Plus de 5,000 groupes canadiens dispersés dans tous les coins du pays se servent régulièrement des documentaires de l'ONF, révèle le rapport. Au cours de l'année 1949-50, 19,533 représentations furent données dans le Québec. Plus de deux millions de personnes y assistaient. Dans l'ensemble du Canada, l'Office national du film a atteint 9,298,068 spectateurs.

FATIGUE NERVOSITÉ CONSTIPATION



Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

La revue Chasse & Pêche

L. Pouliot — Casier Postal 1 — St-Roch de Québec

Abonnement de 12 mois : $3.00

Un reçu vous sera immédiatement envoyé

"Chasse & Pêche" est la seule revue française, du genre, au Canada

COUPON DE COMMANDE

L. Pouliot
Casier Postal 1,
St-Roch de Québec

Date 1951

Je vous envoie (Chèque ou Mandat) de ..... ($ .00) pour un abonnement à la revue "Chasse & Pêche" — abonnement partant du mois de ..... 1951 au mois de ..... 1952 (12 mois).

Nom .....

Adresse .....

Ville et Comté .....

Soyez Élégantes!

L'IMPORTANCE LORS DE LA BELLE SAISON PRINTANIERE EST DE SE BIEN VETIR D'UN CHIC COSTUME PROVENANT DU MAGASIN

PIERRE ABRAHAM LTEE

COSTUMES



De Gabardine, Rayonne Confection soignée, modèles pour toutes tailles. Pour les grandes comme les petites.

Teintes les plus en vogue: gris, coco, rouille, vert, drab, bleu-marine, royal et rouge.

Combinés ou unis

Grandeurs: 16 à 20

Divisés en 2 groupes

GRAND SPÉCIAL

$16.95 et $22.95

AU MAGASIN

Pierre Abraham Ltée — MAGASIN DE NOUVEAUTES

68-72, rue Racine est Tél.: 3011 Chicoutimi

AVEC... ou SANS
LES SERVICES DU
Club Automobile de Québec

SERVICE INTERNATIONAL



Où que vous soyez en Amérique vous trouverez partout un de nos Clubs affiliés qui sera heureux de vous rendre service.



Sans abonnement au Club, vous serez seul en pays étranger.

AJUSTEMENTS



Le Club peut vous aider, vous conseiller en toutes circonstances pour l'ajustement de tout problème concernant l'usage de l'automobile.

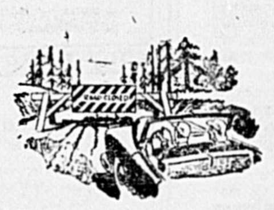


Sans personne pour vous protéger vous êtes exposé à perdre vos droits et privilèges.

VOYAGES ORGANISES



Nos experts vous permettent le maximum de plaisir, d'économie et de tranquillité d'esprit dans tous vos voyages.

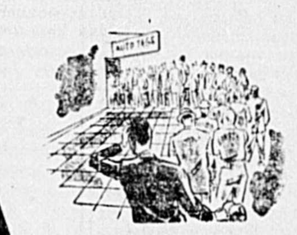


Sans nos indications, vous serez sujet aux erreurs, aux détours, aux mauvaises routes et à l'exploitation toujours possible.

LICENCES D'AUTOS



Le Club maintient un bureau d'émission des licences d'auto à l'usage exclusif de ses membres. (2, ave. Chauveau)



Autrement vous devrez attendre en ligne et perdre un temps précieux.

CHOIX D'HOTELS



Avant de partir en voyage, le Club vous fournira une liste d'hôtels, de motels et de chalets qui ont été inspectés et qu'il vous recommandera.



Seul, vous pouvez avoir la mauvaise expérience de locaux malpropres, inconvenables, de mauvais repas et de prix exorbitants.

PUBLICATIONS

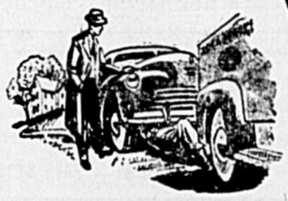


Un magazine, des guides de route et des cartes routières sont gratuitement à votre disposiiton exclusive.



Sans ces publications vous êtes privé d'une mine de renseignements toujours utiles.

SERVICE DE REMORQUAGE



18,000 garages appointés, répartis dans toute l'Amérique sont à la disposition des trois millions de membres du Club et de la A.A.A.



Sans la protection du Club vous n'êtes pas sûr d'avoir le service désiré et à un prix raisonnable.

ASSURANCE D'ACCIDENTS



Sans déboursé supplémentaire, le Club vous protège personnellement ainsi que votre famille, en cas d'accidents d'automobiles.



Autrement vous êtes seul à voir venir toutes les factures qui s'accumulent à la suite d'un accident.

EN PLUS Les membres du Club ont fondé parmi eux la Compagnie d'Assurance du Club Auto de Québec qui jusqu'à présent est la seule à accorder des **ristournes** à ceux de ses assurés qui n'ont pas eu d'accident d'automobile. C'est positivement la façon la plus économique d'assurer vos autos. Demandez nos taux....

LE CHOIX EST FACILE A FAIRE Pour une contribution annuelle de $10.00, tous les automobilistes sérieux peuvent profiter de ces avantages. **ENROLEZ-VOUS TOUT DE SUITE AU**

CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

2, avenue Chauveau, Québec — 65, rue de la Fabrique Tél. : 2-2075

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES
LE PROGRES DU SAGUENAY

Caractère 8½ points, chaque mot ..... .02
Minimum par insertion ..... .70
Annonces spéciales, la ligne agate ..... .10
Vignettes: le pouce carré ..... .72
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux plus tard le lundi midi.

— A LOUER —

A LOUER—Chambre. S'adresser à 295, avenue Labrecque, tél.: 4096, Chicoutimi.

A LOUER : Chambre meublée à louer, usage du téléphone, de préférence pour jeune fille. Téléphones à 4818.

A LOUER. — Deux chambres meublée ou non, pour couple sans enfants ou messieurs. S'adresser à : 73, rue Smith, Chicoutimi.

A LOUER — Logement de 5 pièces, chauffé, pour couple sans enfant. S'adresser à Jacques Duperré, 2, rue Sainte-Marthe, Chicoutimi, tél.: 5655.

A LOUER. — Deux grandes chambres, dans le quartier commercial, haut de la côte, usage du téléphone. Appelez 5353, Chicoutimi.

A LOUER. — Un grand local, 55 x 27 pieds, situé au 2ième étage de l'édifice Wells Dufour, coin des rues Racine et Sainte-Anne à Chicoutimi; ce local conviendrait à une compagnie d'assurance ou de finance, ou à d'autres bureaux; les améliorations à faire seront au goût du locataire. S'adresser à M. Willie Dufour, 390 est, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 3378.

— A VENDRE —

A VENDRE — Refrigérateur et aquarium à l'eau courante, à très bas prix. S'adresser à 3, St-Sacrement, tél.: 5849, Chicoutimi.

A VENDRE. — Robes, manteaux, costumes usagés. Grandeurs : 12 à 18 ans. S'adresser : le vendredi et samedi seulement, à 311, avenue Tessier, Chicoutimi.

A VENDRE. — Machinerie complète pour nettoyage à sec, comprenant : bouilloire couchée, 6 moteurs, séchoirs pour 45 livres de linge, etc. Le tout en parfait état. Aussi garage à louer. S'adresser à Johnny Lavoie, 123, rue Lorne, Chicoutimi, tél.: 3196.

A VENDRE — Poêle au bois et charbon, marque "Enterprise", émaillé blanc. Presque pas d'usage. En très bon ordre. Prix d'aubaine. S'adresser par téléphone : 3627 ou 319, avenue Labrecque, Chicoutimi.

YACHT A VENDRE. — Yacht de 28 pieds de longueur, avec cabine, lavabo et toilette marine. Moteur marin "Gray" en parfait état, à vendre à bonnes conditions. Pour tout renseignement s'adresser au Progrès du Saguenay ou appeler 3697, Chicoutimi.

A VENDRE. — Joli cottage de brique entièrement renové il y a deux ans. Huit pièces, terrain 30,000 pieds carrés, très beau site. Garage. Système de chauffage à l'huile installé l'automne dernier. S'adresser à 355, rue Belley, Chicoutimi ou téléphoner à 5182, Chicoutimi.

A VENDRE. — Une belle grosse tête d'original empaillée. S'adresser à casier postal 218, dépt. 51, Chicoutimi.

A VENDRE. — Voitures d'hiver (traîneaux-berlots) neufs et faits à la main ainsi que voitures faites sur commande, bon marché. S'adresser à 18, rue Bossé Chicoutimi.

TERRAIN A VENDRE situé boulevard Talbot, 150 pieds de largeur sur 230 en-virons de profondeur. Prix raisonnable pour du comptant seulement. S'adresser à 73a, rue Jacques-Cartier, tél.: 3058, Chicoutimi.

A VENDRE. — Restaurant situé à Sainte-Anne, avec résidence privée de deux logements. S'adresser à J.-R. Tapin, 551 est, rue Racine, tél.: 5417, Chicoutimi.

A VENDRE A BAS PRIX. — Un moulin hache viande, un bloc pour boucherie, une grande casserole "saucepan", une presse à saucisse, une porte frigidaire comme neuve. Bonnes conditions de paiement. S'adresser à Willie Dufour, 390 est, rue Racine, tél.: 3378, Chicoutimi.

A VENDRE—Deux terrains de club, situés à Saguenayville avec servitudes : chemin et électricité. Conditions de paiement exceptionnelles. S'adresser par téléphone à 5509, Chicoutimi.

A VENDRE — Maison en construction, terrain 120 x 100. Située à 3 milles de Chicoutimi, boulevard Talbot. Condition et désiré. S'adresser à : 399, rue Saint-Dominique, Jonquière, tél. 3.7.

A VENDRE — Magasin : immeuble et stock, situé en face de l'église, St-Gabriel-de-Perland, appartenant à Mme Léon Girard. Conditions de vente faciles. S'adresser à Mme Léon Girard, 3, rue de la Fabrique, Bagotville.

A VENDRE — Un chalet situé à Saguenayville comprenant 5 pièces plus chambre de bain, électricité et eau chaude. Magnifique vue sur le Saguenay. Grand terrain avec endroit pour jardiner. S'adresser à 53, boulevard Renaud, tél. : 5179, Chicoutimi.

VENDEUR POUR
LE DISTRICT DE CHICOUTIMI
voyez
ces salaires par semaine
W. S. N. $185.00
P. D. S. 138.93
D. M. T. 264.71

Nos vendeurs visitent les magasins, les bureaux, les usines, les services publics, vendant un nouveau modèle — en entreposage d'ampoules électriques et de tubes fluorescents. Marché illimité. Salaire immédiat — commissions payées la semaine même de la réception de l'ordre. Affaires répétées dans territoire exclusif assurent un excellent revenu pour tout de suite pour plus tard. Doit être bilingue. Ecrivez à : Caster postal 218, Dépt 61, Chicoutimi.

A VENDRE

1 PROPRIETE, centre de la ville. Revenu: $50 par mois. Seulement $1,000 comptant, balance conditions faciles.
PLUSIEURS TERRES aussi près qu'à un mille de la ville.
1 PROPRIETE, située à Ste-Anne, 6 pièces, $1800 comptant, balance conditions.
1 MINOTERIE : Commerce en gros, sac de moulée. Chiffre d'affaires $200,000. A vendre cause de maladie.
8 COMMERCES: épicerie-boucherie, licence bière, restaurant, café.
1 BOULANGERIE, organisation de 20 ans, à vendre pour cause de maladie.
200 PROPRIETES, dans le centre et les alentours de Chicoutimi.
50 TERRAINS résidentiels et commerciaux.
1 SALLE DE POOL.
4 HOTELS avec licence.
Pour plus de détails s'adresser à:

Omer Tremblay & Fils
Courtiers en Immeubles
833 est, rue Racine — Tél.: 5268
CHICOUTIMI



LAMPES DE RADIO
"General Electric"
EN GROS et au DETAIL
Toujours en main un stock des plus complet
Attention spéciale aux commandes par la poste
Technicien toujours à votre service.
Prix spécial au technicien
GILBERT & FRERES
LTEE
149, rue Racine Tél.:4151
CHICOUTIMI

POUSSINS

POULETTES — Le couvoir Bray a réduit ses prix du printemps des poussins lancés et d'un jour. Beau placement pour les marchés futurs. Il y a aussi des poussins mêlés, d'un jour et partis. Demandez-nous les détails : Lévis Doucet, Desbiens; Henri Plourde, Saint-Prime; Ernest Pilote, Saint-Joseph d'Alma; Ladislas Tremblay, Bagotville.

ACHETEURS DE POUSSINS, commandez vos poussins maintenant pour livraison en mai et juin. Poussins extra-profits, toutes les races. Sussex, Rock barrés, Rhode-Island rouge, Rock X Rouge, Sussex X Rouge, Rouge X, poulettes Rock 95% garanti $24.50 le cent; poussins non-sexués $14.50 le cent. Tous les reproducteurs sont bagués par le gouvernement et sont libres de pullorum. Epargnez du temps et commandez d'après cette annonce. Catalogue sur demande. Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

Encouragez nos annonceurs.

Conciliation à...

(Suite de la 8e page)

nable par le Syndicat.

En plus de l'augmentation de salaire et relié à celle-ci, le Syndicat demandait aussi un boni de vie chère de $1.00 par semaine par 2.5 points de hausse de l'indice fédéral du coût de la vie.

De toutes les filiales de l'Aluminum Company, les employés de Shipshaw sont les seuls qui n'ont pas reçu d'augmentation de salaire pour les aider à faire face à la hausse fantastique du coût de la vie, survenue au cours de ces derniers mois.

Les employés de Shipshaw ne comprennent pas l'attitude du représentant de la Compagnie en ce qui concerne l'augmentation de salaire, étant donné que tous les autres gérants des filiales de l'Aluminum Company ont accordé des augmentations de salaires depuis les mois de novembre ou décembre dernier.

Le Syndicat de Shipshaw espère donc que le conciliateur saura faire comprendre au représentant de la Compagnie, à Shipshaw, qu'il serait raisonnable de mettre ces employés sur le même pied que les autres et leur donner une augmentation de salaires comme tous les autres en ont déjà reçu.

Importantes décisions...

(Suite de la 1ère page)

offre la L.N.H.: le montant qui peut être emprunté, le versement initial, et le remboursement.

Cette conférence de M. Rueland, très concise et très intéressante, a été fort goûtée de tous les membres et M. Pierre Blouin, président du comité d'habitation, qui avait présenté le conférencier suggéra de la polycopier pour en faire distribution aux membres.

M. Jean Laflamme remercia brièvement le conférencier et laissa entendre qu'il avait bien compris ces mots du conférencier: "Construire une maison est l'un des actes les plus importants de notre vie."

Nous publions un extrait de la conférence en page 11 cette semaine et l'autre partie paraîtra la semaine prochaine.

— HOMMES DEMANDES —

VOUS pouvez facilement réaliser de $50 à $60 par semaine en vendant à domicile 225 produits connus, garantis, thé, café. Bons territoires vacants. $15 de capital requis seulement. AUCUN RISQUE. JITO: 5130, St-Huert, Montréal.

AGENTS DEMANDES — pour vendre bijoux, montres, colliers, allumeurs, aucun capital requis, gros profits, catalogue 30 pages gratis. Agence Postale 21 Bamson, Lauzon.

ATTENTION: HOMMES DEMANDES pour organiser territoires réservés dans la province de Québec pour la vente des fameux médicaments Nirvana. Propositions des plus intéressantes et place d'avenir. Ecrire à Nirvana Compagnie Ltée, 1276, Commerciale, Saint-Romuald, Lévis.

DEMANDE. — Homme compétent comme détaillant dans comté de Berthier. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable ou les produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dépt. ML-D-453-163, Montréal.

ETES-VOUS AMBITIEUX ? Etes-vous travailleur ? Avez-vous des aptitudes pour la vente ? Possibilités pour vous de faire de $50 à $75 par semaine avec notre agence de 250 nécessités domestiques garanties. Bons territoires dans partie de la ville de Chicoutimi et environs. Ecrivez pour détails à : Pamilex, 1600a, Delorimier, Montréal.

— FEMMES DEMANDEES —

ARGENT FACILE A FAIRE avec belle ligne de produits de beauté. Représentantes demandées villes et campagne. Beau revenu. Temps partiel. Belles valises. Aucune obligation. Doraldina, 1600, Delorimier, Montréal.

— SERVANTE DEMANDEE —

SERVANTE DEMANDEE. — Pour ouvrage général ou il y a déjà une femme de journée. Bon salaire. Position à l'année. S'adresser à Mme Edmond Gagnon, 539, boul. Saint-Michel, tél. : 4131.

ON DEMANDE. — Une jeune fille trouverait un emploi à l'année dans une petite famille en s'adressant par correspondance à Mme Léo Lessard, 491, Jacques-Cartier est, ou par téléphone 4308, Chicoutimi.

— ON DEMANDE —

ON DEMANDE un logement de 5 ou 6 pièces. S'adresser par téléphone 3476, Chicoutimi.

LOGEMENT DEMANDE de 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay, tél.: 4474.

TERRES DEMANDEES. — On demande à acheter plusieurs terres de différentes grandeurs avec ou sans roulant à proximité des centres. Payera comptant. Donner détails et prix par lettre à Casier 165 Jonquière.

ON DEMANDE couple âgé d'environ 30 ans, sans enfants, pour ouvrage général et aider à la cuisine dans un hôtel. Références exigées. Bon salaire. Position à l'année. S'adresser par écrit casier postal : 358 ou par tél. : 575, Arvida.

— DIVERS —

AUX LISEURS

Demandez notre catalogue gratuit de 84 pages, plus de mille titres. Prix des volumes de .25 à $30.00. Presque tous nos livres viennent de France, tous les genres: romans, medecine, cape et epee, policier, musique, occultisme, dernières nouveautés, livres religieux, volumes pour enfants. Visitez notre magasin.

Visitez notre magasin
1500 pieds carrés

"ETOILE"
327 Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.

POUR RIRE. — Nouveau "Livre 27 des Curieux". Tours de Cartes, Foulards, Magies; Farces, Attrapes, Surprises; Secrets rares, Livres instructifs, etc. Gratis. Adresse: J. P. HAMON, Sand Beach, Yarmouth, N.S. Can.

POURQUOI TOUJOURS ENDURER la maladie du foie, douleurs rhumatismales, mauvaise digestion, acidité, engourdissement, étourdissement, eczéma, malaise du rein et faiblesse. Essayez les fameux médicaments Nirvana, soit en tisane ou préparation d'extrait d'un procédé spécial de racines et d'écorces, vous aurez entière satisfaction. Adressez-vous à Nirvana Compagnie, Ltée, 1276, rue Commerciale, Saint-Romuald, Lévis.

TERRAIN A VENDRE

Terrain 100 x 100, boul. St-Jean-Baptiste. Facilité de paiement pour prompt acheteur. S'adresser à 73a rue Jacques-Cartier, tél.: 3058.

Une famille

(suite de la 1ère)

six pieds plus loin. On lui apprit que l'enfant avait été transporté à la Clinique St-Joseph, dans un camion.

Le deuxième témoin fut Mme Dominique Lapointe qui accompagnait M. et Mme Albert Lapointe. Elle corrobora entièrement le témoignage de son beau-frère.

Le témoin suivant fut le Dr Ernest Marchand, qui fut mandé à la Morgue Gravel pour constater la mort de Mme Léopold Couture. Celle-ci était âge de 23 ans. Il remarqua une entaille profonde à la cuisse et de multiples contusions à la figure. Il attribue la mort à une hémorragie cérébrale. Il était environ 9 h. 20 du soir.

Le Dr Rémi Delisle de Kénogami fut ensuite appelé pour rendre également témoignage. C'est lui qui prodigua les premiers soins à M. Couture, à la Clinique St-Joseph. Ce dernier succomba, vingt minutes après l'accident, par suite d'une hémorragie cérébrale et de nombreuses contusions au visage et au corps. Il avait également les jambes fracturées. En ce qui concerne le bébé Réjean, âgé de cinq mois, il déclara qu'il était décédé le lendemain à 11 h. 15 de l'avant-midi, à la suite d'une hémorragie et de fractures aux côtes.

UN VOYAGE

L'autre témoin fut le jeune Thomas-Louis Bradette, 18 ans, de Jonquière, employé de M. Pageau depuis quelques mois. M. Pageau, en plus de travailler à Arvida est radio-technicien et possède un atelier de réparation dans sa demeure, rue St-Laurent. Il déclara avoir pris de la boisson dans l'après-midi chez M. Pageau avant de partir avec ce dernier et son jeune fils de 11 ans, pour St-Charles-Borrhomée, afin d'aller reconduire le frère de l'accusé et son épouse. Il était environ 5 h. 40, dit-il. L'accusé conduisait l'automobile de M. J.-Charles Girard, une De Soto modèle 1948. On fit un arrêt chez un épicier licencié pour y acheter une caisse de bière. Il déclara que tout alla bien durant le voyage. Rendu chez son frère, l'accusé débarqua. Il revint dans l'auto trois quarts d'heure plus tard pour se remettre en route en direction de Jonquière. Il déclara que l'accusé prit deux bouteilles en s'en allant et une, en revenant. Tant qu'à lui, il n'en pris qu'une et demie. Il définit ensuite le trajet du retour pour arriver au lieu de l'accident. Il déclara avoir rencontré une autre voiture qui sembla aveugler M. Pageau. A une question de Me Lagacé, il répondit ne pas avoir vu les victimes, car il ne portait pas attention à l'avant. En entendant le choc de la collision, il dit avoir crié à l'accusé: "Qu'est-ce que vous faites-là". Ce dernier s'arrêta et sortit la bière qui se trouvait sur le siège-arrière de la voiture, et la jeta dans le fossé. Le jeune Bradette a bien vu un corps gisant sur le pavé, en arrière du "char", mais il déclare n'en pas avoir parlé au conducteur qui partit ensuite pour Jonquière où il reconduisit l'automobile à son propriétaire. Il déclare qu'en débarquant, Pageau lui aurait dit de ne rien dire au sujet de cet accident.

En réponse à Me Lagacé, il répondit n'avoir fait aucune instance pour secourir les victimes. Au sujet du millage, il ne peut jurer, mais déclare qu'il devait faire à ce moment là, environ 20 à 25 milles à l'heure. Il jure que Pageau n'est pas allé en avant de l'auto quand il a débarqué. Il fut longuement questionné sur la quantité de bière prise, l'après-midi, et il déclara que l'accusé n'avait pas soupé. Il admet bien que ce n'était pas normal d'agir ainsi à la suite de l'accident, mais il admet aussi n'avoir rien dit qui puisse aider Pageau à agir mieux dans la circonstance.

M. Arthur Gauthier, 50 ans, est le témoin suivant. Il déclare demeurer près du lieu de l'accident. Il entendit un bruit et sortit sur le seuil de sa porte. Il vit une automobile arrêtée et du radiateur sortir de la vapeur. Il a vu débarquer le chauffeur ainsi qu'un autre homme, en même temps. Croyant à un accident, il entra se chausser et sortit de nouveau. Mais déjà la voiture était repartie. Il continua vers le chemin et vit les victimes sur le pavé. Ne voulant pas que Léopold Couture soit de nouveau écrasé par des voitures, car il vivait encore, il arrêta le trafic, et c'est là que le secours fut organisé.

M. Ghislain Potvin, 20 ans, de Kénogami, témoigna à son tour. C'est lui qui arriva sur les lieux le premier, suivi de M. Albert Lapointe. Il revenait de Chicoutimi et filait à 25 milles à l'heure quand il vit l'automobile arrêter et un homme en sortir de la bière pour la jeter dans le fossé. Il déclara lui sembler voir le chauffeur faire le tour de son automobile pour débarrasser le devant de sa voiture d'un cadavre, et ensuite regagner sa course vers la rue Ste-Famille.

L'ACCUSE

Le dernier témoin entendu fut M. Pageau, lui-même. Il fit son entrée dans la salle, escorté d'un policier. C'est un jeune homme de 34 ans. Il baissa les yeux à la vue de la foule immense qui remplissait la salle. Il corrobora le témoignage de M. Bradette en ce qui concerne le voyage à St-Charles jusqu'au retour au lieu de l'accident. A une question du Coroner, il dit ne pas se souvenir pour quelle raison il avait allongé son chemin en passant par le Pont et la route d'Arvida, alors qu'il eut pu revenir plus vite en passant par la côte Ste-Famille. Il déclare que sa vitesse sur le trajet était de 30 à 35 milles à l'heure. A une autre question du Coroner, il attribue la collision au fait de sa vue obstruée par les phares d'une automobile ou camion. Il dit qu'un nuage de vapeur sortait de son radiateur et qu'il a cru avoir frappé soit l'autobus ou le camion. A ce moment là, il fut impossible de savoir quelque chose, car il ne se souvient de rien. Il déclare ne pas avoir jeté la bière, ne pas avoir débarqué, ne pas avoir débarrassé le devant de son automobile, pour conclure qu'il ne se souvient de rien.

Me Lagacé le questionna ensuite assez longuement sur la consommation de la bière au cours de la journée. Il déclara avoir pris une pinte de vin dans l'avant-midi et, au cours de l'après-midi, environ 40 petites bouteilles de bière, avec trois amis, dont le jeune Bradette. Il admit que "ça allait pas pire" tout le long du voyage. L'avocat de la Couronne lui demanda si ça allait pas pire quand il vit la vapeur. Il répondit ne pas se rappeler. Il se rappelle ne pas avoir pris de bière chez son frère, à St-Charles. Il se rappelle aussi avoir passé sur le pont d'Arvida. Il déclare de nouveau ne pas avoir débarqué, ni avoir jeté de la bière dans le fossé. Il se rappelle cependant ne pas avoir soupé et être allé se coucher chez lui, vers 9 heures. Il déclara s'être endormi tout de suite, et avoir dormi jusqu'à l'arrivée des policiers.

Le jury délibéra pendant plus de 30 minutes pour revenir dans la salle. M. Henri Bouchard prononça le verdict de culpabilité criminelle de la part de M. J.-Henri Pageau dans l'accident de la route, survenu le 19 avril, et causant la mort de M. et Mme Léopold Couture de Kénogami, et de leur bébé Réjean, âgé de cinq mois, décédé le lendemain à la suite des blessures de cet accident.

Le recensement

(Suite de la 8e page)

ils ont été au travail et le salaire total qu'ils ont reçu durant les douze mois qui ont précédé juin 1951.

LEUR UTILITE

Les renseignements obtenus au sujet des salaires permettent notamment aux hommes d'affaires d'étudier les possibilités du marché étant donné qu'ils impliquent l'indice du pouvoir d'achat des familles de salariés dans les diverses régions et localités du Canada. Ces statistiques présentent également un grand intérêt pour les syndicats ouvriers, les préposés à l'orientation professionnelle et, d'une façon générale, pour tous ceux qui désirent établir des comparaisons quant au niveaux des salaires dans les diverses occupations et industries. Les données au sujet de la situation économique des familles, telle que le recensement des salaires annuels permet de l'établir, facilitent aux autorités publiques la tâche d'adopter les mesures qui s'imposent en matière d'habitation, de santé et dans d'autres secteurs du domaine social.

Les effectifs...

(Suite de la 8e page)

de semaine plus avantageux que ceux qui existent actuellement? N'ont-ils pas le même intérêt que les autres à n'être plus surchargés de travail? Ne pensent-ils pas qu'il est bon que le Syndicat puisse intervenir dans la fixation des tâches et du boni?

Si le Syndicat est heureux de féliciter tous les ouvriers qui ont su se grouper pour améliorer leur sort et celui de leur famille, les officiers du Syndicat se demandent de quelle épithète il pourrait qualifier ceux qui se laissent trainer, sans rien faire pour améliorer leur sort, ceux qui se laissent remorquer par les ouvriers sans tenir compte de sacrifices d'argent, des peines et des efforts que les ouvriers syndiqués ont eu l'énergie et le coeur d'accepter pour améliorer le sort de toute la classe ouvrière.

C'est que les ouvriers syndiqués ont compris le sens des mots justice et charité, devise de la C.T.C.C., tandis que les non-syndiqués n'ont pas encore compris tout ce que ces deux petits mots comportent et comment ils sont puissants pour améliorer le sort des ouvriers en général.

Le Syndicat est heureux de féliciter tous ceux qui ont compris ce que veulent dire justice et charité, il les félicite et leur demande d'attendre patiemment, mais avec un ferme espoir, la sentence arbitrale.

La Charcuterie

(Suite de la 1ère page)

compliments et des mercis. A la suite de quelques orateurs, M. Alphonse Riverin, président de la Chambre, remercia au nom de tous et témoigna de son admiration pour l'organisation de la Charcuterie Brassard dont il a pu suivre l'évolution rapide et florissante.

LA PRESENCE DES DAMES UNE INNOVATION

Les dames et les demoiselles étaient aussi invitées à cette magnifique visite industrielle. Fait unique dans l'histoire du Jeune Commerce de Chicoutimi. Il faut dire qu'elles étaient particulièrement bienvenues à travers les boîtes de saucisses, les jambons et les cretons: mais elles ont inévitablement apporté "l'élément de gaieté" comme l'a dit M. Riverin.

Donc, la chose se répétera probablement, lorsqu'elle sera possible. Mlle Françoise Dufour qui a remercié en leur nom, en a exprimé délicatement le souhait et déjà—plusieurs membres considèrent cela comme un ordre—. En tout cas certains petits maris sont très contents de l'initiative—car ils sont maintenant assurés de bénéficier d'une indulgence conciliante lorsqu'ils s'envoleront du foyer pour participer à une visite industrielle.

LA CLEF DU SUCCES

Au cours de son intéressante allocution de la fin, M. Vincent Brassard a expliqué le secret de cette réussite: la collaboration étroite entre patrons et employés qui ont travaillé dans une harmonie parfaite. Rien d'étonnant c'est la clef de tout succès dans le domaine industriel.

Les visiteurs ont quitté l'établissement sur les derniers mots de M. Brassard:

"Puissiez-vous emporter avec vous, non seulement la conviction d'avoir aidé une industrie locale mais aussi celle de croire que vos projets peuvent devenir des réalités avec du travail et de la ténacité".

Succès des...

(suite de la 1ère page)

sa "Revue des activités coopératives en matière d'Education", dans notre région.

Les journées d'études se terminèrent avec la présentation d'un travail par M. J.-Paul Lefèvre, du Cons. Supérieur, sur la "Technique du ciné-forum" ou l'emploi du film dans l'éducation coopérative. Ce dernier exposé était illustré à l'aide d'un film.

Ces cours, très profitables pour l'avancement de la Coopération dans la région du Saguenay, furent alternativement présidés par M. Patrick Côté, président des Coopératives de Consommation "La Glaneuse" de Jonquière, et par M. Roch Tremblay, président de la Coopérative d'habitation de St-Joseph d'Alma.

Parmi les délégués, on en remarquait des Coopératives de consommation de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Port-Alfred et St-Joseph d'Alma. Etaient aussi représentées les Caisses Populaires de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Alma.

Les "Artisans", mutuelle d'assurances, comptaient 3 délégués des locales.

On comptait encore des délégués des Coopératives agricoles de St-Bruno et d'Albanel; des représentants de la "Chaine Coopérative"; des Coopératives d'Habitation de Jonquière et de St-Joseph d'Alma; de même que des représentants actifs des Syndicats Nationaux et de l'Action catholique: J.A.C. et L.O.C.

Tous se quittèrent persuadés de l'idée maîtresse qui anima toutes les séances: L'Education est à la base du succès de la Coopération.

Naïveté

On parlait devant Cécile Sorel de l'abondante distribution de prix de vertus que vient de faire l'Académie:

—Pourquoi, demanda Célimène, attribue-t-on des prix de vertus puisqu'on dit toujours que la vertu n'a pas de prix?

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Mme Alphonse Lamontagne, d'Albanel, et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui les ont entourés d'une vive sympathie à l'occasion de la mort de M. Alphonse Lamontagne, décédé le 7 avril.

L'Aluminum Company of Canada, Limited
ARVIDA, QUE.

OFFRE EN VENTE
dans leurs conditions actuelles,
les camions suivants :

- Un camion de marque "Ford", année 1942, capacité 11,000 lbs., série No T-4582, Modèle No 21-3351, empattement 140". Pneus 7.00 x 20, 10 plis. Ce camion a été converti pour le transport des passagers.
- Un camion de marque "White", année 1938, modèle 709-A, Six cylindres, capacité 17,000 lbs., empattement 148 pouces, complet avec équipement pour déchargement (Dumper).
- Un camion d'hôtel "Station Wagon" de marque Ford, année 1941, moteur numéro R-2913.
- Si vous êtes interressés dans l'achat de ces camions, nous vous demandons de soumettre votre offre à l'adresse mentionnée ci-dessous, pas plus tard que le 5 mai 1951. S'adresser à : chambre 152, Bureau Principal, Aluminum Company of Canada, Limited, Arvida, P. Q.

AVIS

EN MATIERE DE FAILLITE
DEMANDE DE SOUMISSION
Pour la VENTE de l'actif de
J.-ROSAIRE TREMBLAY, industriel, et faisant affaires sous le nom de "LES INDUSTRIES NELSON ENR."
Atelier de menuiserie, 185, rue Nelson, KENOGAMI, Qué.

AVIS est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues par les soussignés, à leur bureaux, 111, côte de la Montagne, Québec, le, ou avant le LUNDI, 7 MAI 1951, à midi, pour l'achat de chacun des item suivant :

ITEM A.—
Le fonds de commerce, $ 2,993.49
Ameublement, 1,153.90
La machinerie, outillage et installation, 33,951.48
Bâtisses et terrain de l'atelier, étant bâtisse en blocs de ciment, korko et bois, avec charpente en fer et bois, plancher en ciment sur toute la grandeur; annexe (magasin) charpente et plancher en bois; avec système complet de chauffage, sur terrain de 225 pieds de façade par 170 pieds de profondeur 27,000.00
$67,098.87

ITEM B.—
Un camion Ford, 1949, une tonne, avec plate-forme et chaufferette.
ITEM C.—
Maison privée et terrain : Bâtisse en bois et pierre, 31' x 46', un étage, cave en ciment construite sur terrain de 110' x 129' à Jonquière (rue Ste-Marie) étant les lots 21-A-292 et 21-A-293 au cadastre.

Un chèque accepté representant 10% du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission, sans quoi, ladite soumission ne sera pas prise en considération.

Les soussignés ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les inventaires et titres peuvent être examinés en tout temps à nos bureaux.

Conditions de paiement : COMPTANT.

Québec, Qué. le 23 avril 1951.

R.-ERNEST LEFAIVRE et PIERRE-E. LABERGE, Syndics.

Bureaux :
111, côte de la Montagne, QUEBEC, et
181, rue Racine, CHICOUTIMI, P. Q.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHICOUTIMI

AVIS EST par la présente donné que la Cité de Chicoutimi s'est adressée à la Régie des Transports pour faire approuver le règlement no 452, amendant le règlement numéro 312, concernant le tarif pour les courses en taxis dans les limites de la cité de Chicoutimi.

Copie dudit règlement est déposée au bureau du greffier de la Cité de Chicoutimi et à celui du Secrétaire de la Régie des Transports, 380 rue St-Jean, Québec.

Quiconque aurait des objections à son encontre, devra les produire par écrit, au bureau de la Régie, 380 rue St-Jean, Québec, sous un délai de huit (8) jours à compter de la date de la publication dudit avis.

(Signé) "Gaston Carrier"
Greffier

PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF CHICOUTIMI

NOTICE is hereby given that the City of Chicoutimi has applied to the Transportation Board for approval of By-Law no 452, amending By-Law no 312, concerning the tariff of fares payable for a taxi in the limits of the City of Chicoutimi.

Copy of this By-Law is deposited at the City Clerk's office and to the Transportation Board, 380 St. Jean St., Quebec.

Whoever has any objection to the approval by the Board will have to expose it in writing directly to the Transportation Board, 380 St. Jean St., Quebec, in a delay of eight (8) days of the publication of the present notice.

(signed) "Gaston Carrier"
City Clerk

LE TABAC À CIGARETTES
Home Run
AUX LONGS FILETS DORÉS
FAIT LES MEILLEURES CIGARETTES
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

On demande des soumissions pour la fourniture de la pierre nécessaire pour la construction de trottoirs.

Le prix soumis devra être à la tonne livrée sur les lieux. Les soumissions adressées au gérant devront être entrées avant le 1er mai prochain.

L. FORTIN, Gérant,
Cité de Chicoutimi.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation de la Cité d'Arvida demande des soumissions pour la construction de bordures de rues et de trottoirs en béton sur différentes rues de la Cité.

Les soumssions devront être adressées au Gérant de la Cité, dans une enveloppe scellée et portant, comme marque, la nature des travaux sur lesquels les soumissions sont faites, et seront reçues jusqu'à 5 heures p. m. (heure avancée).

VENDREDI, le 4 mai 1951

Les soumissions devront être faites sur des formules spéciales que l'on pourra se procurer au bureau de l'ingénieur de la Cité en même temps que les plans et devis, à partir de samedi matin le 28 avril 1951.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, égal à dix pour cent (10%) du prix de la soumission.

La Corporation de la Cité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

(signé) J.-A. FRECHETTE,
Secrétaire-trésorier.

ARVIDA, P. Q.,
le 24 avril 1951.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Talbot & Landry
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot
C.R. M. A. L.
Jules Landry, C.R.
359 E. rue Racine Chicoutimi

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique en tous pays
Marion & Marion
Raymond Kobbe J.-A. Bastien
3467, rue Simpson
MONTREAL

AVOCAT

Roland Angers
AVOCAT
Edifice Théberge
Tél.: 3124 — 121 E. rue Racine

DENTISTE

Dr Paul Riverin
DENTISTE
335, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 3568

COMPTABLE

J.-Odilon Couillard
B.Sc.C. C.G.A. C.A.
Comptable agréé
Impôt—Vérification—Comptabilité
Edifice TREMBLAY
559, rue St-Dominique — Jonquière
Tél. Rés. 677-W 2 c.—Tél. Bur. 1070

NOTAIRE

Marcel Claveau
B. A. L. L. L.
NOTAIRE
Edifice Murdock, 23 e, rue Racine
CHICOUTIMI Tél.: 3113

DESSINATEUR

L'Atelier de Dessin, Enr.
J.-L. LAPOINTE, Prop
6 av. du Bon-Conseil Tél.: 5523
Rivière-du-Moulin
Dessin général — impression de plans — Matériel à dessin
Niveaux, Transit, Etc

ASSURANCES

Gustave Claveau
C. d'A. A.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Murdock
23 e, rue Racine CHICOUTIMI
Tél. bur.: 3115 Tél. rés.: 5613

OPTOMETRISTE

Tél.: 4916
Daniel Warren O. D.
Spécialiste de la vue
365 e, rue Racine
Edifice Abel
Le soir sur rendez-vous

OPTOMETRISTE

Edifice Théberge Suite 1
Maurice Monette, Ba. O.
Optométriste — Examen de la vue
121 E. rue Racine Tél.: 4363
CHICOUTIMI, P. Q.

Gauthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGREÉS CHARTERED ACCOUNTANTS
Impôts Vérification — Syndics
60 E. RUE RACINE TÉL. 3064 CHICOUTIMI, P. Q. — EDIFICE LAGACÉ

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A. — Paul-R. Thivierge, C.A.
Pierre Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 4079

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
ROBERT RACINE, C. A., Associé Résident.
360, St-Dominique JONQUIERE Tél.: 995-W

Tél.: 5268
OMER TREMBLAY - FILS
LE SEUL BUREAU AU SERVICE DU PUBLIC: ACHETEUR OU VENDEUR
Commerces — propriétés — terres — terrains
BUREAU ET RESIDENCE — 333 E. RUE RACINE — CHICOUTIMI

ALMAS BRASSARD
COURTIER EN IMMEUBLES
Au service du public pour toutes transactions immobilières
Résidence et bureau: 186 Val-Racine — Tél.: 5422

CHIROPRATICIEN

TEL.: 3691
BENOIST BOISVERT, D. C.
121 E. rue Racine CHICOUTIMI Edifice Théberge

H.-JULIEN LEMIEUX
Ing. P. B. Sc. App., A. G. — Ingénieur-Conseil — Arpenteur-Géomètre.
Spécialités: Béton armé. — Acier de structure. — Travaux municipaux.
Subdivisions de lots.
Chambre 10, Edifice de la Banque de Montréal
1 rue Sacré-Coeur — St-Joseph d'Alma
Téléphones: Bureau 235-a-2 — Résidence 231

J.-R. L'ABBÉ
Horloger-Bijoutier
SATISFACTION GARANTIE
Tél.: 3409
333 E. rue Racine CHICOUTIMI

Un certificat de mérite remis aux autorités municipales de P.-Alfred

Cette ville de la région se classe troisième de toutes les villes du Canada. — Pour la prévention des incendies. — Invités d'honneur. — Grand banquet.

Port-Alfred (D.N.C.) — Jeudi, le 19 avril, à l'occasion d'un grand banquet, les autorités de la ville de Port-Alfred avaient l'honneur de recevoir l'assistant commissaire des Incendies de la Province, M. F.-X. Ahern et M. Arthur Stead, président de la "National Fire Protection Association" de Boston.

Le but de cette visite était de décerner aux autorités municipales de Port-Alfred, le certificat de mérite qu'elles s'étaient acquises en se classant troisième parmi toutes les villes du Canada, pour le brillant succès remporté lors de la semaine de prévention des incendies.

Ce brillant succès est tout à l'honneur du département des incendies de cette ville, qui sous l'habile direction de son chef, Eugène Labrie, a toujours collaboré avec les autorités de la ville, afin d'accorder aux résidents de Port-Alfred, le maximum de protection contre les incendies.

EN PREMIERE PLACE

Cet honneur est d'autant plus grand pour Port-Alfred qui a dû concourir contre des villes telles que Montréal, Toronto, Kingston, Québec, Winnipeg, etc., qui ont un service à incendie des plus modernes et un personnel beaucoup plus nombreux. En plus de se classer troisième dans la catégorie "A", Port-Alfred se mérita, pour la troisième année consécutive, la première place dans sa catégorie, c'est-à-dire la classe "E" celle de 5,000 âmes ou moins. En 1948 elle se classait 23ième de toutes les villes du Canada. En 1949 elle se voyait décerner la 18ième place et en 1950, grâce au magnifique travail du chef Eugène Labrie, de ses hommes, des autorités municipales et de nombreux collaborateurs, Port-Alfred se classe en troisième place.

TABLE D'HONNEUR

A la table d'honneur on remarquait: Son Honneur le maire J.-E.-A. Beaulieu, président d'honneur, M. F.-X. Ahern, MM. Arthur Stead, Eugène Labrie, chef de police de Port-Alfred, Roger Bourgon, maitre de cérémonies et échevin, Louis Torressan, gérant du personnel à Saguenay Terminals, le chef de police Prémont d'Arvida, Antoine Desgagné, président de la Chambre de Commerce, l'échevin J.-E. Morin, représentant du maire de Grande-Baie, l'échevin David Coulombe, représentant du maire de Bagotville, A.-L. Bergeron, Philippe Potvin, Philippe Janelle, échevins de Port-Alfred, Raymond Fortin, représentant de la L.O.C., C.-H. Jetté, I.C. de la Consolidated Paper, Maurice Laliberté, chef de police à l'Aluminium Co. d'Arvida, M. Béliveau, représentant de la Roberval Saguenay Railways, J.-L. Claveau, gérant Saguenay Terminals, Romuald Sulatky, secrétaire du comité de prévention des incendies, Alonzo Gagnon, Chef de police de l'Isle Maligne et directeur de l'Association, le Dr Cléophas Claveau, président de la Société St-Jean Baptiste, Rosario Simard et Léo Verreault, ex-échevins de la cité, Laurent Bouchard, scoutmestre, et Jacques Simard, président de la J.O.C.

CONFERENCIERS

Son honneur le maire J.-E.-A. Beaulieu, souhaita la bienvenue aux invités d'honneur en français et en anglais.

M. Ahern fit l'éloge de M. Eugène Labrie, Chef de police et feu de Port-Alfred, pour le magnifique travail accompli pendant cette semaine de prévention des incendies. Il félicita également le Conseil de Ville, pour son appui financier et moral, qu'il accorda volontiers, pour le succès de cette semaine, succès qui fait rejaillir sur toute la population un honneur tant convoité.

Le conférencier suivant fut M. Arthur Stead, président de la National Fire Association, qui en était à sa première visite. A la fin de sa courte allocution, il remit le certificat de mérite à Son Honnqur le maire J.-E.-A. Beaulieu.

LE CHEF EUGENE LABRIE

M. Eugène Labrie, Chef de police et feu fit une courte allocution dans les deux langues, dont voici la version française:

Je puis vous dire sincèrement que je préférerais combattre un incendie de quatre heures que de faire un discours de quatre minutes. Tout de même, j'ai été agréablement surpris, quand j'ai appris que la Ville de Port-Alfred s'était classé troisième du Canada, nous n'en espérions pas tant. Si nous avons obtenu ce beau résultat, nous le devons pour une bonne part à la collaboration des Compagnies de la ville et des organisations locales, telles que Chambre de Commerce, Chevaliers de Colomb, Société St-Jean Baptiste, Scouts, 4-H, etc... Mais avant tout celà il y a un homme qui mérite des félicitations. Je veux parler du Chef François Prémont d'Arvida. Ce sont ses sages conseils et ses directives claires et précises, qui m'ont permis de remporter le classement que nous occupons. Je le remercie et comme le disait M. le maire tout à l'heure, il a été mon professeur et *j'espère qu'il est fier* de son élève.

La L. O. C. F. présente une soirée dramatique

Port-Alfred (D.N.C.) — Lundi soir, à la salle du Palais Municipal de Port-Alfred, se déroulait la soirée récréative organisée par la L.O.C.F. de la Baie. La soirée débuta à 8 h. 30, sous la présidence d'honneur du nouveau vicaire de Grande-Baie. La pièce "Margot", comédie en trois actes, intéressa grandement les nombreux assistants qui applaudirent avec chaleur le beau jeu du groupe de jeunes artistes de Grande-Baie. M. Raymond Fortin, de Port-Alfred, agissait comme maitre de cérémonie et sut rehausser, par sa verve intarissable, le talent des actrices; car c'était une séance exclusivement féminine. L'artiste invitée, Mlle Charlotte Larouche, interpréta pour l'assistance attentive, de tendres mélodies que tous goûtèrent beaucoup. Mlle Paule Girard, également artiste invitée; toucha le piano dans des morceaux épatants et enchanteurs.

Trois prix de présences furent tirés aux entr'actes. Le maitre de cérémonie donna le mot de la fin en remerciant l'assistance de l'encouragement qu'elle témoignait à ses artistes locaux. On chanta l'hymne national pour clore la soirée très bien réussie et aimée de tous.

Nouvelle école à Grande-Baie

GRANDE-BAIE (D.N.C.) — MM. Pierre-Maurice Laberge, président de la Commission Scolaire de Grande-Baie, Jos.-Henri Bouchard, Gustave Dufour, Wellie Dufour et Albert Dallaire, Commissaires, composaient les membres de la délégation qui a rencontré le Surintendant de l'Instruction Publique à Québec, jeudi de la semaine dernière, en vue de discuter de l'aménagement de classes dans le Collège et la possibilité de construire l'école de la rue Ste-Anne.

Il en est résulté que l'aménagement des classes dans le collège a été décidé, et que le projet de l'école de Ste-Anne est retardé jusqu'à la finition des classes du collège.

Nous croyons donc que la décision prise lors de cette entrevue par la délégation et le Surintendant de l'Instruction Publique, rencontre les vues de la majorité de la population. L'aménagement des classes devra commencer aussitôt que les plans seront approuvés.

Grande-Baie fête son curé

Grande-Baie (D.N.C.) — Les élèves du Couvent de la Congrégation des Soeurs de la Présentation de Grande-Baie, n'ont pas voulu passer sous silence la célébration de l'anniversaire de naissance de leur vénéré pasteur, M. le Curé Louis Mathieu.

En effet, le 16 avril dernier, toutes se réunissaient dans la grande salle pour le fêter dignement.

A cette occasion, on pouvait voir les invités suivants: M. l'abbé Robert Blackburn, nouveau vicaire à Grande-Baie, Mme Pierre-Maurice Laberge, épouse du président de la Commission Scolaire, Mme Louis-Joseph Tremblay, épouse du maire de la municipalité, M. et Mme Raymond Morin, président et présidente des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, ainsi que Mme Ernest Bouchard.

Le programme comprenait de la musique, exécutée au piano par Georgette Gagnon. Les Croisées ont aussi joué une saynète "Une visite inattendue" et Mlle Gertrude Morin a récité "Le Bonheur". Mlle Thérèse Belley a lu l'adresse, et un chant de fête termina cette joyeuse réunion.

Après quoi, M. le curé prit la parole pour remercier toutes celles qui avaient bien voulu lui témoigner ces marques de reconnaissance.

A cette occasion aussi, on a présenté à l'heureux titulaire, une bourse bien garnie ainsi qu'une belle gerbe de fleurs composée de lys.

Belle soirée Lacordaire

PPort-Alfred (D.N.C.) — Dimanche dernier, le 15 avril, avait lieu en la salle du couvent de Port-Alfred, une magnifique partie de cartes organisée par les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de cette ville.

On pouvait voir étalés sur trois grandes tables de nombreux cadeaux tels que: paniers d'épicerie, vaisselle, lingerie, etc...

La soirée débuta par un mot de bienvenue de la part du maitre de cérémonie M. Yvan Carrier, qui souhaita au nom de tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc la plus cordiale des bienvenues. Il signala en même temps la présence du président et de la présidente des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Bagotville, M. Arthur Picard et Mme Onias Sergerie, du vice-président et vice-présidente, M. Onias Sergerie et Mme Arthur Picard, du président et de la présidente des Cercles de Port-Alfred, M. Simon Larouche et Mme René Côté.

On remarquait aussi M. l'aumônier des Cercles de Port-Alfred l'abbé Eudore Gagnon ainsi que M. Hilarion Rochefort, président régional, et son épouse.

Vint en dernier lieu la distribution des prix de table. Chaque table avait un prix, et ce qui resta des cadeaux fut donné en prix de présence.

L'annexion de Grande-Baie à Port-Alfred se fera-t-elle?

Visite du ministre des Affaires municipales. — Etudes du projet d'annexion partielle. — Réception civique.

Port-Alfred (D.N.C.) — A la suite de la requête présenté au Conseil de Ville de Port-Alfred et signée par plus de 75 propriétaires de la partie Nord-Est de Grande-Baie, ces derniers demandaient que cette partie de territoire soit annexé à Port-Alfred. Une copie de cette requête avait été adressée au Ministère des Affaires Municipales de la Province.

LES RAISONS

Les raisons invoquées dans cette requête étaient les suivantes: Qu'ils étaient éloigné du village de Grande-Baie de au-delà d'un mille et que la presque totalité des requérants vivent exclusivement du produit de l'industrie, qu'ils leur seraient de beaucoup plus avantageux et économique en étant annexé à Port-Alfred. Pour plusieurs raisons encore à savoir: pour leur commerce, leur travail, l'église, l'éducation et l'instruction de leurs enfants, service de la Police, protection contre les Incendies, l'hygiène, service d'eau et d'égoût, cette partie de terrain étant contigue à la Ville de Port-Alfred. Qu'actuellement, ils sont nécessairement forcés de faire presque tous leurs affaires à Port-Alfred, par cette situation.

COMMISSION MUNICIPALE

Le Conseil de Ville de Port-Alfred considéra leur demande et proposa d'étudier la question à une prochaine séance. La question fut étudiée, mais il fallait avant d'en arriver à une solution, consulter le Ministre des Affaires Municipales. Une lettre lui fut adressée, lettre qui se résumait ainsi: "On lui demandait s'il pouvait disposer d'une partie de son temps, afin de se rendre à Port-Alfred, pour discuter de cette question délicate en compagnie du Conseil de Ville de Port-Alfred et celui de la Municipalité de Grande-Baie.

La lettre parvint à destination et le Ministère porta une attention particulière à cette demande. C'est avec empressement que le Sous-Ministre, M. J.-L. Doucet, se rendit à la demande de la Ville de Port-Alfred et le 9 avril dernier, il se trouvait dans nos murs. Il était accompagné de son Secrétaire particulier, Monsieur M. Martel.

Le Conseil de la Municipalité de Grande-Baie fut averti que le Sous-Ministre était arrivé. A la demande du Maire de Grande-Baie, M. L.-J. Tremblay, le Sous-Ministre s'est rendu rencontrer Son Conseil et sur l'aimable invitation de M. Tremblay, Son Honneur le Maire J.-E.-A. Beaulieu, de Port-Alfred, les échevins Philippe Potvin et Philippe Janelle se firent un plaisir de se joindre au Sous-Ministre, afin de discuter de cette question d'annexion avec le Conseil de Grande-Baie, qui était au complet.

OPINIONS CONTRAIRES

Il ressort de cette rencontre que le Conseil de la Municipalité de Grande-Baie n'est pas favorable au démembrement de cette partie de leur village, mais par contre verrait d'un bon oeil et était même pour l'union complète de Grande-Baie à Port-Alfred.

En ce qui concerne la Ville de Port-Alfred, la question soumise par la requête a été étudiée, malheureusement il était très difficile pour eux d'étudier la question "d'annexion totale", parce qu'aucune demande en ce sens n'avait été présentée au Conseil de Ville de Port-Alfred.

La seule question, qui semble intéresser le Gouvernement, avant de donner son assentissement sur le démembrement, est de savoir si la Municipalité de Grande-Baie sera en mesure de continuer à faire face à ses obligations, c'est-à-dire s'administrer sans trop d'inconvénients et si Port-Alfred serait capable de bien s'occuper de cette partie de Grande-Baie, qui tomberait sur ses charges.

RECEPTION

Le mardi midi, un diner intime fut donné, par la Ville de Port-Alfred, en l'honneur de M. J.-L. Doucet, Sous-Ministre, M. M. Martel, Secrétaire particulier du Sous-Ministre, Son Honneur le Maire J.-E.-A. Beaulieu de Port-Alfred, et L.-J. Tremblay, de Grande-Baie, MM. les échevins Narcisse Rioux, Philippe Janelle, Roger Bourgon, Philippe Potvin, Félix Fleury et A.-L. Bergeron y prenaient part.

Dans l'avant-midi, le Sous-Ministre Doucet et son Honneur le Maire Beaulieu se rendirent saluer M. F.-L. Hogan, Gérant de la Consolidated Paper Corp. Ltd de Port-Alfred, qui leur fit visiter le moulin et le nouveau quai de la Consolidated Paper.

Dans l'après-midi, grâce à la gentillesse de M. J.-L. Claveau, Gérant du Port de Saguenay Terminals, ils se rendirent visiter le Port. Lors de cette visite, ils ont eut le plaisir de rencontrer M. L.-P. Thomason, vice-président de la Compagnie Saguenay Terminals.

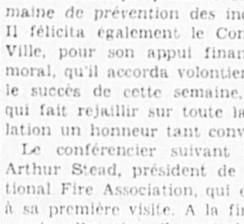
Le Sous-Ministre s'est déclaré heureux, pour la courtoisie, que les autorités de la Consolidated Paper Corp. Ltd et Saguenay Terminals ont témoigné à son égard.

Il y a toujours quelque chose de vrai dissimulé derrière les opinions qui, à première vue, semblent erronnées. Ne précipitez pas vos jugements; faites preuve d'intelligence en étant impartial.

Il faut savoir cultiver son esprit d'observation, le diriger et méditer la vie universelle pour édifier la sienne propre.

Le manque de charbon handicaperait, paraît-il, la production allemande d'acier.





Reconstruite Garantie 5 ans

SINGER

Tête tombante $48.75
Emballage gratuit
Singer droit $29.75

Autres marques populaires

Tête tombante	$34.25
Tête fixe	$26.25
Portatif électrique	$49.50

Garantie pour la réparation de n'importe quelle marque.
Paiement complet ou dépôt de $5.00, balance sur livraison.

NATIONAL Sewing Machine Co. 280 College St., Toronto.



"Il est si obligeant!"

Vous attendez du personnel de votre banque — hommes et femmes — qu'il soit qualifié et courtois, qu'il aime son travail et qu'il s'intéresse à *vous*.

Il répond à votre attente. C'est avec une véritable satisfaction que le personnel acquiert la compétence professionnelle qu'on exige de lui et dont vous avez besoin, et qu'il vous rend les services variés que vous demandez à une banque à charte.

Et il y a toujours l'aiguillon de la concurrence. Le gérant, le comptable, le caissier, le petit commis — *tous* savent que, si vous n'êtes pas satisfait de votre banque, vous irez à une autre.

Vous pouvez compter sur un service attentif et amical de la part des hommes et des femmes qui répondent à vos besoins en matière d'opérations de banque.

Annonce commanditée par votre banque



Un Laxatif Agréable au goût

LIMONADE PURGATIVE "RIGA"

UN ENFANT MEURT EN HÉROS EN SAUVANT SA GRAND-MÈRE

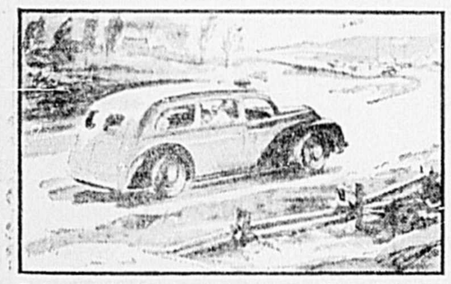
Le jeune Gerald Blair, âgé de 10 ans, de Renfrew, Ont., est mortellement blessé après avoir sauvé sa grand-mère.





1. Le grand amour que portait à sa grand-mère le jeune Gerry Blair, a eu l'occasion de se manifester en novembre dernier au cours d'un accident qui lui coûta la vie. Comme ils marchaient tous deux le long de la route près de Cheneau, à quelque 20 milles de Renfrew, Ont., sans se soucier de l'auto qui s'approchait derrière, ils aperçurent tout à coup, un lourd camion venant vers eux.

2. L'enfant comprit en un instant que le camion ne pourrait passer entre eux et la voiture et qu'il serait sur eux en quelques secondes. Presque d'instinct, il se mit vivement devant sa grand-mère et la poussa de toutes ses forces vers le fossé. Mais pour lui il était déjà trop tard . . .



3. Le terrible choc le renversa, mortellement blessé. A l'hôpital, où on le transporta d'urgence on ne put rien pour lui. Il avait donné sa vie pour sauver celle de sa grand-mère. L'héroïsme instinctif de cet enfant de 10 ans doit servir d'exemple à tous les Canadiens. Nous sommes fiers d'ajouter son nom à la liste de ceux qui ont mérité le *Prix Dow*.

LE PRIX Dow

LE PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qu'accompagne une obligation d'épargne du Canada de $100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.

LA BRASSERIE DOW • MONTRÉAL



"J'AIME MA "JOB"!

Celui qui se lève de bonne humeur et qui commence sa journée plein d'entrain est ordinairement en bonne santé. Quel est l'homme qui peut garder son entrain s'il est affaibli, nerveux, s'il manque d'appétit et de sommeil?

Pour retrouver une bonne santé et redonner la solidité aux muscles, il faut un tonique sûr et efficace qui, en fortifiant le sang, rétablit l'équilibre dans l'organisme.

Les PILULES MORO sont un des meilleurs reconstituants qui existent. En peu de temps, un traitement de ce bon tonique vient à bout des fatigues, du manque d'appétit, de la nervosité et des nombreux malaises qui accompagnent l'épuisement.

Les PILULES MORO ont soulagé des milliers d'hommes depuis plus de 50 ans. Pourquoi pas vous?

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

3 TRAVAUX DANS 1 avec les REVÊTEMENTS ISOLANTS BARRETT*

1 Embellissez votre maison

2 Isolez contre la chaleur et le froid

3 Protégez-vous contre les intempéries

S'OBTIENNENT DANS LES GENRES BRIQUE, PIERRE ET BARDEAUX TYPE COLONIAL

En outre des Revêtements Isolants, les vendeurs Barrett vous offrent un assortiment complet de matériaux pour couvrir, isoler et imperméabiliser.

THE BARRETT COMPANY, LIMITED

Halifax · Saint-Jean · Montréal · Toronto · Winnipeg · Vancouver

*Marque de commerce

Confiez vos problèmes de construction à votre vendeur Barrett

VOTRE DISTRIBUTEUR EXCLUSIF A CHICOUTIMI DES PRODUITS BARRETT

LAURENT LAPOINTE ENR.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN GROS

546 EST, BLVD LAMARCHE TEL.: 3391 CHICOUTIMI

Un industriel bien connu de Baie-St-Paul meurt à 62 ans

Ancien maire de cette ville, M. Joseph-Emile Boivin était l'une des personnalités de cette région.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph-Emile Boivin de Baie St-Paul, décédé jeudi soir dernier, à l'âge de 62 ans et 6 mois.

Industriel et homme politique, M. Boivin était avantageusement connu sur la Côte-Nord et dans toute la région du Saguenay. Il fut maire de Baie St-Paul et préfet du comté de Charlevoix pendant dix ans.

Excellent musicien, il fut le maître de chapelle de l'église de Baie St-Paul durant 30 ans.

M. Boivin était également pour l'élevage des renards dont il fut l'un des pionniers dans le comté de Charlevoix.

Ses grandes qualités et ses aptitudes variées en avaient fait un homme estimé de tous et sa mort attriste un grand nombre de citoyens de la région du Saguenay.

Outre son épouse, née Octavie Simard, le disparu laisse dans le deuil: son père, M. Charles Boivin, maintenant âgé de 91 ans; une fille, Mme Jacques Picard (Cécile) et son gendre, de Chicoutimi; deux fils adoptifs, Paul-Armand Joyal, de Québec, et Cléphas Lajoie, de Baie St-Paul; deux filles adoptives, Mme Alphonse Morin (Lucienne Tremblay) et Mme Robert Maillot (Jeanne-Mance Joyal); quatre petits-enfants, Micheline, Lise, André et Roch Picard, de Chicoutimi.

Il laisse également cinq frères dont Mgr Léonce Boivin, curé des Eboulements, et M. l'abbé Egide Boivin, curé de Mistassini et MM. Léger Boivin, de Montréal, Victor Boivin, et Ladislas Boivin, de Baie St-Paul.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence du défunt.

D'imposantes obsèques lui furent faites, lundi matin en l'église de Baie St-Paul et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Un grand nombre de parents et d'amis de Baie St-Paul et quelques-uns des paroisses environnantes y ont assisté.

Nous nous unissons à eux pour offrir à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

"Le Progrès" en...

(suite de la 1ère page)

male que les religieuses viennent de construire à la Baie St-Paul et à organiser des fêtes pour célébrer la beatification de Marguerite Bourgeoys.

Nous avons demandé à l'un de ses anciens collaborateurs, M. l'avocat Jos. Dandurand, d'évoquer la mémoire du vénéré disparu. Nos lecteurs trouveront en 4ème page l'article que M. Dandurand a écrit en hommage et reconnaissance.

Le personnel du "Progrès", tous nos amis qui sont aussi les amis de M. l'abbé Laliberté auront son souvenir toujours présent dans leur coeur et dans leur prière.

DERNIER HOMMAGE

Plusieurs membres du clergé et plusieurs laïques se sont rendus mardi après-midi à l'Hôtel-Dieu St-Vallier pour l'arrivée de la dépouille mortelle de M. l'abbé Laliberté. Le cortège funèbre qui devait entrer à Chicoutimi entre 4 et 5 hres fut retardé et n'arriva qu'à 6.15 hres. Le corps avait été transporté par train, de la Baie-St-Paul à Québec et en ambulance, de Québec à Chicoutimi.

Le regretté défunt fut immédiatement exposé en chapelle ardente dans un salon au second étage à l'Hôtel-Dieu.

Un libéra fut chanté en l'église de la Baie-St-Paul, avant le départ, mardi matin, par M. le chanoine Boivin, curé de cette paroisse, et hier soir, un nombreux clergé récita l'office des morts à l'Hôtel-Dieu.

Le service sera chanté ce matin, à 10.30 hres, en la cathédrale, par M. l'abbé J.-P. Laliberté. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière de la cathédrale.

SA FAMILLE

M. l'abbé Laliberté laisse dans le deuil ses soeurs; la Rév. Mère St-Joseph (Hélène); des Soeurs du Bon-Pasteur, et Mme Anasthase Gauthier (Emma), ses belles-soeurs; Mme Raoul Hudon, de St-Jérôme et Mme Félix Laliberté, de Québec; ses neveux: M. l'abbé Jean-Paul Laliberté, du Séminaire de Québec, MM. Alphonse Gauthier, agronome à Ste-Anne de la Pocatière, Alphonse Laliberté, de Québec; ses nièces: Mme H.-P. Dubé, de Québec, Jacqueline Laliberté, de Québec, Thérèse, Madeleine, Colette et Lucie Laliberté, de St-Jérôme.

Le Progrès du Saguenay réitère à la famille de M. l'abbé Laliberté ses plus profondes condoléances dans ce deuil qu'il partage avec elle.

Transaction importante



Le nouveau propriétaire d'industrie d'immeubles ou d'automobiles qui vient de bâcler la transaction nécessaire, laisse toujours voir de la satisfaction sur son visage. C'est après étude et comparaison que l'achat s'est décidé. Les mêmes précautions sont prises lorsqu'il s'agit de l'achat d'un complet pour lui-même infailliblement son choix tombera sur un habit de Lessard sur la côte, parce que servir un client chez Lessard sur la côte est toujours regardé comme une transaction importante et non pas comme un achat heureux. (=)

Funérailles de Mme M. Simard

Vendredi dernier, s'éteignait à Chicoutimi, dame Maria Simard, épouse de feu Stanislas Bélanger, à l'âge de 78 ans. Elle est décédée des suites d'une paralysie latente et d'un cancer de gorge qui la tourmentaient depuis 7 mois. La regrettée défunte a souffert cette longue maladie sans jamais se plaindre et elle eut la consolation de quitter notre monde, munie de tous les secours de la religion.

Elle laisse pour la pleurer ses quatre enfants: Alexis, Antoine, Alma et Cécile; ses belles-filles Mme Antoine Bélanger (Simonne Martin) et Mme Alexis Bélanger (Annette Brisson); deux petits-enfants: Philippe et Monique Bélanger.

FUNERAILLES

D'imposantes funérailles furent faites à la défunte, lundi matin en l'église du Sacré-Coeur du Bassin. Le Rév. Père Comeau, curé de la paroisse, présida la levée du corps.

Le service fut chanté par le Père Forest, assisté des PP. Lebellego et Leblanc comme diacre et sous-diacre. Le Rév. Père Curé était présent au sanctuaire.

On remarquait aussi, outre les parents et amis, la Rvde Mère St-Léonce, supérieure de l'école du Sacré-Coeur et les Rvdes Mères St-François-Nil et Marie du Bon-Secours, ainsi que quatre classes d'élèves de cette école.

Les servants de la messe de Requiem étaient deux neveux de la défunte de même que les six porteurs: Abraham Lévesque, Pitre Bergeron, Arthur Girard, Johnny Lavoie, Georges Murray et Edgar Tremblay. Les cordons de la poêle étaient tenues par Mesdames Stanley Tremblay, Charles Nepton, Elzéar Tremblay et Cyprien Lapointe. La bannière des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie, était portée par Mme Alfred Bouchard.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse Sacré-Coeur.

A la famille en deuil le Progrès offre ses plus sincères condoléances.

M. l'abbé Vilmont Talbot chante sa première messe à St-Antoine

Dans la salle de l'Ecole Saint-Coeur-de-Marie, mise à la disposition du nouveau curé par la Commission scolaire.

La nouvelle paroisse de St-Antoine a inauguré officiellement ses activités religieuses et paroissiales dimanche dernier, alors que M. l'abbé Vilmont Talbot, premier pasteur de la paroisse, a célébré deux messes, l'une à 7 hres et l'autre à 9 hres.

Evidemment cette paroisse n'a pas d'église et la chapelle de circonstance était la salle de l'Ecole St-Coeur-de-Marie, gracieusement offerte par la Commission Scolaire.

Les fidèles ont rempli la salle à pleine capacité aux deux messes et ils ont pu entendre la belle allocution prononcée par leur curé. Ce dernier a lu le décret de sa nomination et a rendu hommage à Son Excellence pour la confiance qu'il lui a témoigné en le plaçant à ce poste. Il a ensuite exprimé des sentiments mêlés de joie et de regrets. Regrets de se séparer des deux paroisses-mères, la cathédrale et Sacré-Coeur; joie de commencer avec de nouveaux paroissiens l'organisation et la construction d'une paroisse qui vient d'être fondée.

Dimanche après-midi, les francs-tenanciers se sont réunis, sous la présidence de M. le Curé pour un forum sur les organisations futures de la paroisse. Il fut décidé qu'une autre réunion de ce genre serait tenue dimanche prochain et qu'on en profiterait pour élire les marguilliers de la nouvelle paroisse.

Actuellement, M. l'abbé Talbot tient son bureau dans une salle de l'Ecole St-Coeur-de-Marie. Probablement qu'il entrera bientôt dans un appartement avoisinant qui lui servira de presbytère temporaire.

Une action de $25,000.00

Instituée par la Compagnie d'Autobus Saguenay contre le Dr Roch Boivin, maire de Ste-Anne de Chicoutimi.

La Compagnie d'Autobus Saguenay Ltée vient d'intenter une action en dommages-intérêts de $25,000 contre le Dr Roch Boivin, maire de Ste-Anne. Elle accuse ce dernier d'avoir mal-icieusement à la bonne réputation dont elle jouit auprès du public-voyageur. Selon la demanderesse, le maire Boivin aurait fait ciculer à la radio et dans la presse des propos injurieux et susceptibles de détruire la confiance du public.

Le Dr Boivin a fait la déclaration suivante en recevant cette action: "La compagnie Autobus Saguenay a institué contre moi une action pour le recouvrement de dommages-intérêts au montant de $25,000.00.

Elle a cru devoir en informer le public au moyen de la radio et de la presse. C'est maintenant la Cour Supérieure qui est saisie des prétendus griefs sur lesquels cette Compagnie fonde son recours. C'est à elle qu'il appartiendra de décider si la demanderesse doit être maintenue dans les conclusions qu'elle a prises contre moi.

Il ne sied pas dans notre système démocratique de préjuger des arrêts que l'autorité judiciaire aura à prononcer dans une instance pendante."

On se rappellera par ailleurs que le Conseil de ville de Chicoutimi-Nord avait demandé à la Commission du Transport de lui faire parvenir copie du rapport sur l'état des autobus qui circulent dans les rues de la municipalité. Cette décision avait été prise à la suite des accidents survenus dans cette ville la semaine dernière.

Son Honneur le maire et son conseil patronne le projet d'un Centre Civique

Lors de la réunion du Conseil de Ville de mercredi dernier, Son Honneur le maire Rosaire Gauthier a proposé l'achat de la Centrale en vue de la convertir en un milieu social pour la jeunesse. Le Conseil de Ville a offert la somme de $200,000 pour s'en assurer la possession.

L'affaire n'est pas bâclée et les négociations se continuent. Peut-être que la Centrale n'est pas ce qu'il faut pour l'organisation du Centre Civique rêvé. Il est donc préférable que la chose ne soit pas décidée avant que d'autres suggestions soient entendues et discutées.

Néanmoins, ce qu'il faut apprécier c'est le geste de Son Honneur le maire et de son Conseil qui se montrent vivement intéressés au projet. M. le Maire, en particulier, semble bien décidé à faire quelque chose pour la jeunesse et nul doute qu'il deviendra le parrain du Centre Social de Chicoutimi.

Son encouragement et celui de ses échevins ont doublé l'enthousiasme du comité et des jeunes qui cherchent à le réaliser.

Au cours de la dernière réunion de la Chambre de Commerce des Jeunes, on a décidé que l'étude et la réalisation de ce projet seraient l'activité première de la Chambre pour les mois à venir.

Avec cet appui des autorités civiles, avec celui de la Chambre de Commerce et de la jeunesse elle-même, le Comité du Centre Civique qui s'occupe spécialement du projet ne peut qu'aboutir à de magnifiques résultats dans un avenir très rapproché.

Intronisation du premier curé du Christ-Roi, M. l'abbé Fortin

Des centaines de paroissiens et plusieurs personnalités ecclésiastiques y assistaient.— Futur presbytère.

La cérémonie d'intronisation de M. l'abbé F.-J. Fortin comme nouveau pasteur de la paroisse du Christ-Roi a eu lieu mercredi soir.

Des centaines de paroissiens et plusieurs personnalités ecclésiastiques y ont assisté. Dans le choeur on remarquait Nosseigneurs Léon-Maurice, L.-D. Lemieux, Sylvio Kéroack, Jean-Baptiste Martel, O.-D. Simard et MM. les chanoines Frenette et Victor Tremblay et plusieurs autres membres du clergé.

Dans la nef étaient présents Son Honneur le maire Rosaire Gauthier et plusieurs échevins.

La cérémonie débuta par une procession des membres du clergé qui vinrent accueillir à la porte centrale, le premier curé du Christ-Roi, Mgr Kéroack qui était le représentant de Son Excellence remit la lettre de nomination à M. l'abbé Fortin et le revêtit de l'étole.

M. l'abbé Joseph Riverin, vicaire de la jeune paroisse, monta en chaire pour faire lecture de la nomination.

Après les diverses cérémonies d'usage, le nouveau curé fut présenté à ses paroissiens par Mgr Kéroack. Prenant la parole M. l'abbé Fortin remercia Mgr l'évêque de ce poste de confiance et assura ses paroissiens de son entier dévouement au service de leurs âmes. La cérémonie se termina au chant du Te Deum.

Actuellement M. l'abbé Fortin est installé dans un presbytère temporaire, chez M. Octave Dauphinais à 66 rue Jacques-Cartier. Probablement que le futur presbytère sera sur la propriété de M. A. Perron, restaurateur. Celui-ci consentirait à se transporter ailleurs avec son commerce afin d'accomoder la paroisse.

Des cartes géographiques espagnoles et portugaises dressées de l'année 1500 à l'année 1504 indiquent un vague territoire qui devint plus tard la côte du Canada sur l'Atlantique.

Intéressante clinique commerciale

Tenue par la Maison Côté Boivin, de Chicoutimi.

La Maison Côté Boivin & Cie Inc., l'un des plus importants grossistes de Chicoutimi, a tenu cette semaine une intéressante clinique commerciale à l'intention des marchands détaillants de la région. Les journées d'études ont eu lieu, les 24 et 25 avril, à l'hôtel Champlain.

Cette maison d'affaires veut ainsi collaborer au succès de ses clients en les instruisant des méthodes les plus modernes de vente, d'emballage, de publicité, d'hygiène, etc...

La méthode employée par les conférenciers est des plus instructives et des moins monotones, puisqu'il s'agit de films sonores suivis de forum. Pour nous donner une idée de la valeur des films présentés, citons quelques titres: LE MARCHE MODERNE, L'ETALAGE AGUICHANT, LE PERSONNEL BIEN STYLE, LA PUBLICITE ATTRAYANTE, LA MANUTENTION EFFICACE, LA BOUCHERIE MODERNE, LES FRUITS ET LEGUMES POUR LA SANTE, etc...

M. C.-A. Mongeau, secrétaire de l'exécutif de l'Association des Marchands détaillants agissait comme animateur.

A l'issue des réunions, la Maison Côté Boivin offrit une chaleureuse réception aux congressistes et à leurs dames. De nombreux invités d'honneur rehaussaient cette réception de leur présence.

Chaque être devrait avoir droit à trois défauts. Si nous pratiquions cette tolérance, nous verrions comme tout irait bien.

L'avare le plus heureux de ce monde: l'homme qui conserve tous les amis qu'il se fait en cours de route.

R. Shenwood.

Il faut s'affirmer tout en reconnaissant la valeur des autres.

Celui qui doute de sa réussite a déjà mérité l'échec.

Viau Christi à Port-Alfred

Port-Alfred (D.N.C.) — Le promoteur Viau Christie nous dévoile que le scientifique et sensationnel Georges Cagney sera l'un des principaux figurants à son programme de lutte d'ouverture le 10 mai prochain. Georges, un lutteur québécois très populaire dans la capitale de notre province, a été champion poids-lourd junior pendant près d'un an et il continue sa belle poussée puisque récemment, il a affronté le grand Togo mais ce dernier put se compter chanceux de l'emporter en raison de la blessure aux reins de Cagney. Partout où il va, Cagney est chaudement applaudi à cause de sa science et de son style versatile qui le rend plus spectaculaire encore. On peut tout de suite déduire que son rival sera choisi parmi les meilleurs et le promoteur n'entend rien ménager pour plaire aux amateurs.

Un règlement vient d'être posé par la direction du Palais Municipal et dont voici le texte fourni par Monsieur Christie:

"Tout combat de lutte ou de boxe qui se disputera dans l'enceinte du Palais Municipal de Port-Alfred devra se terminer à onze (11) heures précises du soir et que les dits combats non terminés seront déclarés nuls". L'organisateur local commente cette loi en ces termes: "Ceci permettra à tous les adeptes de sport de la lutte de quitter les lieux à bonne heure afin de prendre leur ouvrage quelques instants après. Le son de la sirène indiquera la fin de tout engagement et le verdict sera déclaré nul". En apposant ce geste, la direction a certes pris l'intérêt de ses amateurs et nous l'en félicitons.

L'Alcan s'efforce de favoriser les industries de la région

En marge d'un article paru dans notre journal, numéro du 5 avril, sous la signature de M. Fernand Simard, et concernant les achats de pantalons et mitaines de cuviste fabriqués par Saguenay Equipment, Enrg., et par d'autres fabricants de la région, nous publions copie de la lettre que M. P.-H. Skelton, faisait parvenir au directeur du journal, ainsi que la réponse de ce dernier.

Monsieur le Directeur,

Le 16 mars dernier, notre Service d'Information vous faisait tenir, à votre demande, un mémoire concernant les pantalons et les mitaines de cuvistes que nous avons achetés de Saguenay Equipment Reg'd ainsi que d'autres fabricants de la région.

Dans ce mémoire, nous attirions votre attention sur le fait que ces pantalons et mitaines étaient vendus au prix coûtant à nos employés, sans aucun frais d'administration, et que, pour cette raison, nous devions nous procurer ces articles vestimentaires au plus bas prix possible et de la meilleure qualité. Nous vous faisions également part que Saguenay Equipment Reg'd avait décidé de majorer son prix pour les pantalons, qui passait de $3.85 à $4.45, alors que les autres fabricants, à savoir Alphide Girard, Chicoutimi, la Cordonnerie Moderne, Arvida, et Simand Enrg., Montréal, ne modifiaient aucunement leur prix.

Ce mémoire non seulement vous donnait la liste de nos principaux fournisseurs de la région, mais vous donnait également la quantité de pantalons et de mitaines achetés de chacun d'eux au cours des années 1949 et 1950, soit:

	1949 Pant.	Mit.
Distributeurs locaux		
Saguenay Equipment	2,110	4,296
Alphide Girard	400	2,525
Cordonnerie Moderne	-	-
	1950	
Saguenay Equipment	995	2,646
Alphide Girard	-	1,375
Cordonnerie Moderne	565	1,600

A cette information déjà donnée, nous désirons ajouter la quantité d'articles vestimentaires achetés d'un autre fabricant de la région, P. Bouchard, Jonquière, et de notre fournisseur de Montréal, Simand Enrg.

	1949	1950
Pantalons:		
P. Bouchard - Jonq.	485	535
Simand Enrg. - Mont.	450	1,000

Comme les noms de *trois* de nos fournisseurs *locaux* vous étaient connus, nous avons été surpris de lire dans votre article, paru dans votre numéro du 5 courant, que Saguenay Equipment Reg'd était la *seule* industrie du genre de la région, et que nous préférions placer nos commandes chez un fournisseur de Montréal, alors que vous saviez bel et bien qu'Alphide Girard et la Cordonnerie Moderne fabriquaient également de ces articles vestimentaires.

Afin que le public, ainsi que nos employés qui achètent ces pantalons et mitaines, soient bien renseignés et surtout sachent bien où nous nous procurons ces articles vestimentaires, nous vous serions obligés de bien vouloir publier cette lettre ainsi que le mémoire que nous vous avons envoyé en date du 16 mars dernier. Nous espérons que vous leur accorderez autant d'importance que vous en avez donnée à votre article du 5 avril.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
(signé) *P.-H. Skelton,*
Gérant des usines d'Arvida.

Chicoutimi, 24 avril 1950

M. P.-H. Skelton,
Aluminum Company of Canada,
ARVIDA.

Cher Monsieur Skelton,

J'ai pris connaissance jeudi soir dernier, à mon retour de voyage, de la lettre que vous m'adressiez en réponse à un article publié sous la signature et la responsabilité d'un de nos rédacteurs, M. Fernand Simard. Je la lui ai remise.

Je vous prierais de remarquer que le sujet de l'article en question n'était pas de traiter des divers fournisseurs de votre Compagnie, mais de faire connaître, à nos lecteurs, la Saguenay Equipment Reg'd, une entreprise qui veut contribuer à l'expansion industrielle de la région. Elle est bien la seule entreprise du genre qui se spécialise dans la confection d'articles vestimentaires pour les travailleurs. Ces articles, elle ne les fait pas, elle, par surcroit, à temps perdu ou dans des heures supplémentaires de travail, avec des moyens de fortune.

M. Simard a rapporté simplement les propos des dirigeants de cette entreprise à l'effet qu'ils pourraient faire face à toute concurrence extérieure, s'ils recevaient des commandes plus régulières et plus substantielles. Ils méritent, semble-t-il, d'autant plus d'être encouragés, qu'ils prennent leur matière première d'une autre industrie locale: la Filature du Saguenay.

Nous sommes heureux de publier votre mise au point qui permettra à nos lecteurs d'apprécier les efforts de votre Compagnie pour favoriser les entreprises locales.

Quand on songe que les ouvriers d'Arvida usent chaque années environ 8,000 pantalons de travail et 15,000 paires de mitaines, on constate que la confection locale de ces articles peut représenter une somme assez intéressante pour de petites industries établies chez nous.

Vous déclarez que vous voulez les encourager. Nous nous en réjouissons et nous souhaitons qu'elles rencontrent victorieusement, à qualité et à prix égaux, la concurrence extérieure.

Bien à vous,

Omer GENEST, prêtre.

Système de chauffage et de ventilation

L'école de la 11ième rue d'Arvida doit être munie prochainement d'un système de chauffage et de ventilation. Si quelqu'un désire émettre une soumission à ce sujet, il pourra se procurer les plans et devis au bureau de l'ingénieur Jean-Julien Fortin, 365 rue Racine à Chicoutimi. Cependant les soumissions devront être remises avant 5 hres, le 30 avril, au secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire. Il est entendu que les propriétaires ne s'engagent pas à accepter l'une ou l'autre de ces soumissions, si basse soit-elle.

Un nouveau dépotoir à Chicoutimi

Le problème du dépotoir municipal, qui avait fait l'objet de plusieurs discussions au Conseil de ville de Chicoutimi, est en partie résolu.

A la suite de plaintes, l'on avait dû étudier la possibilité de couvrir le dépotoir temporaire, qui se trouve situé à proximité du Colisée, sur la rue Lafontaine. Mais auparavant, il fallait en trouver un autre. Le gérant de la Cité, à qui avait été confiée cette tâche, nous communique qu'un nouvel emplacement a été choisi.

Le nouveau dépotoir sera situé à quelques arpents de l'ancien, tout près de l'Ecole Technique. L'on commencera sous peu le gravelage qui permettra aux camion de décharger leurs déchets. Il se trouve encore sur la rue Lafontaine, mais plus haut, sur le bord de la coulée de la rivière aux Rats. L'emplissage de cette coulée permettra à la ville de réunir la rue St-Joseph avec la rue Lafontaine et ainsi de faire un débouché direct sur le Colisée pour la population de l'ouest.

L'ingénieur de la ville a étudié les méthodes les plus modernes employées pour le maintien de l'hygiène dans les dépotoirs et verra à les appliquer.

ETABLIE EN 1906 TEL.: 4050

LEMIEUX & PEDNEAULT ENR.

Courtiers d'Assurances Agréés

FEU-VIE-AUTOMOBILE—TOUS GENRES D'ASSURANCES

365 est Rue Racine — Edifice Tremblay — Chicoutimi

AVIS

Nous sommes toujours acheteurs de "Scrap" de FONTE — FER — CUIVRE — ALUMINIUM Notre fonderie a grandement besoin de Scrap pour maintenir sa main-d'oeuvre. Nous prions ceux qui auraient du scrap à disposer de signaler

— 3341 —

— MISE EN GARDE —

Beaucoup de gens sont victimes des cueilleurs de rebuts et se laissent habilement tromper.

Ne confiez pas vos rebuts à n'importe qui.

Vos rebuts de Fonte—Fer—Cuivre—Aluminium alimentent une industrie de chez nous et donne le pain quotidien à des travailleurs de chez nous.

AVANT DE VOUS DEBARRASSER DE VOS REBUTS EXIGEZ L'IDENTITE DE NOS CUEILLEURS

Les Ateliers Émile Couture Ltée

61 est, rue Jacques-Cartier — Chicoutimi — Tél.: 3341

Henri Gagnon & Fils Enr.

Assurances Générales

EDIFICE TREMBLAY SUITE 23

365 est, rue Racine — Tél.: 4019

DE RETOUR

Le docteur PAUL RIVERIN, chirurgien-dentiste, avise ses clients qu'il est maintenant de retour à son bureau.

PILOCARP



Pourquoi devenir chauve lorsque PILOCARP enlève les pellicules, nettoie jusqu'à la bulbe du cheveu, fortifie et fait pousser les cheveux.

4 onces **$0.90**
8 onces **$1.50**

Format de coiffeur 20 onces.

Les Produits Chimiques Saguenay Enr.

Saguenay Chemicals Reg'd 348, Racine, Tél.: 4655, Chicoutimi

(VENTE EN GROS SEULEMENT)

A VENDRE

Automobile Mercury Sedan coupé convertible 1939, radio, chaufferette. En très bon état. S'adresser à M. Elie Tremblay, Au Castel, Chicoutimi.

TERRAIN A VENDRE

Situé à Saguenayville conviendrait bien pour club. Travaux d'améliorations en cours. Electricité au printemps. Chemin privé. Belle plage.

S'adresser par téléphone à 5509 ou 4474.

ON DEMANDE

GUIDES DE PECHE D'EXPERIENCE

Consideration spéciale, si capable de parler anglais. Travail dans un club de première classe. Nourriture et logis de premier ordre. Equipement fourni. Très bon salaire aux qualifiés. Clientèle 100% américaine.

ECRIVEZ OU APPELEZ PHIL. TREMBLAY

a/s GAGNON AIR SERVICE LTEE, Chicoutimi

A LOUER

Outillage complet de plomberie et de ferblanterie. S'adresser à: Mme Edgar Lepine, à l'Etoile d'Or, 409 est, rue Racine, tél.: 4023 — Chicoutimi.

BUREAU A LOUER

Bureau commercial situé Edifice Grenon, 261 est, rue Racine.

S'adresser à: REAL TREMBLAY
Chambre 6, 261 est, rue Racine
Tél.: 5218

A VENDRE

Maison de campagne avec terrain de 156 x 200, située à 5 milles de Chicoutimi.

Pour tout renseignement, s'adresser par téléphone 6021

Absent

Le docteur Dominique Gaudry sera absent de son bureau du 1er au 30 avril.

Avis aux cultivateurs!

J'ai toujours à votre disposition deux ou trois chars de vache à lait.

Ces vaches ont toutes subi l'épreuve de la tuberculose. Si désiré, on peut leur faire subir l'épreuve du sang.

Veuillez vous adresser à:

J.-Emile Brassard

Tél.: 480-J-s-1 - JONQUIERE

Théâtre **CAPITOLE** Chicoutimi

VENDREDI-SAMEDI 27-28 AVRIL

"MA TANTE D'HONFLEUR"

avec Jean PAREDES et Paulette DUBOST

Au même programme:

"EAST SIDE, WEST SIDE"

avec

James MASON, Ava GARDNER et Barbara STANDWICH

LUNDI-MARDI-MERCREDI-JEUDI

30 avril 1er-2-3 mai

POUR 4 JOURS — 2 EXCELLENTS FILMS:

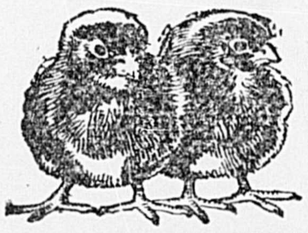
"AU ROYAUME DES CIEUX"

avec la canadienne

Suzanne CLOUTIER et Serge REGGIANI

Au même programme:

"LES 2 AMOURS" avec Tino ROSSI



CAPACITES 180,000 OEUFS

POUSSINS:

P.P.B.
H.B.X.N.H.
L.S.X.N.H.
L.S.
Descendance: R.O.P.

Réaction à l'épreuve: 0%

COMMANDEZ sans DÉLAI

La Santé, la vigueur et la précocité sont les caractéristiques de nos poussins

COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIÉ

DE CHICOUTIMI

Boulevard Lamarche Chicoutimi Tél.: 5588-5205